CAHIERS LÉON BLUM

NUMEROS 2 et 3. 20 F DEC. 1977 - MARS 1978

Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel BLUMÉ

archives-socialistes.fr

JACQUES ENFER
ÉDITEUR
PARIS

ISSN 0152-6251

TABLE DES MATIÈRES

Sur les jugements de l'histoire, par le professeur Ernest LABROUSSE 3

Présentation, par Daniel BLUMÉ 5

A propos de la genèse de la non-intervention, par Daniel BLUMÉ 9

Documents :

I. Les origines de la non-intervention 16

II. L'application et les effets de la non-intervention. 44

La non-intervention relâchée, par Daniel BLUMÉ .. 63

Témoignages recueillis 71

Considérations rétrospectives et réserves de Gaston CUSIN 87

Annexes :

Composition partielle des gouvernements français .. 90

Organigramme partiel du Foreign Office 92

Bibliographie 93

Notes 95

archives-socialistes.fr

En présentant le premier numéro des *Cahiers Léon Blum*, nous avions tenté de définir le caractère que nous souhaitions donner à cette publication. Notre objectif, disions-nous, est d'offrir des documents inédits à tous ceux qui s'intéressent à la personne de Léon Blum, à son action, aux problèmes qui se sont posés à lui au cours de sa vie politique.

C'est dans cet esprit qu'a été conçu ce nouveau cahier. Les textes qu'il présente sont relatifs à l'événement qui a si fortement pesé sur le gouvernement de Front populaire dès le premier mois de son existence : la guerre d'Espagne. Ils sont de nature, nous semble-t-il, à éclairer la complexité de la situation à laquelle ce gouvernement a dû faire face et les difficultés du choix que lui imposait l'événement.

Il va de soi — est-il nécessaire de le préciser ? — que ces textes ne sont qu'une première contribution au grand débat historique, toujours ouvert, sur la non-intervention. Nous nous efforcerons d'apporter ultérieurement d'autres éléments d'information, dans l'esprit qui est le nôtre, celui de la discussion la plus libre.

Nous recenserons notamment les documents d'archives qui sont enfin devenus accessibles aujourd'hui.

Robert VERDIER.

archives-socialistes.fr

SUR LES JUGEMENTS DE L'HISTOIRE

Le jugement de l'Histoire n'est pas un mot vain : en ce sens qu'il marque, après une longue turbulence de jugements anarchiques et périssables, un temps d'équilibre, une certaine dominante harmonique, un large consensus majoritaire. Chaque génération a d'ailleurs ses propres questions à poser. Chacune, dans la notation générale des mondes, a, littéralement, son propre point de vue. A chaque génération l'Histoire s'enrichit d'une problématique nouvelle. Si bien que le temps d'harmonie reste périssable lui-même. Il n'en conserve pas moins ses chances de durée et ses avantages de repère provisoire. Ici, le révisionnisme est la règle. Et de nouveaux consensus viennent à leur tour stabiliser de nouveaux « jugements ».

Cette maturation du jugement collectif ne s'opère pas d'une traite. Elle exige des délais. Il faut que les sources s'élargissent, que les événements se situent dans des contextes plus complets. La *Société des Amis de Léon Blum* y a contribué de son mieux, soit d'elle-même, soit associée à d'autres initiatives. Historiens, acteurs et témoins politiques ont été déjà plusieurs fois rassemblés en colloques. Et les archives diplomatiques anglaises se sont ouvertes.

Il s'agit aujourd'hui d'autre chose. Œuvre d'historien due principalement à Daniel Blumé, le présent numéro des *Cahiers Léon Blum* est avant tout documentaire. Il regroupe des textes connus, publie ou utilise des textes inédits. Il informe et interprète en tenant compte des résultats déjà obtenus aux colloques parisiens de 1965 et 1972, ainsi qu'au colloque franco-britannique de Londres de 1971. Il présente des mises au point. Son objet : être un instrument pratique de travail, établir parfois le pointillé provisoire de quelques schémas explicatifs.

Ce numéro des Cahiers suit de quelques mois la publication du *Léon Blum* de Jean Lacouture. L'auteur y expose avec d'infinis scrupules les grands aspects de l'homme. Et voici notamment, dans une soixantaine de pages, un Léon Blum aux prises avec le drame d'Espagne : 60 pages de « Sang d'Espagne ». Ici le livre culmine :

par la justesse du ton, par la vision implacable des enchaînements, par la vérité sculpturale des formules. « Enchaînements » ? N'y a-t-il pas en fait, dans l'autre sens du terme, une sorte d'enchaînement de la France à l'Angleterre ? « On peut certes désapprouver le degré de docilité à l'influence anglaise... Mais on ne peut nier le caractère fondamental de cette influence... » Enchaînement du gouvernement de Front populaire aux radicaux ? « Ainsi le chef du gouvernement de Front populaire voit-il se dresser contre toute tentative de porter secours à l'Espagne républicaine aussi bien l'allié intérieur sans lequel son gouvernement s'effondre... que l'allié extérieur dans lequel sa diplomatie n'a plus de sens : la démocratie britannique. » D'autant qu'aux yeux de la plupart des républicains espagnols, « des amis vacillants valaient mieux à Paris que des adversaires ».

André Blumel, cité dans l'ouvrage, donne peut-être le mot de la fin : « la non-intervention fut essentiellement une tentative pour empêcher les autres de faire ce que nous étions incapables d'accomplir... ».

Verra-t-on, dans le grand livre de Jean Lacouture, un point tournant de l'historiographie de la guerre d'Espagne ?

Disons-le pour notre part à l'auteur ; et à André Blumel notre invariable ami, cher et fin visage à jamais fixé dans notre mémoire. A vous lire, à vous entendre, on pressent quelque chose qui va au-delà de vos personnes. Et l'on se met à penser que le jugement de l'Histoire c'est vous !

Ernest LABROUSSE.

PRÉSENTATION

C'est à la demande de la Société des Amis de Léon Blum que nous avons rassemblé, il y a déjà quelques années, l'ensemble des textes que nous présentons ici.

Il s'agissait de regrouper un certain nombre de textes, récits ou témoignages déjà connus et exploités dans des ouvrages ou articles consacrés à la non-intervention. Il s'agissait aussi d'entreprendre des recherches pour trouver éventuellement d'autres documents non publiés et de susciter des témoignages dont le colloque consacré à « Léon Blum, chef du gouvernement », en 1965, avait souligné l'intérêt.

L'ouverture au public des archives du Foreign Office pour la période concernée nous a permis de réunir un certain nombre d'éléments nouveaux à la fois sur l'attitude britannique et sur les rapports franco-anglais.

Quant aux témoignages recueillis, nous avons pu d'abord bénéficier des remarques faites au cours de réunions de la Société des Amis de Léon Blum par MM. Robert Blum, Daniel Mayer, Jules Moch, entre autres participants dont les comptes rendus gardent les interventions.

D'autre part, nous avons pu enregistrer une conversation avec M. Gaston Cusin, que nous reproduisons intégralement. A maintes reprises, tous nos interlocuteurs avaient évoqué son rôle dans la « non-intervention relâchée » et c'est à l'obligeance de Daniel et Cletta Mayer que nous devons d'avoir pu recueillir ses propos au cours d'un entretien auquel assistait également l'ancien ministre des Affaires Étrangères d'Espagne, Alvarez del Vayo (1).

L'objet fondamental de ce Cahier consiste donc à produire des documents à l'état brut concernant la genèse de la non-intervention. La période concernée s'ouvre sur le déclenchement de l'insurrection, précisément lorsque l'appel du gouvernement espagnol à Léon Blum enclenche le processus international qui conduit à la proposition de non-intervention. Il s'agit de montrer les conditions dans lesquelles Léon Blum choisit cette politique et s'efforce de l'appliquer. La bataille de Madrid, à l'automne, clôt cette première phase : la guerre sera longue et la non-intervention a échoué dans son but essentiel : interdire les soutiens extérieurs.

En ce qui concerne le choix des textes, nous avons retenu à la fois ceux qui ont été déjà largement exploités dans la plupart des ouvrages consacrés à la non-intervention et ceux qui restent pratiquement inédits. Les

premiers se retrouvant presque toujours dans un petit nombre d'ouvrages d'accès facile, nous nous sommes contentés d'une allusion rapide et d'une indication bibliographique. Nous citons plus longuement les documents inédits ou très récemment exploités (2). Datant de quelques années, le recueil que nous publions ici souffre à l'évidence des limites de nos recherches, puisque nous n'avions pu avoir accès, par exemple, ni aux archives du Quai d'Orsay (dont nous n'avons pu utiliser que les documents publiés), ni à celles du Service historique de l'Armée.

Nous n'avons pu non plus pousser l'étude dans les domaines économiques et financiers dont l'importance ne fait pas de doute et que M. René Girault évoquait dans le premier numéro des *Cahiers Léon Blum*. Il est vrai que l'intention qui a présidé à nos premières enquêtes était de mieux définir le rôle et la responsabilité de la Grande-Bretagne dans la genèse de la non-intervention, ce qui explique le caractère privilégié de cet aspect.

Il reste que le choix et la présentation des documents portent trace sans doute d'un certain nombre de conclusions auxquelles nous a conduit notre propre réflexion sur le problème de la non-intervention. C'est pourquoi, avec également le souci de ne pas alourdir de commentaires les textes reproduits ici, il nous a paru préférable de proposer deux séries de remarques personnelles en guise de présentation : la première exploitant surtout les archives anglaises, sur l'attitude et le rôle britannique à la veille de la décision française de non-intervention ; la seconde, en prélude au témoignage de M. Cusin, sur le cadre chronologique et quelques aspects de la « non-intervention relâchée ».

Ces deux textes de présentation n'entendent pas faire le bilan d'une question. Ils ne témoignent eux-mêmes que d'un aspect partiel de notre réflexion. La non-intervention résulte d'un ensemble de conditions tenant au contexte intérieur et extérieur de la France du Front Populaire. Son histoire a été souvent abordée selon des points de vue certes divergents, mais souvent encore figés parce que l'on touche à des problèmes fondamentaux de la politique de la France contemporaine.

Ce recueil, au total, veut d'abord être un instrument de travail. Par là sans doute son ambition est limitée. Mais déjà appellera-t-il des critiques, des suggestions et des aspects nouveaux qui trouveront éventuellement place dans d'autres Cahiers.

J'ai dit plus haut que le travail présenté ici devait beaucoup à l'initiative et à l'aide (en particulier pour l'organisation de deux séjours à Londres) de la Société des Amis de Léon Blum.

Je voudrais tout particulièrement rappeler le souvenir de Cletta Mayer qui participa totalement à cette

tâche. D'abord en me mettant en relation avec les personnalités françaises et britanniques qui m'ont, à leur tour, apporté aide et témoignages. Ensuite, en effectuant un certain nombre de démarches auprès des autorités françaises, anglaises et italiennes pour tenter de découvrir d'autres sources d'informations. Enfin en me recevant à maintes reprises avec une simplicité et une gentillesse dont je garde, très profondément, le souvenir ému.

Daniel BLUMÉ.

archives-socialistes.fr

archives-socialistes.fr

A PROPOS DE LA GENÈSE DE LA NON-INTERVENTION : REMARQUES SUR LE ROLE DE LA GRANDE-BRETAGNE

Jusqu'à l'ouverture des archives britanniques, quelques incertitudes subsistaient sur la nature exacte et l'importance des pressions exercées par le gouvernement britannique sur le gouvernement français. C'est ainsi que, dans son rapport présenté au Colloque des Sciences Politiques en 1965, le doyen Renouvin avait posé un certain nombre de questions auxquelles par la suite il put partiellement répondre lui-même lors du colloque franco-britannique tenu à Londres en octobre 1971 et à Paris en septembre 1972.

Pour mieux situer le rôle de la Grande-Bretagne entre le moment où Léon Blum s'apprête à aider le gouvernement de Madrid et celui où est prise la décision de non-intervention, il nous a paru nécessaire de présenter ici une rapide analyse de la politique britannique avant le 23 juillet 1936 (date de la rencontre Blum-Baldwin) en nous fondant essentiellement sur les documents du Foreign Office.

Avant même qu'éclate le conflit espagnol, le gouvernement Baldwin manifeste à l'égard du régime républicain de Madrid une hostilité qui est à la mesure de la place occupée par l'Espagne dans les intérêts économiques britanniques autant que dans la stratégie générale, et surtout méditerranéenne du Foreign Office.

Durant le printemps 1936, les rapports des consuls en Espagne font état des menaces qui pèsent, selon eux, sur les intérêts privés espagnols et anglais. Il s'agit en général de mesures prises par le gouvernement républicain depuis le mois de février que résume par exemple un long mémorandum de Pollock (1) : il souligne les difficultés de la situation du patronat depuis la promulgation de la loi du 29 février qui contraint les chefs d'entreprise à réintégrer les ouvriers chassés pour raisons politiques depuis la révolte des Asturies en octobre 1934 ; difficultés dues encore au décret du 7 mai sur les augmentations de salaires des marins, aux charges pesant sur les importations britanniques, et, d'une manière générale, à la dégradation de la situation financière.

Certes il n'est pas toujours facile de déterminer les exagérations possibles de la part de représentants diplomatiques locaux particulièrement hostiles au gouvernement espagnol, et qui, sans doute, n'hésitent pas à noircir la situation pour exercer une pression sur le Foreign Office lui-même (2). Mais, dans l'ensemble, le Secrétariat d'Etat prend au sérieux ces renseignements, commente

avec sévérité l'attitude du gouvernement de Madrid, et intervient fermement auprès des autorités espagnoles.

L'attitude britannique à l'égard des problèmes espagnols est étroitement liée à la stratégie locale de la Grande-Bretagne en matière de politique extérieure (3).

Au cours des deux grandes crises internationales survenues au cours des deux années précédentes : guerre italo-éthiopienne et remilitarisation de la Rhénanie, la diplomatie britannique est animée de deux préoccupations : éviter la généralisation des conflits en une guerre mondiale, éviter tout particulièrement une tension avec l'Italie qui lui paraît mieux armée et par conséquent plus dangereuse pour la sécurité britannique que l'Allemagne.

Si, à l'égard de l'Italie, le Secrétaire d'Etat au Foreign Office, Sir Samuel Hoare, avait envisagé une médiation avec Laval, de crainte qu'une application trop ferme de la politique des sanctions ne pousse Mussolini à la guerre, Eden avait, avant même de succéder à Hoare, manifesté un plus grand désir de fermeté. En février 1935, sous-secrétaire d'Etat dans le gouvernement Baldwin, Eden estimait que l'Italie devait négocier avec l'Éthiopie sans recourir aux armes.

En mai, alors que Mussolini a déclaré à l'ambassadeur anglais à Rome qu'il est résolu à régler la question éthiopienne par les armes s'il le faut, Eden, qui a pris la charge de « Ministre des Affaires de la SDN » dans le même cabinet Baldwin, adresse au représentant de l'Italie à la Société des Nations une mise en garde. Il affirme qu'en cas d'agression italienne, la Grande-Bretagne exécutera les obligations que lui impose le pacte de la SDN.

Après l'échec de la négociation Laval-Hoare, Eden, successeur de Sir Samuel au Secrétariat d'Etat, essaie d'élargir le champ d'application des sanctions. Toutefois, le refus du gouvernement américain d'interdire l'exportation du pétrole à destination de l'Italie, d'une part, et la reprise, d'autre part, de la politique étrangère de Laval en France par Flandin, limitent les velléités d'action britannique.

De toutes façons, comme le soulignait le Doyen Renouvin, il ne faut sans doute pas exagérer les perspectives d'une politique britannique de fermeté. Il se demandait à cet égard : « Faut-il penser que la politique anglaise, après avoir admis, au début de la crise, l'hypothèse d'un « bluff » mussolinien dont elle pensait venir à bout par des mesures de « guerre économique » sans envisager le recours aux armes, est devenue hésitante, lorsqu'elle a constaté que cette pression économique pouvait mener à la guerre ? » La réponse semble affirmative, à la lumière des événements et de l'attitude d'Eden. Ce dernier, face à la remilitarisation de la Rhénanie,

semble se comporter comme Hoare dans la crise italo-éthiopienne. Le 7 mars, devant le fait accompli, il a recommandé à l'ambassadeur français à Londres que le gouvernement français n'entreprenne « aucune action tendant à engager irrémédiablement l'avenir » avant consultation de la Grande-Bretagne (4). Le 8, il invite dans un télégramme le gouvernement français à « garder son sang-froid » et à « ne rien faire d'irréparable ». En bref, il invite la France à négocier avec l'Allemagne en refusant de se joindre à une action militaire française, et se contente de proposer un nouveau Locarno.

Ici, par conséquent, le Cabinet britannique a freiné une éventuelle réaction française. Le doyen Renouvin y voyait plusieurs explications : l'opinion anglaise estime, dans sa majorité, légitime la restauration de la souveraineté allemande sur la totalité de son territoire ; la Grande-Bretagne n'est pas prête militairement à courir le risque d'une guerre ; la Grande-Bretagne éprouve méfiance et rancune à l'égard de la France, méfiance envers une politique qu'elle juge en fonction des critères traditionnels (la France visant à l'encerclement de l'Allemagne), rancune à l'égard de la politique italienne de Laval.

Cette attitude du printemps 1936 se retrouve au début de l'été ; Eden, ayant assisté aux débats de l'Assemblée de la SDN en retire un sentiment d'inquiétude (5) : d'abord parce qu'il mesure les faiblesses de la SDN ; ensuite parce que, face au danger allemand, il estime que la situation politique de la France retire à Paris toute possibilité sérieuse d'action extérieure.

Non seulement les conservateurs britanniques sont *a priori* très réservés, sinon franchement hostiles, envers le succès du Front Populaire français, mais la personnalité même du chef du gouvernement et son entourage suscitent les réticences du gouvernement Baldwin (6). Déjà, au début du mois de mai, les tentatives de Blum pour obtenir une entrevue à Londres avec Baldwin n'ont pas abouti, et les commentaires faits au Foreign Office à propos de ces démarches sont assez révélateurs de l'état d'esprit du gouvernement anglais. Léon Blum a envoyé Viénot pour discuter avec Eden de la situation internationale. Or Eden, qui ne semble guère l'apprécier, et affirme avoir « l'impression qu'il se donne une autorité qu'il n'a pas », refuse l'entrevue (7).

A l'égard de Blum lui-même, Eden, d'après les archives anglaises, semble moins enthousiaste qu'il ne le dira dans ses mémoires (8). Il est en tous cas peu confiant dans les perspectives de durée du gouvernement français, qu'il n'estime pas capable de franchir le cap de l'automne (9).

Eden, qui avait accepté une entrevue à Paris dès le

15 mai, mais refuse toujours un voyage officiel à Londres, revoit Blum à Genève le 2 juillet. Commentant cet entretien (10), Eden présente nettement Blum en demandeur, insistant sur l'urgence d'une réunion à trois avec la Belgique. Eden met l'insistance de Blum sur le compte d'impératifs intérieurs. C'est ce que confirmera quelques jours plus tard Vansittart à la suite d'un entretien avec Corbin (11). « Les Français, estime le sous-secrétaire d'Etat, sont sans doute essentiellement guidés par des considérations de politique intérieure. Le gouvernement est faible et veut témoigner qu'il compte encore pour quelque chose, tout au moins avec le Royaume Uni et la Belgique. »

Ces profondes et multiples réticences à l'égard du gouvernement français contribuent sans doute à accentuer la politique britannique de repliement. Eden propose donc au Conseil de Cabinet du 6 juillet une politique de grande prudence à l'égard de l'Allemagne, envisageant même des concessions à son égard. Il évoque d'abord la réunion d'un nouveau Locarno, en se demandant toutefois si l'on peut d'emblée inviter l'Allemagne sans heurter le gouvernement français. En ce qui concerne les concessions possibles, on évoque, au cours de ce Conseil de Cabinet, le problème des colonies perdues par l'Allemagne en 1918 et susceptibles d'être à nouveau revendiquées par elle. Inquiétude significative, à notre avis, d'un net décalage entre les préoccupations supposées d'Hitler et les réalités : quatre mois après le coup de force en Rhénanie, Londres pouvait penser que la menace hitlérienne restait avant toute européenne. En réalité, la conclusion du débat le montre bien, les Anglais sont beaucoup moins décidés à faire des concessions dans leur Empire qu'en Europe même (12).

« Les buts de la politique britannique sont d'abord d'assurer si possible la paix dans le monde ; en second lieu de laisser notre pays à l'écart d'une guerre. Si l'Allemagne établit son hégémonie sur l'Europe, elle ne voudra pas s'attaquer à toute l'Europe à la fois (...)

« A l'heure actuelle cependant, nos dispositions défensives sont inadaptées et l'opinion publique n'admettrait pas une (...) politique susceptible de provoquer un conflit. Aussi (...) notre politique devrait être fondée sur l'impossibilité d'aider l'Europe orientale. Nous devrions cependant résister à toute attaque contre notre propre Empire ou les Flandres. »

Les grands principes de la stratégie britannique au début de l'été 1936 paraissent bien définis ici :

1° On ne peut, pour des raisons d'impréparation militaire et d'état de l'opinion publique, envisager une politique de résistance à l'Allemagne qui ferait prendre le risque d'un affrontement.

2° Il faut donc abandonner ouvertement toute velléité de résistance là où les intérêts britanniques ne semblent pas directement menacés mais où, par contre, l'Allemagne est décidée à aller jusqu'au conflit : c'est le cas de l'Europe orientale.

Ces principes, définis deux ans avant Munich, tendent à prouver, selon nous, que la politique extérieure britannique sera, dans les mois et les années qui suivent, moins pragmatique que fondée sur une appréciation, sans doute au moins discutable, en tous cas très risquée, mais aussi très clairement exprimée, des intérêts britanniques jugés plus menacés dans les Flandres ou sur les routes impériales qu'en Europe orientale... ou en Espagne.

Tel est l'état d'esprit qui règne au Foreign Office lorsque l'insurrection éclate.

***

Le moins que l'on puisse dire est que le gouvernement britannique ne paraît pas surpris par l'événement.

Dès les premiers jours de juin, le Foreign Office a reçu toute une série d'informations évoquant la possibilité, voire l'imminence, d'un coup d'Etat. Le 3 juin, un membre du Ministère du Travail britannique est venu informer le Foreign Office d'une conversation avec un Espagnol, Hippolite Finat-Rojas, qui prétend avoir été envoyé par les chefs de l'armée espagnole pour prendre contact avec une personnalité du gouvernement britannique ; il évoque un coup d'Etat prévu pour la première quinzaine de juin. La nature des arguments employés par Finat-Rojas révèle une parfaite connaissance des dispositions éventuelles du gouvernement anglais en face d'un coup d'Etat militaire ; il ne s'agit pas, assure-t-il, d'un mouvement fasciste, ni inspiré par l'Italie, mais « uniquement destiné à rétablir l'ordre et à porter au pouvoir un gouvernement civil de l'aile droite » (13).

Le 3 juillet, Ogilvie-Forbes fait état d'informations confidentielles reçues par le directeur de la Shell au sujet d'une insurrection de la droite (14).

Quelle est la nature exacte de l'insurrection ? S'agit-il d'un mouvement de caractère fasciste fortement soutenu par l'Italie et l'Allemagne, ou d'un coup d'Etat bien dominé par une armée susceptible de rétablir un ordre conservateur plus proche des intérêts britanniques ? Surtout, quelles sont les chances d'un succès rapide des rebelles ? Ne pouvant d'emblée répondre avec certitude à ces questions, le Foreign Office choisit de temporiser en laissant se développer les événements. Cette temporisation se traduit vis-à-vis des partis en présence par le refus, non seulement de soutenir l'un d'entre eux, mais

de paraître même le faire.

Les premiers moments sont marqués par une grande indécision ou une extrême prudence sur la conduite à tenir : voulant éviter toute intervention officielle, le gouvernement laisse les entreprises privées libres d'agir à leur guise. Ainsi, lorsque l'ambassadeur espagnol à Londres demande si cinq navires espagnols se trouvant en rade de Gibraltar peuvent se ravitailler en essence, on lui répond qu'il est libre d'acheter l'essence de propriété privée... ce qui ne signifie évidemment pas que les compagnies pétrolières accepteront de lui en vendre (15). Et lorsque, du côté espagnol comme du côté des entreprises, on cherche à connaître le point de vue du Foreign Office face à d'éventuelles transactions, ce dernier ne semble pas avoir arrêté sa politique. A l'ambassadeur espagnol (15) qui insiste au cours d'une conversation téléphonée pour savoir quelle serait la réponse à une demande d'achat d'essence présentée au gouvernement lui-même, Lord Cranborne répond « qu'il ne (lui est) pas possible de donner une réponse immédiate (car) il serait nécessaire de se renseigner sur l'état des stocks et des disponibilités ». Même réponse pratiquement à la demande de l'Oil Company transmise par le Gouverneur de Gibraltar (16). La question a été envisagée au cours d'une discussion entre Eden, Vansittart et le Premier Lord de la Mer ; « la conclusion a été qu'il faudrait observer pour le moment une politique de temporisation (...) ; si la Compagnie ne (veut) pas fournir de l'essence, compte tenu des risques de bombardement, le gouvernement (peut) difficilement en la circonstance, faire pression sur elle ». Finalement, la transaction aura lieu, les Espagnols ayant accepté de payer comptant.

Pendant quelques jours, liberté d'agir est donc laissée aux entreprises privées pour mener les transactions sans que le gouvernement intervienne, fût-ce sous forme de conseils pour les encourager ou les interdire.

D'un côté, le directeur de la Ibarrola Oil Company, de Ceuta, est chargé par Franco d'acheter en Angleterre un certain nombre de gros avions de transport. « Nous n'avons, confirme Mounsey, aucun pouvoir pour interrompre de telles négociations » (17).

De l'autre, c'est l'approbation donnée aux autorités de Gibraltar de laisser les navires gouvernementaux espagnols se ravitailler dans les ports britanniques, aussi bien en charbon qu'en essence, mais directement auprès des sociétés privées (18).

Même attitude à l'égard de ventes d'avions à une compagnie française dont on sait qu'elle les destine aux rebelles : le Foreign Office ne peut approuver, mais n'a pas d'autorité pour intervenir dans la transaction (19).

Cette attitude correspond apparemment à une volonté

de neutralité absolue. Mais cette neutralité pose deux séries de problèmes. D'abord au niveau de sa définition juridique. A plusieurs reprises, le Foreign Office a recherché des précédents lui permettant de définir les règles à suivre, cherchant à s'appuyer en particulier sur l'attitude anglaise lors de la guerre de Sécession. Neutralité signifie en fait reconnaître officiellement l'existence d'un conflit, en reconnaître aussi les parties en présence, et répondre éventuellement à leurs demandes en matériel, militaire ou non, sans favoriser l'une plus que l'autre.

Une telle définition de nature juridique n'est pas sans poser des problèmes d'ordre politique, plaçant le Foreign Office dans une situation difficile face à une partie de l'opinion publique et face à ses alliés, français en particulier. Elle conduit en effet à situer sur le même plan un gouvernement légal et un mouvement insurrectionnel, ce qui avantage Franco ; en effet, la simple application des accords commerciaux permettait à l'Angleterre et à la France de fournir les armes demandées par le gouvernement espagnol légal ; au contraire, la neutralité ne permet au gouvernement que de recourir à une aide clandestine dont Franco tire un profit plus grand du fait de l'attitude beaucoup plus décidée de l'Allemagne et de l'Italie en sa faveur que celle de l'Angleterre et de la France en faveur des Républicains.

Autre difficulté pour Londres : tout en croyant en une victoire assez rapide des Nationalistes, le gouvernement britannique hésite à traduire ouvertement dans les faits un choix trop marqué.

C'est pourquoi, après avoir redouté une attitude beaucoup plus ferme de la France et multiplié les pressions pour éviter un soutien du Front Populaire au Frente Popular, le gouvernement britannique accueille avec un profond soulagement et une évidente faveur la suggestion française de non-intervention ; ni l'expression ni l'idée d'une telle formulation n'apparaissent en Angleterre avant la proposition de Léon Blum. Londres s'en tient à la position classique de neutralité.

I. - LES ORIGINES DE LA NON-INTERVENTION

A. - DU DECLENCHEMENT DE LA GUERRE A LA PROPOSITION DE NON-INTERVENTION

Lundi 20 juillet

Le Gouvernement espagnol demande au Gouvernement français une aide immédiate :

Réaction favorable de Blum.

Cf. Commission d'enquête 1947.

Blum accepta sans hésitation le principe de la demande espagnole.

P. Cot II, p. 307

L'ambassadeur Cardenas vient demander des armes :

20 bombardiers Potez, 8 mitrailleuses, 8 canons Schneider, 250 000 balles de mitrailleuses, 4 millions de cartouches de fusil et 20 000 bombes... Cardenas pensait que Blum n'accepterait jamais, ce en quoi il se trompait.

Thomas, I, p. 310

Deux séries de réactions :

1° *En France même*

Réaction de la presse de droite, car la demande espagnole a été divulguée :

...la nouvelle de la décision gouvernementale d'aide à la République espagnole avait transpiré, et était parvenue à la connaissance du journaliste de droite, Henri de Kérillis, par le truchement de l'attaché militaire espagnol Antonio Barraso, un ardent partisan des rebelles.

Thomas, I, p. 318

2° *En Angleterre*

Gouvernement alerté par son Ambassadeur, sans doute averti par Cardenas lui-même, qu'il avait connu à Bucarest. Cardenas dit lui-même qu'il « était surtout en relations avec le secrétaire permanent de l'Ambassade : Sir George Mendl ».

Thomas, I p. 311

a) Corbin : coup de téléphone à Delbos
- exprime réserves anglaises à demande d'armes espagnoles
- transmet invitation Baldwin à Blum : accompagner Delbos à la réunion prévue à propos « Locarno »
  - non mentionné dans DDF mais références dans : Cordell Hull, *Memoirs*, p. 476

b) Léger : conseille à Blum d'accepter.

Craig et Gilbert, p. 38

Jeudi 23 juillet

Attitude anglaise :

Les Conservateurs sont, au fond, hostiles aux Républicains, tant pour des raisons idéologiques que parce qu'ils estiment que les intérêts économiques de la Grande-Bretagne dans la péninsule sont menacés par le Gouvernement républicain espagnol.

> Il serait bon, note un des responsables du Foreign Office, que les firmes britanniques réalisent qu'en l'absence de tout contrôle du gouvernement central (de Madrid), il ne faut pas attendre de miracle des représentations de l'Ambassadeur du Gouvernement de Sa Majesté.
>
> W.H.M. Pollock. PRO W 4743/62/41 in FO 371 20.522

Et le Sous-Secrétaire d'Etat, Vansittart, déclare le 23 juin :

> Les conditions sont, en vérité, scandaleuses et, outre qu'elles sont un triste témoignage de la faiblesse et de la timidité du gouvernement espagnol, elles prennent une allure des plus nuisibles aux intérêts britanniques.
>
> PRO W 5693/62/41 *Ibid.*

Les Travaillistes, de leur côté, seraient favorables à la neutralité, mais en pensant qu'elle laisserait les Républicains libres d'acheter des armes. En réalité, la neutralité, pour le Gouvernement anglais, va consister à placer sur le même plan le Gouvernement légal de l'Espagne et les rebelles.

Cette attitude se traduit par un refus de toute aide directe à Madrid, et par l'acceptation de livrer des fournitures privées, y compris de l'essence, aux deux parties :

Eden avise, le 24 juillet, le Gouvernement de Gibraltar :

> Vous devez savoir que l'attitude du Gouvernement de Sa Majesté envers de telles demandes est que la fourniture de ces denrées devrait être traitée comme une transaction commerciale ordinaire entre les autorités du bateau et le marchand, et que le Gouvernement ne devrait pas intervenir en la matière.
>
> PRO W 6759/62/41 in FO 371 20.523

Et Lord Seymour, responsable au Foreign Office du Western Department, affirme à l'Ambassadeur espagnol le jour même que :

> le Gouvernement espagnol (peut) négocier, avec les compagnies pétrolières concernées, une transaction commerciale ordinaire : le Gouvernement de Sa Majesté n'y mettra aucun obstacle.
>
> PRO W 6776/62/41 *Ibid.*

Les Anglais vont donc conseiller la prudence au Gouvernement français à l'occasion de la visite de Blum à Londres, le 23 juillet. Léon Blum fera état des remarques d'Eden :

> — Allez-vous envoyer des armes à la République espagnole ?
>
> — Oui.
>
> — C'est votre affaire, mais je vous demande une seule chose : soyez prudents.
>
> *Com. Enquête* 1947, pp. 216-217

Autres témoignages (1)

Jimenez de Asua :

> Le lendemain matin, à sept heures, dans l'appartement

personnel du Président L. Blum, je sus de façon détaillée ce qui s'était passé.

Il me l'apprit lui-même, en pyjama, les yeux pleins de larmes. Le « Premier » anglais, Baldwin, passant pardessus la tête de son collègue français, avait touché directement le Président de la République Lebrun, et lui avait dit, de la façon la plus formelle, qu'il avait connaissance par le Gouvernement espagnol de l'opération de vente d'armes, et que, au cas où celle-ci entraînerait une guerre avec l'Allemagne ou l'Italie, la Grande-Bretagne resterait neutre.

Colloque, p. 140

P. Cot :

Blum, qui allait à Londres pour discuter des problèmes de la Rhénanie, fut surpris de trouver un cabinet anglais favorable aux rebelles.

Op. cit.

Les Espagnols poursuivent leurs démarches pour obtenir des armes.

Entrevue Cot-Daladier-Los Rios-Moch.

Les Français acceptent de fournir des pilotes pour conduire les avions Potez en Espagne.

P. Cot transmet au Quai d'Orsay la demande d'accord pour la livraison d'avions :

M. Cot me téléphone qu'il envoie au Département, pour avis, une demande présentée par le Gouvernement espagnol pour l'achat de vingt à trente avions de bombardement. Les bombes seraient prises à Clermont-Ferrand.

Le Ministre de l'Air a ajouté qu'étant d'accord avec le Président du Conseil et le Ministre des Affaires Etrangères, et en raison de l'urgence, il procèderait dès demain à la livraison de la commande, sauf contre-ordre du Président du Conseil, même s'il n'avait pas encore l'avis favorable du Département.

Télégramme de Coulondre à Delbos (2)
DDF n° 17 du 23 juillet

Confirmation officielle de la demande par l'Ambassade d'Espagne à Paris :

Conformément aux instructions de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de solliciter de Votre Excellence la mise à la disposition du Gouvernement espagnol, avec toute l'urgence possible, de vingt aéroplanes Potez, avec leur matériel de bord et les aviateurs, dans la forme convenue avec le Ministre de l'Air.

DDF n° 25 du 24 juillet

Mais les réserves se multiplient.

Au Sénat, ainsi que le confirme Coulondre à Delbos : ...Au moment où je vous télégraphie, M. Henry Béranger téléphone pour signaler l'émotion sérieuse que produit au Sénat la nouvelle d'une livraison éventuelle de tout

matériel de guerre au Gouvernement espagnol. Dans les circonstances actuelles, en raison du précédent qui serait créé, il croit exprimer l'opinion à peu près unanime de la Commission des Affaires Etrangères, en demandant qu'un démenti officiel soit donné.
Dans ces conditions, j'attends vos instructions pour formuler un avis.

DDF n° 17 du 23 juillet

Tandis que l'Ambassadeur allemand Welczeck, averti de la demande d'armes (par un membre radical du Gouvernement selon Thomas, I, p. 317) alerte Dieckhoff (3), qui lui-même alerte son Ambassadeur à Londres pour qu'il prévienne Eden.

J'apprends, à titre très confidentiel, que le Gouvernement français s'est déclaré prêt à livrer ces jours-ci au Gouvernement espagnol d'importantes quantités de matériel de guerre. Il s'agirait d'environ 30 avions de bombardement et de plusieurs milliers de bombes ; d'un nombre élevé de canons de 75 mm etc. Les adversaires du Gouvernement auraient détruit la plupart des avions parqués sur l'aérodrome de Madrid dès que la révolte a éclaté. D'autre part, Franco chercherait à acheter douze bombardiers, étant donné qu'il ne dispose que de peu d'avions. La fourniture au gouvernement, surtout de bombardiers, risque fort de compromettre définitivement la situation de Franco.

AW n° 2, Tome III

Vendredi 24 juillet

Les réserves s'accentuent dès le retour de Léon Blum le 24 au soir.
Toujours la presse : cf. *Echo de Paris* (prévenu par l'attaché militaire espagnol qui, avec Castillo, va démissionner : Thomas, I, p. 318).
Blum est accueilli par Chautemps, qui évoque la campagne de de Kérillis :

Personne ne comprendra, disait Chautemps, pour quelle raison nous allons courir le risque d'une guerre pour l'Espagne, alors que nous ne l'avons pas fait à propos de la Rhénanie.

Com. enquête 1947, p. 217

Aussi Blum recherche-t-il une formule discrète.
A 22 h entrevue Blum-Cot-Daladier-Delbos-Auriol. Fernando de Los Rios est présent :

A peine arrivé de Londres la nuit dernière, j'ai été appelé d'urgence par le Chef du Gouvernement à sa résidence personnelle. Il s'y trouvait les hommes qui ont la plus grande influence en ce qui concerne ce qui nous intéresse, par la nature même des ministères qu'ils dirigent. La conversation a été essentiellement politique, et ils ont laissé entendre, dans leurs réponses, quel caractère revêt pour eux la lutte espagnole qui ne peut être considérée comme un fait strictement natio-

nal, pour toutes sortes de raisons que nous avons analysées ensemble : frontières militaires des Pyrénées-Baléares-détroit de Gibraltar-Canaries et rupture de l'unité politique de l'Europe occidentale. D'où, par conséquent, le devoir et l'intérêt de la France de nous aider. Comment ? Nous avons examiné les requêtes et, d'après l'attitude de l'un des ministres, j'ai compris qu'il y avait des divergences. Un problème nouveau a surgi : celui des aviateurs espagnols venant prendre livraison de leurs appareils à Paris.

J'ai exposé la quasi-impossibilité de cette solution, étant donné le petit nombre d'entre eux, et notre proposition de retenir des pilotes français.

On m'a dit que celui qui pouvait les donner avec tout le matériel, avions et bombes, était prêt, et qu'il aurait pu partir aujourd'hui dans le courant de la matinée.

Devant la réticence de Delbos, P. Cot essaie d'agir.

P. Cot, Ministre de l'Air, aurait désiré venir me voir. Il m'avait cherché à l'Ambassade et ne m'y avait pas rencontré ; des amis communs me dirent que, pour ne pas susciter plus de soupçons, je devais moi-même aller à son domicile. J'y allai, et il me fit part de l'impossibilité de convaincre le Ministre des Affaires Etrangères de la légalité de laisser des aviateurs français amener leurs appareils en Espagne ; la formule était de les amener à Perpignan etc. Et cela a commencé hier dans la nuit.

Lettre de F. de Los Rios à Giral
in Annexes *Colloque*, p. 408
cf. aussi Cot, pp. 308-309

Samedi 25 juillet

Obstacles et pressions se multiplient.

Alors que ce matin, à mon arrivée au Ministère de l'Air, tout allait bien, lorsque j'arrivai à la Maison Potez, les difficultés parurent insurmontables. La campagne de presse, la reproduction de la lettre de démission du Ministre-Conseiller ont pris un tel caractère que, lorsque ce matin Blum se rendit auprès du Président de la République, il le trouva troublé et dans une disposition d'esprit qui lui faisait dire : « ce que nous pensions faire, livrer des armes à l'Espagne, peut signifier la guerre européenne et la révolution en France ». Et il convoqua pour quatre heures de l'après-midi un Conseil Extraordinaire des Ministres.

L'opinion du Président de la République est partagée par divers Ministres ; le Conseil était divisé, et le Président de la Chambre lui-même, Herriot, est allé voir Blum et lui a demandé de réfléchir : jamais chose semblable ne s'était faite, et elle pouvait justifier la reconnaissance de fait par l'Allemagne et l'Italie d'une

apparence de pouvoir dans une ville espagnole, et leur servir de prétexte pour livrer armes et munitions en quantités supérieures à ce que la France pouvait donner. La pression est énorme. De deux heures et demie à quatre heures moins le quart, je suis resté en réunion avec le Chef du Gouvernement et un Ministre, au domicile d'une tierce personne. « J'ai l'âme déchirée », disait Blum, convaincu comme peut l'être l'un des nôtres qui sait l'importance européenne de la partie qui se joue en Espagne. Je ne l'ai jamais vu si profondément ému. « Je maintiendrai ma position à tout prix et avec tous les risques, dit-il. Nous devons aider l'Espagne amie. Comment ? Nous verrons. »

F. de Los Rios - lettre à Giral
Colloque, p. 408
(confirmé par Blum et Cot, *Com. Enquête* 1947)

Difficultés aussi à l'Ambassade d'Espagne.

Le Conseiller de l'Ambassade d'Espagne, Castillo, refusa de signer les papiers nécessaires à l'expédition. Barroso, l'Attaché militaire, refusa de signer le chèque en paiement (des armes). Tous deux démissionnèrent alors, en donnant comme motif qu'ils ne voulaient pas tremper dans un achat d'armes destinées à être utilisées contre leurs propres compatriotes. Et ils ne manquèrent pas de le faire savoir à la presse. Le tollé fût instantané : tous les journaux du soir et, le lendemain matin, le 25, l'*Echo de Paris* en particulier, publièrent de sensationnels articles sur le trafic d'armes.

Thomas, I, p. 320

Le Conseil des Ministres réuni à 16 h confirme les divergences...
Au Conseil, Chautemps exprime la réserve du Sénat, et Delbos celle des Britanniques (4).

Les deux promoteurs essentiels de la politique de non-intervention furent, dès le début, Léon Blum, Président du Conseil, et Camille Chautemps, Vice-Président. Qu'on se rappelle le courageux discours de Luna-Park. Quant à Chautemps c'est lui qui, quelques minutes avant le premier Conseil des Ministres sur ce sujet, en juillet 1936, prit les jeunes Ministres à part et, faisant les cent pas avec eux dans la rue de Varenne et sur le boulevard des Invalides, les chapitra énergiquement, leur représentant que l'insurrection militaire serait victorieuse en peu de semaines, et que le Gouvernement républicain s'écroulerait comme un château de cartes. Les protestations les plus vives, pendant les délibérations gouvernementales, vinrent toujours de Violette, Ministre d'Etat, et de Vincent Auriol, Ministre des Finances. J'y ajoutai les miennes. Daladier n'acceptait la non-intervention qu'avec des grognements hostiles. Comme Ministre de la Défense Nationale il l'estimait funeste...

Les hésitations du Gouvernement français en juillet 1936 furent décisives. Il eût suffi alors d'une aide insignifiante au Gouvernement de Madrid pour qu'il étouffât dans l'œuf la rébellion. Et personne n'eût pu nous reprocher honnêtement notre concours au seul Gouvernement légal de l'Espagne, avec lequel nous étions en droit de traiter. Le problème s'envenima rapidement, on sait comment et pourquoi. La France ne pouvait être que perdante parce que, là encore, elle fit une politique à mi-chemin comme avec l'Allemagne après 1920, comme avec l'Italie pour l'Ethiopie. On pouvait intervenir et ne pas intervenir. On intervint assez pour se le voir reprocher dans le camp adverse, pas assez pour donner aux Républicains un appui efficace.

Jean Zay, p. 114

...Et aboutit à un compromis.

1° Officiellement

Le Gouvernement français, après en avoir délibéré en Conseil des Ministres cet après-midi, a été unanime à décider de n'intervenir d'aucune manière dans le conflit intérieur d'Espagne. Cette thèse, soutenue par M. Yvon Delbos, Ministre des Affaires Etrangères, a été approuvée à l'unanimité. Enfin, au sujet des fournitures de matériel de guerre que le Gouvernement espagnol aurait sollicitées, on déclarait dans les milieux officiels, à l'issue du Conseil des Ministres, « il est faux que le Gouvernement français s'affirme résolu à pratiquer une politique d'intervention.

Note communiquée à la presse par l'Agence Fournier, citée par M. Renouvin, *Colloque*, p. 332

2° Secrètement

Deux décisions sont prises :

a) accord pour livrer des armes directement par l'intermédiaire du Mexique, et pour des livraisons privées ;

b) provoquer un débat à la Chambre, puis fixer la position française.

Com. d'Enquête 1947, p. 310-311

Application du compromis.

a) Interdiction d'exporter des armes, mais possibilité d'une aide privée, avec l'accord du gouvernement.

...la portée des livraisons d'armes dans un pays étranger est toute différente suivant qu'il s'agit :

1 — de fournitures faites directement, à titre privé, par des fabricants aux autorités étrangères ;

2 — de fournitures privées faites avec l'autorisation du gouvernement du pays de fabrication ;

3 — de fournitures faites par le gouvernement du pays de fabrication lui-même, ou à son instigation.

Dans le dernier cas, l'opération présente les caractéristiques de l'intervention dans les affaires intérieures

d'un autre Etat. La force de la puissance publique de l'Etat livreur se trouve, en effet, dans une de ses fractions, mise à la disposition d'une autorité étrangère. Toute la gravité de ce fait apparaîtrait si les insurgés venaient à être reconnus comme gouvernement de fait par des Etats étrangers. Ceux-ci pourraient, à leur tour, prêter officiellement appui, par concours analogue, aux autorités insurgées.

Que, dans le cas actuel, une reconnaissance des insurgés comme gouvernement de fait intervienne de la part du Reich ou du Gouvernement italien, et la situation apparaîtra immédiatement dans toute sa gravité.

Note de la Direction Politique du Ministère des A.E. - DDF n° 30 du 26 juillet

L'interdiction devient effective.

Delbos en avertit le Ministre des Finances, V. Auriol :

Conformément à la décision prise le 25 juillet en Conseil des Ministres, l'exportation à destination de l'Espagne de matériel de guerre spécifié dans la liste annexée au décret du 3 septembre 1935, doit être interdite jusqu'à nouvel ordre.

Sera autorisée, toutefois, dans des conditions déterminées par la réglementation en vigueur, l'exportation des avions sans armement, qui seraient fournis au Gouvernement espagnol par l'industrie privée.

Je vous serais obligé de donner vos instructions en conséquence aux bureaux des douanes.

DDF n° 33 du 26 juillet

Mêmes instructions dans un télégramme de Delbos à l'Ambassadeur à Madrid Herbette, ainsi qu'aux Ambassadeurs dans les principales capitales :

...le Gouvernement de la République a déjà, en différentes occasions, marqué qu'il s'était fait une règle de ne pas intervenir dans les affaires intérieures des autres Etats.

Dans les circonstances actuelles, il a dû prendre toutes les dispositions que sa fidélité au principe de non-intervention lui impose, même au regard d'un gouvernement régulier et ami, et quelque légitime que soit la lutte que celui-ci poursuit pour le maintien de l'ordre...

Je me suis trouvé dans l'obligation de faire connaître à l'Ambassadeur d'Espagne, en invoquant les considérations qui précèdent, que toute livraison de matériel de guerre, terrestre ou aérien, est interdite à destination de l'Espagne, qu'il s'agisse de matériel appartenant à l'Etat ou à l'industrie privée. Toutefois, conformément à certains précédents, demeure autorisée l'exportation des avions sans armement, qui seraient fournis au Gouvernement espagnol par l'industrie privée.

DDF n° 34 du 27 juillet

Dans le même temps, des transactions secrètes sont menées avec l'Ambassadeur d'Espagne.

> Dans le courant de la journée, 140 000 livres sterling d'or, prises sur les réserves de l'Espagne, arrivèrent au Bourget, en garantie de paiement. Cot demeura l'organisateur principal de ces transactions. André Malraux... servit d'acheteur au Gouvernement républicain. Dès lors, l'Ambassade d'Espagne à Paris se transforma en un véritable caravansérail où défilaient, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, des individus de toutes les nationalités, venus offrir toutes sortes d'armes, d'avions et de munitions, aux prix les plus divers.
>
> Thomas, I, p. 321 (qui se réfère à Azcarate Mémoires inédits), p. 20

Le Gouvernement dément officiellement toute livraison d'armes.

> Léon Blum et Delbos, devant la Commission des Affaires Etrangères du Sénat, déclarent que le Gouvernement donne « un démenti absolu à tous les bruits concernant les prétendues livraisons françaises d'armes, d'avions et de matériel de guerre. » Ils reçoivent les félicitations de la Commission.
>
> M. Renouvin, *Colloque* p. 333

30 juillet

L'intervention italienne, par contre, devient patente...

Atterrissage forcé d'avions italiens au Maroc :

> Deux avions trimoteurs de bombardement, armés chacun de cinq mitrailleuses et d'un approvisionnement de cartouches, ont atterri ce matin près d'Oujda, l'un d'eux s'écrasant près de Saida, l'autre se posant près de l'embouchure de la Moulouya. Les deux équipages, qui sont italiens, sont munis de passeports leur attribuant une identité civile. Mais, d'après une liste affichée dans l'un des avions, ils semblent être composés d'officiers et sous-officiers de l'aviation italienne. L'équipage de l'avion qui s'est écrasé comprend cinq hommes, dont deux ont péri, les trois autres étant gravement blessés; l'appareil contenait des capotes militaires italiennes. Le second équipage est indemne, et a été mis en état d'arrestation provisoire. L'appareil a été saisi et remis à l'autorité militaire.
>
> Un avion militaire espagnol est venu survoler le lieu d'atterrissage du second avion, et a laissé tomber un ballot contenant des uniformes de légionnaires, ainsi qu'un message rédigé en italien, invitant l'équipage à revêtir ces uniformes et à se faire passer pour des légionnaires espagnols égarés.
>
> Télégramme de Peyrouton, Résident Général de France à Rabat, à Delbos
> DDF n° 46 du 30 juillet

...Et le Ministre de l'Air envoie une mission d'enquête :

> Dès que j'ai eu connaissance de cette affaire, j'ai décidé de faire faire une enquête impartiale ; j'aurais pu la confier aux officiers de mon Cabinet, mais je n'ai pas voulu prendre quelqu'un qui pût être suspect, et je me suis adressé à l'ancien Ministre de l'Air, qui était le général Denain... et cette enquête a révélé que c'était le 17, c'est-à-dire le jour-même où la révolte de Franco a éclaté, que les avions italiens étaient prêts pour être mis au service de Franco. Si bien que l'on avait la preuve, je ne dirai pas que Mussolini avait, dès le début, lancé Franco, mais qu'il y avait, dès avant la révolte, ou tout au moins au moment même de la révolte, une collusion entre le Gouvernement italien et les révoltés espagnols.
>
> Cot, *Colloque* p. 368

Vendredi 31 juillet

Ce qui n'empêche pas Y. Delbos de déclarer à la Chambre des Députés :

> Nous aurions pu livrer des armes au Gouvernement espagnol légitime de droit et de fait. Nous ne l'avons pas fait, d'abord par doctrine et par humanité, et pour ne pas donner un prétexte à ceux qui seraient tentés d'en fournir.
>
> Cité par Renouvin, *Colloque* p. 333

Samedi 1er août

Le Gouvernement français pense pouvoir enrayer cette aide par une proposition de non-intervention à toutes les puissances.

Deuxième Conseil des Ministres : Léon Blum confirme la contradiction de la situation :

> Notre devoir exige que nous soutenions nos amis espagnols, quelles que soient les conséquences de ce soutien.

Trois conclusions de ce Conseil :

1° Appel à toutes les nations pour observer les règles de la non-intervention.

2° La France n'a pas envoyé d'armes.

3° La France réserve sa liberté d'action si d'autres envoient des armes.

Cot, pp. 313-315

La décision de non-intervention est connue à 20 heures.

A LA DECISION D'APPLICATION
B - DE LA PROPOSITION DE NON-INTERVENTION

Semaine du 1er au 8 août

Le Gouvernement français transmet sa proposition à Londres et à Rome...

Télégramme de Delbos à l'Ambassade de France à Londres, du 1er août :

> La décision prise par le Gouvernement français en ce qui concerne l'exportation d'armes à destination de l'Espagne, dont je vous ai donné connaissance par mon télégramme du 27 juillet, a été jusqu'à ce jour strictement observée.
>
> Le fait que des fournitures de guerre proviennent maintenant de l'étranger aux insurgés n'est pas sans nous donner de sérieuses préoccupations. Une assistance de plus en plus large, prêtée de divers côtés aux forces qui s'opposent en Espagne, risque d'entraîner des complications préjudiciables au maintien de bons rapports internationaux.
>
> En conséquence, je vous serais obligé de faire part au Gouvernement britannique de ces préoccupations, de lui demander si (...) il serait disposé à s'entendre avec les Gouvernements de Paris et de Rome pour l'adoption de règles communes de non-intervention. Cette entente des puissances méditerranéennes les plus intéressées serait à étendre le plus tôt possible aux autres pays. Vous ajouterez qu'en attendant qu'une entente à ce sujet ait été réalisée, et en raison des fournitures de guerre maintenant reçues par les insurgés, le Gouvernement français estimerait difficile d'opposer un refus de principe aux demandes d'un Gouvernement régulier et officiellement reconnu, et qu'à cet égard il devrait se réserver une liberté d'appréciation allant au-delà des règles qu'il s'était précédemment tracées.
>
> DDF n° 56

...Et invite Berlin à s'associer à la non-intervention.

Télégramme du 3 août de Delbos à A. François-Poncet, Ambassadeur de France à Berlin :

> Vous voudrez bien indiquer à M. von Neurath que le Gouvernement français souhaiterait vivement que le Gouvernement allemand participât à l'entente envisagée et qui, en raison de la situation géographique, est dès maintenant proposée aux Gouvernements de Londres et de Rome.
>
> DDF n° 65

Mais les puissances fascistes font traîner leur réponse...

L'Allemagne

où règne une apparente incertitude, voire une divergence de vues entre le parti nazi et la Wilhelmstrasse.

L'Ambassadeur allemand à Paris, Welczeck, envisage un compro-

mis en Espagne :

...Si pourtant, contre toute attente, les deux adversaires donnaient des signes de lassitude, ce qui préparerait le terrain à une entente, je me demande si nous ne ferions pas bien de prendre l'initiative de négocier cette entente, comme je viens de le dire. Peut-être l'Allemagne pourrait-elle alors, ensemble avec l'Angleterre, l'Italie et la France, et sous la garantie de la plus stricte neutralité, inviter les groupes combattants à déposer les armes et promettre au peuple espagnol de l'aider dans son redressement moral et économique. Cette initiative servirait sans aucun doute nos intérêts, et s'imposerait si nous devions craindre la défaite des rebelles.

D'autre part, il n'y a qu'une défaite complète des gauches (défaite qui, d'après les informations que je possède, ne semble nullement impossible, pourvu que les rebelles soient abondamment ravitaillés en matériel de guerre, et surtout en avions) qui puisse provoquer une dictature fasciste, seule susceptible, à mon avis, de rétablir le calme dans le pays après ce qui s'est passé.

AW 16 - Télégramme du 2 août

Dans un télégramme daté, lui aussi, du 2 août, adressé au Directeur du Département Politique de la Wilhelmstrasse, Dieckhoff, Welczeck ajoute :

Si les rebelles ne reçoivent pas bientôt au moins autant d'avions et de bombes que les Français en ont livrés au Gouvernement espagnol, je crains qu'ils ne puissent pas tenir.

Et François-Poncet adresse un télégramme à Delbos le 4 août :

M. von Neurath, que j'ai vu ce matin à onze heures un quart a accepté la suggestion de participer à des échanges de vues ayant pour objet la fixation de règles communes de non-intervention dans les affaires d'Espagne.

Il s'est d'abord élevé avec vivacité contre l'idée de faire une déclaration de neutralité. Des déclarations de ce genre, selon lui, ne signifient pas grand-chose. Ce sont des formules vagues et creuses, et qui supposent définis des termes qui ne le sont pas, à commencer par celui de neutralité et celui de non-intervention. L'Allemagne est restée neutre en face du conflit italo-abyssin. Elle n'a pas eu besoin, pour cela, de faire une déclaration de neutralité, bien que l'Angleterre l'en eût sollicitée. A l'égard des événements d'Espagne, comme à l'égard de la guerre d'Abyssinie, l'Allemagne observera la même attitude.

M. von Neurath m'a rappelé qu'il m'en avait donné l'assurance il y a deux jours (voir mon télégramme n° 2365).

(...)

J'ai parlé à M. von Neurath de l'envoi d'avions allemands au Maroc espagnol et de la présence de navires allemands dans les ports occupés par les insurgés. Il m'a répondu qu'il ne savait rien au sujet de ces avions. Et, quant aux navires, il m'a déclaré qu'ils se rendaient partout où il y avait des Allemands qui souhaitaient être évacués. Il a ajouté qu'il ne pouvait comprendre les insinuations et les attaques auxquelles s'était livré à ce propos un journal aussi important que la *Dépêche de Toulouse,* car les bateaux allemands faisaient exactement la même chose que les bateaux français.

L'état d'esprit dont a témoigné le Ministre n'est donc pas entièrement favorable. Son acceptation a été entourée d'objections et de réticences, et j'ai dû le presser pour l'obtenir. Au fond, il semble croire qu'on n'aboutira pas à un résultat satisfaisant...

(La presse berlinoise)... « ne dit pas un mot de la démarche que j'ai effectuée hier à l'Office des Affaires Etrangères ni de l'accueil que cette démarche a reçu. J'ai essayé de savoir, auprès du chef des Services de Presse de la Wilhelmstrasse, quelles étaient les raisons de cette consigne de silence. Il m'a déclaré qu'au moment où l'on pouvait croire que des négociations diplomatiques très actives allaient s'engager, tant au sujet de l'Espagne qu'à propos de la conférence des cinq puissances, M. von Neurath jugeait inopportun, et même dangereux, que la presse fût informée de chaque visite qui lui serait faite par un ambassadeur et tenue au courant des moindres phases de la conversation. C'était, selon lui, le meilleur moyen de compromettre les chances de succès des pourparlers envisagés.

M. von Neurath n'a sans doute pas tort. Mais il n'en est pas moins probable qu'il craint de s'être avancé vis-à-vis de moi un peu loin, et surtout un peu vite, non seulement par rapport aux sentiments que peuvent éprouver le Chancelier et son entourage de nazis, mais aussi par rapport à la position de l'Italie, qui ne s'est pas encore prononcée, et a différé sa réponse (...).

L'attitude du Ministre des Affaires Etrangères du Reich me semble très significative. Elle ne laisse guère de doute sur l'existence d'un accord de consultation mutuelle et d'action diplomatique concertée entre l'Allemagne et l'Italie.

DDF n° 70

L'Italie

Télégramme de l'Ambassadeur de Chambrun à Delbos du 6 août :

Le Comte Ciano m'a donné ce matin connaissance verbale de la réponse italienne à la position française relative aux affaires espagnoles. Il m'a d'abord déclaré

que l'Italie adhérait en principe à la thèse de non-intervention dans la guerre civile qui déchire l'Espagne, mais il a aussitôt cru devoir ajouter trois demandes de précisions, dont Votre Excellence appréciera toute la gravité :

1° L'Italie demande si la solidarité morale avec une des parties en lutte, solidarité qui s'est exprimée et s'exprime par des manifestations publiques, des campagnes de presse, des souscriptions, des enrôlements de volontaires etc. ne constitue pas déjà une éclatante et dangereuse forme d'intervention.

2° L'Italie désire savoir si l'engagement de non-intervention aura un caractère universel ou non, et s'il obligera non seulement les Gouvernements, mais aussi les particuliers.

3° L'Italie souhaiterait connaître si le Gouvernement qui a pris l'initiative de la proposition se préoccupe également des modalités de contrôle, en vue de l'observation de cet engagement.

Au cours de cet exposé, que j'ai interrompu à plusieurs reprises en marquant ma fâcheuse impression de l'esprit polémique qui s'en dégageait, j'ai fait observer, non sans sévérité, au Ministre des Affaires Etrangères, que la première demande d'éclaircissement présentée du côté italien était loin de contribuer à l'apaisement, si souhaitable pour l'Europe, que le Gouvernement français avait en vue.

Comme j'insistais à nouveau très vivement auprès de lui sur la nécessité de préciser, ou du moins d'atténuer, le priant de se mettre immédiatement en communication avec le Chef du Gouvernement, il m'a affirmé que c'était impossible, M. Mussolini lui ayant téléphoné ses instructions le matin même, en indiquant qu'il ne saurait revenir sur leur contenu.

DDF n° 90

Le chargé d'affaires allemand à Rome, Plessen, donne à son Ministre des Affaires Etrangères, von Neurath, la raison des hésitations de l'Italie à signer l'accord de non-intervention :

Elle cherche, toutefois, à en différer la conclusion pour pouvoir continuer le plus longtemps possible à fournir des armes au général Franco.

AW 28, le 14 août

Le Portugal

Télégramme de M. Leroy, Ministre de France à Lisbonne, 6 août :

...Dès maintenant, m'a dit M. Monteiro, la démarche dont vous êtes chargé par votre Gouvernement appelle de notre part les importantes observations suivantes :

1° Puissance intéressée au maintien de la neutralité de la zone de Tanger, où nous avons d'importants intérêts portugais, nous sommes émus de voir cette neutralité nettement violée par les manœuvres cons-

tantes de navires de guerre espagnols, et cela en dépit de l'intervention du Comité de Contrôle.

2° Notre adhésion à l'accord proposé ne pourra, en tout cas, être envisagée que lorsque le Gouvernement de l'U.R.S.S. y aura adhéré lui-même formellement.

3° Le Gouvernement portugais, fermement attaché au principe de non-intervention, qu'il affirme avoir jusqu'ici strictement observé, tient à faire remarquer que, de par son voisinage immédiat avec l'Espagne, le Portugal se trouve dans une position toute spéciale, qui lui fait redouter d'être menacé et même « attaqué » dans le cas où un Gouvernement communiste s'établirait en Espagne.

Malgré tout notre désir, a ajouté M. Monteiro, de répondre favorablement à la proposition des Gouvernements français et britannique, le péril est tel pour nous que nous ne pourrons le faire que si, en contrepartie, nous recevons de leur part des garanties formelles assurant la sécurité et l'indépendance du Portugal. Je n'ai pu que prendre acte de ces déclarations, que je communique d'urgence à Votre Excellence.

DDF n° 96

...et continuent à envoyer des armes.

L'aide allemande a commencé très tôt, comme en témoigne la note de Dieckhoff, directeur du département politique du Ministère des Affaires Etrangères d'Allemagne, le 25 juillet, note qui confirme aussi que le Ministère est beaucoup plus réservé que le parti dans les premiers jours :

Hier, à Tempelhof, sont arrivés, dans un avion de la Lufthansa, deux officiers des rebelles espagnols qui, au nom du général Franco, désirent négocier avec nos services l'achat d'avions et de matériel de guerre...

...A mon avis, il est absolument indispensable que les services allemands de l'administration et du parti, dans l'état actuel des choses, continuent à observer la plus entière réserve à l'égard des deux officiers. Des livraisons d'armes aux rebelles seraient très vite connues (*La Liberté* a déjà publié des informations de ce genre). De même, la situation de la colonie allemande en Espagne, et celle des navires de commerce qui s'y trouvent, seraient compromises à l'extrême si l'on apprenait maintenant que nous ravitaillons les rebelles...

AW n° 6

Le Gouvernement français est au courant de l'aide italienne et allemande aux rebelles.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le communiquer verbalement au Foreign Office, le Gouvernement français a pris la décision d'interdire l'exportation des armes à destination de l'Espagne, et cette interdiction a été jusqu'ici strictement observée.

Il est apparu, au cours de ces derniers jours, que les

insurgés espagnols reçoivent maintenant des fournitures de guerre en provenance de l'étranger. Le fait n'est pas sans causer de graves préoccupations au Gouvernement de la République, car, une assistance de plus en plus large aux divers éléments qui se combattent actuellement en Espagne, risque de provoquer des complications propres à faire tort au maintien des bonnes relations internationales.

En conséquence, le Gouvernement français, toujours attaché au principe de non-intervention, souhaiterait que ce principe put être accepté comme une règle commune par les Gouvernements de Londres, de Paris et de Rome. Une telle entente entre les puissances méditerranéennes les plus intéressées aux événements d'Espagne devrait être étendue le plus tôt possible aux autres nations.

Lettre de Cambon, chargé d'affaires
de France à Londres, à Eden, Secrétaire
d'Etat au Foreign Office, 4 août - DDF n° 78

Les renseignements qui me parviennent de source secrète et sûre, touchant l'ampleur des concours que les rebelles cherchent à s'assurer, me persuadent de plus en plus que, sous peine de s'exposer à de graves complications internationales, il importe de ne pas perdre de temps.

. . . . . .

A l'heure actuelle, nous n'avons reçu de Berlin qu'une réponse vague ; Rome persiste à garder le silence ; nous savons que des fournitures ont été, de ces deux côtés, effectuées au profit des rebelles, et nous avons des raisons de penser qu'elles continuent...

Télégramme de Delbos à Cambon
5 août - DDF n° 83

Aussi Delbos menace-t-il de relâcher la non-intervention...
en s'adressant surtout à Londres :

Je vous prie de faire d'urgence une démarche très pressante auprès du Gouvernement britannique, pour lui exposer les dangers pour la paix qui résultent, à l'heure présente, du développement des affaires d'Espagne.

1° Le Gouvernement français, qui demeure attaché au principe de non-intervention, a pris, dès le début, une attitude de complète abstention, à laquelle il désirerait pouvoir se tenir.

2° L'arrivée d'avions étrangers, d'origine italienne ou allemande, mis en service dès l'insurrection, oblige le Gouvernement à s'écarter de cette position, et ne lui permet pas de refuser toutes facilités à un gouvernement issu d'actions régulières, et dont le maintien représente actuellement le seul espoir d'ordre légal en Espagne. Si aucune initiative ne

permet de mettre fin aux fournitures d'armes que chaque parti recherche dans les pays sur lesquels il croit pouvoir trouver appui, l'Espagne risque de devenir le champ clos où s'affronteront les matériels des grandes puissances. Une tension croissante ne pourra être évitée. Le Gouvernement anglais partagera sans aucun doute nos appréhensions quant à la gravité des dangers qui menaceraient la paix.

Télégramme de Delbos à Cambon
4 août - DDF n° 69

En attendant qu'un accord puisse être réalisé à cet égard, et en raison du fait que les insurgés ont, dès maintenant, reçu des fournitures de guerre, le Gouvernement de la République jugerait difficile d'opposer désormais un refus de principe aux demandes d'un Gouvernement régulièrement constitué et officiellement reconnu, et devrait se réserver, dans ce domaine, une liberté d'appréciation allant au-delà de la règle qu'il s'est imposée jusqu'ici.

Lettre de Cambon à Eden
4 août - DDF n° 78

Nous ne sommes plus en mesure d'opposer un refus aux demandes pressantes d'un Gouvernement régulier, qui se plaint d'être l'objet d'une sorte de blocus, alors que les rebelles sont ravitaillés, et dont l'effondrement entraînerait, pour les intérêts permanents de la sécurité française, les plus sérieuses conséquences.
Mais, je le répète, notre plus vif désir est que l'appui sans réserve du Gouvernement britannique permette de réaliser dans le plus bref délai possible, un accord général de non-immixtion...

Télégramme de Delbos à Cambon
5 août - DDF n° 83

Le silence que l'on observe à Berlin sur notre proposition après une vague approbation de principe, la lenteur apportée à Rome à l'examen de la question, l'importance des fournitures faites aux rebelles, le fait que ces fournitures continuent (d'après un renseignement sûr, le croiseur Deutschland aurait débarqué à Ceuta de nombreuses caisses de bombes pour avions), mettent le Gouvernement français dans l'impossibilité d'opposer un refus aux demandes pressantes d'un Gouvernement régulier, qui se plaint d'être l'objet d'une série de blocus, alors que les rebelles sont ravitaillés, et dont l'effondrement entraînerait, pour les intérêts permanents de la sécurité française, les plus sérieuses conséquences. Le Gouvernement français n'en persiste pas moins dans le vif désir de voir réaliser, dans le plus bref délai, un accord de non-immixtion auquel feraient parties les principales puissances intéressées...

Télégramme de Delbos aux Ambassadeurs

dans les principales capitales
6 août - DDF n° 93

Et a même pris des mesures.

> Le Conseil des Ministres ayant décidé, le 1er août, de rapporter la décision qu'il avait prise le 25 juillet d'interdire, d'une manière absolue, à destination de l'Espagne, sauf en ce qui concerne les avions sans armes fournis par l'industrie privée au Gouvernement espagnol, l'exportation du matériel de guerre, les exportations de l'espèce ne devront plus être soumises qu'à la réglementation générale édictée par le décret du 3 septembre 1935, relatif à l'exportation de matériel de guerre, et par les arrêtés pris en application de ce texte.
> Je vous serais obligé de rectifier en conséquence les instructions que mon télégramme du 26 juillet vous demandait d'adresser aux bureaux des douanes.
>
> Télégramme de Delbos à Auriol
> 3 août - DDF n° 66

Le 3 août, Lioré, demandant l'autorisation d'exporter en Espagne 14 avions monoplaces D 37, le Ministère des Affaires Etrangères donnait son accord (L. n° 431 au Ministère de l'Air). Toujours le 3, Potez et la S.E.C.M. effectuaient les mêmes demandes pour, respectivement, 6 avions Potez non armés et 6 avions Amiot. Le Ministère émettait, le lendemain, des avis favorables.

Note *in* DDF p. 120

Le Gouvernement anglais se montre inquiet du recul que pourrait marquer la France dans l'application de sa déclaration de non-intervention.

Mounsey, assistant du Sous-Secrétaire d'Etat, exprime les réticences du Foreign Office envers la France :

> Je pense que nous devrions être très prudents dans notre réponse. Le Gouvernement français aimerait sans aucun doute nous entraîner dans quelque engagement de soutenir, même seulement d'un point de vue moral, l'actuel Gouvernement espagnol (...).
> Nous sommes aussi anxieux que lui-même de circonscrire le conflit, mais notre but principal devrait être, je pense, de rester totalement impartiaux et libres de poursuivre la politique de non-intervention en Espagne.
>
> PRO W 7504/62/41 *in* FO 371 20.526

En réalité, les Anglais ne veulent pas s'engager seuls aux côtés de la France. Ils poussent le Gouvernement français à prendre des initiatives en faveur de la non-intervention, mais ne signeront un accord qu'avec la certitude de la participation italienne, allemande et soviétique.

Cambon relate un entretien au Foreign Office :

> J'ai affirmé qu'en présence des faits nouveaux qui s'étaient produits depuis deux jours en Afrique du Nord, la liberté d'appréciation que s'était toujours réservée le Gouvernement français risquait maintenant de revêtir des conséquences pratiques, que nous avions réussi à

éviter jusqu'ici.

J'ai ajouté que cette réponse britannique, quelque satisfaisante qu'elle fût, risquait néanmoins d'être interprétée comme plaçant des puissances dont l'attitude en matière de neutralité n'avait pas été correcte, sur le même niveau que la France.

Il m'a été répondu qu'il s'agissait du passé et de faits auxquels il convient précisément de remédier.

J'ai alors déclaré que ces agissements pouvaient se poursuivre d'ici la conclusion de l'accord et que, en tout cas, ils rendaient infiniment difficile au Gouvernement français d'écarter les sollicitations naturelles dont il était, sans doute, l'objet de la part du Cabinet de Madrid.

Supposons, ai-je dit; nous nous trouverons tout de même en situation plus régulière, lorsque nous discuterons l'accord, que certains de nos interlocuteurs.

Cette perspective a vivement alarmé le Foreign Office. J'ai été instamment prié d'insister auprès de vous pour que le Gouvernement français se maintienne dans la voie qui a été la sienne jusqu'ici, et qui lui a permis de rendre ainsi, de l'aveu même des Anglais, à la cause de toutes les nations un immense service.

Télégramme à Delbos, 4 août - DDF n° 74

Delbos prend alors une nouvelle initiative...

Projet de déclaration :

Les Gouvernements .. ..

Déplorant les tragiques événements dont l'Espagne est le théâtre ;

Décidés à s'abstenir rigoureusement de toute ingérence, directe ou indirecte, dans les affaires intérieures de ce pays ;

Animés de la volonté d'éviter toute complication préjudiciable au maintien de bonnes relations entre les peuples,

Déclarent ce qui suit :

1° Les Gouvernements ci-dessus interdisent, chacun en ce qui le concerne, l'exportation, directe ou indirecte, la réexportation et le transit, à destination de l'Espagne, des possessions espagnoles ou de la zone espagnole du Maroc, de toutes armes, munitions et matériels de guerre, ainsi que de tous aéronefs, montés ou démontés, et de tous navires de guerre.

2° Cette interdiction s'applique aux contrats en cours d'exécution.

3° Les Gouvernements .. .. se tiendront informés de toutes mesures prises par eux pour donner effet à la présente déclaration, qui entre immédiatement en application.

Annexe au télégramme de Delbos à Cambon - DDF n° 83, 5 août

...Tout en faisant preuve d'esprit de conciliation.

> Le meilleur moyen d'obliger le Gouvernement italien à prendre ses responsabilités est, non d'engager une polémique, mais de le mettre en présence de propositions précises. Vous voudrez donc bien communiquer d'urgence au Comte Ciano le projet de déclaration que je vous adresse par télégramme séparé...
>
> Vous aurez soin de faire remarquer au Ministre des Affaires Etrangères que ce texte, dans la mesure même où il précise la position claire et sans équivoque que nous souhaitons voir prendre par tous les Gouvernements intéressés, répond dans une large mesure aux questions qu'il vous a posées. En particulier, il en résulte clairement que les fournitures pour l'industrie privée sont interdites au même titre que les fournitures d'Etat ; en ce qui concerne le contrôle, le paragraphe 3 en prévoit déjà des possibilités ; mais, aussi désireux que le Gouvernement italien peut l'être de voir assurer une complète efficacité aux engagements qui seraient pris, nous examinerons volontiers toute proposition précise qui serait formulée sur ce sujet.
>
> Télégramme de Delbos à de Chambrun
> DDF n° 94 du 6 août

Les pressions cependant, contre toute aide aux républicains, s'accentuent...

...en France

Démarches de Henry Béranger, Président de la Commission des Affaires Etrangères au Sénat, et Jean Mistler, Président de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre, auprès de Delbos

P. Cot

...et surtout en Angleterre

Jules Moch, au retour d'un voyage privé à Londres, a rencontré les milieux politiques :

> J'ai rapporté une phrase de Baldwin, que m'a certifiée l'Ambassadeur (...) : « Nous autres, Anglais, nous haïssons le bolchevisme, mais nous haïssons autant le fascisme ; s'il y a un pays au monde où fascisme et bolchevisme s'entretuent, c'est grand bien pour l'humanité. » Voilà la position anglaise, et j'en ai ramené une certitude (...) c'est que l'Angleterre nous laisserait absolument seuls, dans l'hypothèse où une guerre éclaterait à la suite des événements d'Espagne et que, par conséquent, il fallait trouver une autre solution.
>
> C.R. SALB, 26/4/47

Même impression de Darlan, que L. Blum avait envoyé en mission auprès de l'amiral Chatfield, sur les conseils de Philip Noel Baker.

> Darlan a proposé une médiation et exprimé ses craintes devant les menaces italo-allemandes sur les Baléares et les Canaries. Chatfield a éludé.
>
> L. Blum - Com. Enquête

C.R. des entretiens *in* DDF n° 87

Le compte rendu britannique confirme pour l'essentiel celui de Darlan quant au contenu des entretiens (PRO W 7781/9549/41 in FO 371 20.527). Il montre toutefois que Londres prend (ou fait mine de prendre) à la légère, l'inquiétude française et que surtout on veut absolument éviter, du côté anglais, de se laisser entraîner par la France dans une intervention quelconque. Lord Chatfield rapporte l'entretien :

> L'amiral Darlan m'a dit que l'Etat Major de la marine voyait la situation en Espagne avec beaucoup d'inquiétude en raison de l'action éventuelle des autres puissances. Il ne voulait ni d'un gouvernement fasciste, ni d'un gouvernement communiste en Espagne et pourtant l'un ou l'autre semblait inévitable. Cela signifiait une guerre civile prolongée qui épuiserait l'Espagne et laisserait, quel que soit le vainqueur, un gouvernement affaibli. En conséquence, l'Espagne se trouverait elle-même dans une position affaiblie, incapable de résister à toute entreprise italienne ou allemande. Il redoutait que l'Italie ne tire profit de la situation en prenant les Baléares et l'Allemagne les Canaries. Cela serait particulièrement dangereux à la fois pour la France dans ses communications avec l'Algérie et le Maroc français et pour l'Angleterre à l'égard des routes de la Méditerranée et du Cap. Que pensions-nous de cela ? L'Etat Major naval français était très inquiet. Je lui demandai s'il s'agissait là d'hypothèses ou s'il se fondait sur des informations. Il me répondit qu'en ce qui concernait l'Italie et les Baléares, ils disposaient d'informations, mais qu'ils n'avaient pas de certitude en ce qui concernait l'Allemagne et les Canaries. Je lui demandai si, du fait de ces inquiétudes, ils avaient l'intention d'envoyer des navires d'observation dans les deux groupes d'îles. Il me répondit : si vous entendez le faire, nous suivrons, mais nous ne souhaitons pas envoyer, seuls, des navires français ; nous voulons agir comme vous-même ; si vous avez l'intention de laisser des navires sur les côtes d'Espagne, nous le ferons également ; si vous les éloignez, nous éloignerons aussi les nôtres.
>
> Je l'informai que l'Amirauté n'avait pas de politique en la matière et que nous agissions surtout selon les instructions du Foreign Office, dont la politique avait été expliquée très clairement le matin même dans la presse. Nos navires croisaient près des côtes d'Espagne, seulement pour assurer la sécurité de nos nationaux ; mais nous avions déjà évacué la grande majorité d'entre eux et envisagions donc de ramener nos forces à un minimum pour la sécurité de ceux qui restaient. Pour ma part, je n'avais pas d'informations semblables à celles qu'il m'avait communiquées (ceci n'est pas, bien sûr, entièrement exact puisque nous disposons de

certaines informations) mais si le Ministère français de la Marine considérait réellement que la situation était si grave, en particulier en ce qui concerne les Baléares, je pensais que la meilleure démarche serait que le Quai d'Orsay informe notre Ambassadeur à Paris. Je lui étais néanmoins extrêmement obligé d'avoir eu l'amabilité de venir m'expliquer la situation telle que la voyait le Ministre français de la Marine...

Commentaire de Samuel Hoare, Lord de l'Amirauté :

J'ai discuté de notre position avec le Premier Lord de la Mer. Nous sommes d'avis que les informations françaises ne sont pas suffisamment précises pour que nous fondions notre action sur elles.

En réalité, le Ministre français de la Marine semble quelque peu en proie à la panique. Comment expliquer autrement cette visite curieuse de deux amiraux en civil, sans avertissement et apparemment sans que le Quai d'Orsay soit informé ?

Pour le moment, il semble évident que nous devrions poursuivre notre politique actuelle de neutralité et que, si l'occasion se présente, nous devrions éloigner des côtes d'Espagne tous les navires qui ne sont pas à l'heure actuelle nécessaires. J'imagine que si les Italiens ou les Allemands semblent réellement sur le point de faire « un coup », nous pourrons envoyer des navires à bref délai vers le point menacé.

Je serais cependant étonné que l'un de ces gouvernements envisage une action de cette sorte à un moment où l'un et l'autre ont accepté de prendre part aux conversations du nouveau Locarno et quand l'Italie semble désireuse de renouer des relations amicales avec la France et nous-même.

Dès le 4 août, d'ailleurs, Londres accepte l'idée de non-intervention, avancée par le Conseil des Ministres du 1er août :

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note du 2 août, concernant l'exportation des armes et des munitions de guerre à destination de l'Espagne, et de vous prier de bien vouloir faire savoir au Gouvernement français que le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni partage son grand désir d'éviter, dans les relations internationales, tout risque de complication, qui pourrait survenir au cas où l'une quelconque des parties engagées dans le présent conflit recevrait assistance de l'extérieur.

.. ..

Dans les circonstances présentes, le Gouvernement de Sa Majesté se féliciterait d'un accord rapide entre toutes les puissances susceptibles de livrer des armes et des munitions, en vue de renoncer à ces fournitures, et en vue de prohiber le ravitaillement en armes et munitions provenant de leurs territoires, en vertu du

principe de non-intervention dans les affaires espagnoles.

Il est cependant d'avis qu'un tel accord ne présenterait point toute la valeur nécessaire, s'il n'était accepté simultanément, dès l'origine, par les Gouvernements comme ceux de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Portugal et de la Grande-Bretagne, qui se trouvent directement affectés par la marche des événements en Espagne...

Si, en attendant un pareil accord général, le Gouvernement français, comme le Gouvernement italien (qui, si nous ne nous trompons, a été abordé déjà par le Gouvernement français) se déclarent prêts à appliquer le principe de l'interdiction du ravitaillement de l'Espagne en armes et munitions venant de l'extérieur, aussitôt que l'accord aura pu être réalisé entre les puissances intéressées, le Gouvernement de Sa Majesté est tout disposé, pour sa part, à faire une déclaration semblable.

Texte transmis par Cambon
DDF n° 71, 4 août

Le 7, à la veille du nouveau Conseil des Ministres, l'Ambassadeur anglais, Sir George Clerk, effectue une démarche auprès de Delbos, qui semble être la première depuis le début des événements.

1° Sir George Clerk a dit hier sans ambage à M. Yvon Delbos les préoccupations de son Gouvernement sur l'affaire espagnole. Il faut aller très vite dans la mise au point de l'entente pour la non-intervention et, surtout, que des fournitures d'armes ne s'effectuent pas entre temps, qui compromettraient tout.

2° L'Ambassadeur d'Angleterre craint particulièrement, si l'indécision de la lutte se prolonge, que le général Franco, ayant besoin d'acheter un concours à tout prix, soit amené à monnayer les Baléares pour l'appui italien ou, plus encore, les Canaries pour l'appui allemand. Il pense que la situation de Gibraltar n'en serait pas consolidée.

3° L'Ambassadeur de Belgique souhaite vivement voir se faire l'accord à cinq entre puissances locarniennes. Sir George Clerk se dit, comme Anglais, du même sentiment, mais ajoute qu'il faut tenir compte des préoccupations françaises.

L'un et l'autre ne cachent pas que leurs sympathies dans l'affaire espagnole vont aux rebelles, considérés comme seuls capables de faire échec à l'anarchie et à l'influence soviétique.

Note de la Sous-Direction d'Europe
8 août - DDF n° 108

Clerk rapporte lui-même cette entrevue, dans un compte rendu adressé le jour même à Eden :

(...) Je conclus l'entrevue en exprimant l'espoir que le Gouvernement français, même s'il se sentait, en attendant l'accord de non-intervention, dans l'impossibilité d'arrêter les transactions commerciales privées avec l'Espagne, ferait son possible pour limiter et retarder de telles transactions.

(...) Je priai M. Delbos de me pardonner ma franchise et lui répétai que tout ce que je lui avais dit exprimait un avis personnel et sous ma propre responsabilité, mais que je sentais que, dans une situation si critique, je devais lui montrer le danger de toute action qui pourrait engager définitivement le Gouvernement français d'un côté du conflit, et rendre plus difficile l'étroite collaboration entre nos deux pays, exigée par cette crise.

(...) Je réalise la responsabilité que j'ai prise en m'adressant au Ministre des Affaires Etrangères, comme je l'ai fait, sans instruction, mais j'avais des raisons de croire que les extrémistes du Gouvernement étaient en train d'exercer une pression croissante sur M. Blum, et j'étais certain que ce que je disais pouvait renforcer la position des éléments modérés.

PRO n° 7964/62/41 *in* FO 371 20.528

Cette initiative est chaleureusement approuvée par le Foreign Office, et l'un des adjoints d'Eden, Schuckburgh, commente :

Il serait peut-être bon (afin de renforcer encore plus la position de M. Blum contre ses soutiens de l'aile gauche) de donner à Sir G. Clerk autorité pour déclarer que le Gouvernement de Sa Majesté approuve entièrement le conseil qu'il a donné, et pour ajouter que nous recommandons fortement la même prudence à Lisbonne.

Un télégramme sera effectivement adressé à Sir Clerk le 10 août :

Votre langage est approuvé et semble avoir de bons résultats.

Ibidem

Tout en marquant l'inconvénient pour la France de l'absence d'un accord général, Delbos se contente des promesses d'accord des grandes puissances :

Je me réfère à votre télégramme 1483-1485.

Vous avez fort bien marqué au Foreign Office les multiples inconvénients que présentent les réserves que les services techniques croient devoir formuler.

Je vous prie de revenir sur cette question. Vous attirerez, en particulier, l'attention sur les difficultés que rencontrerait le Gouvernement français si le transit n'était pas interdit par accord entre la majorité des puissances européennes : nous serions exposés à devoir laisser transiter par voie ferrée des matériels dont l'exportation par l'industrie française serait interdite ; la situation qui se trouverait créée, de ce fait, devien-

drait rapidement intolérable.

Quant aux aéronefs, l'incident des avions envoyés d'Italie prouve assez la nécessité de prévoir des mesures de prohibition aussi étendues que possible. Je note, au surplus, que, d'après votre télégramme 1499, le Gouvernement allemand se défend seulement d'avoir fourni des avions de bombardement, ce qui n'exclut pas la fourniture d'appareils de chasse ou d'avions de transport, dont les usages militaires sont évidents (passage des troupes du Maroc en Espagne).

En ce qui concerne les contrats en cours, l'expérience faite durant l'application des sanctions à l'Italie a prouvé quelles facilités une exception à leur profit donnait à la fraude. Le Gouvernement britannique doit avoir d'autant moins de difficultés à accepter nos propositions à cet égard que le Foreign Office vous a déjà déclaré (votre télégramme 1430) que toute livraison de matériel de guerre à destination de l'Espagne était interdite.

Si nous voulons aboutir rapidement, et quelle que soit la valeur théorique des arguments mis en avant, il est essentiel que le Gouvernement britannique ne donne pas l'exemple de réserves dont pourraient se prévaloir d'autres Gouvernements, dont les intentions seraient plus contestables.

Télégramme de Delbos à Cambon
9 août - DDF n° 109

Un Conseil de Cabinet se réunit le vendredi 7 août.

Le Conseil est très divisé :

Nous en arrivons au Conseil du 8 août. Il est exact qu'il y a eu un procès-verbal que j'ai rédigé et tapé moi-même en trois exemplaires. Malheureusement, ce procès-verbal a été pris par les Allemands avec tous mes papiers, et je ne l'ai plus... C'était un procès-verbal qui tendait à montrer que la division, entre les membres du Gouvernement, ne passait pas par les partis. Il y avait des radicaux partisans de l'intervention à fond, Pierre Cot par exemple.

Il y a eu des socialistes très mous, Spinasse entre autres, quelques autres, ceux, d'une façon générale, qui ont tourné casaque en 1940.

J. Moch *in* CR SALB 26 avril 1967

Et Léon Blum a envisagé sa démission :

Les radicaux-socialistes... avertirent le Chef du Gouvernement qu'ils rendraient leurs portefeuilles si l'on s'obstinait à vouloir livrer les armes à l'Espagne.

Le Président Blum me dit textuellement : « Nous sommes des salauds si nous ne tenons pas nos promesses. Et, comme nous ne pouvons le faire, nous autres socialistes allons quitter le Gouvernement. Il y a Conseil des Ministres cet après-midi avec le Président

de la République. La crise va s'ouvrir. »

Je retournai aussitôt à l'Ambassade, et fis part de cette nouvelle à l'Ambassadeur Alvaro de Albornoz, et à Fernando de Los Rios. Ce dernier était, comme moi, chargé d'assister celui-ci dans les problèmes juridiques et politiques de l'achat d'armement... Tous deux furent d'avis qu'il était absolument nécessaire que le Gouvernement Blum continuât, et réfléchirent au moyen d'éviter sa chute. On reprendrait le chèque déjà remis en paiement au Ministère de la Guerre, et on le déchirerait en présence de Blum, en signe de notre renoncement à l'achat...

C'est la solution qui sera adoptée.

Témoignage de M. Jimenez de Asua
in *Colloque* p. 409

Le Ministre plénipotentiaire britannique à Paris, Sir Thomas, adresse un compte rendu au Foreign Office :

Je pense que la conversation de l'Ambassadeur avec Delbos vendredi soir, peut avoir été le facteur décisif pour amener le Gouvernement (français) à décider une politique de non-intervention en Espagne. Nous savons que cette décision n'est intervenue qu'après un très vif échange d'opinions parmi les Ministres eux-mêmes. Bargeton (5), à qui j'en avais parlé vendredi matin, m'avait dit que la position de Delbos, Chautemps et des autres membres modérés du Gouvernement, était chancelante, et que tout ce que nous pourrions faire pour aider Delbos serait très bienvenu. Bischoff, le Chargé d'Affaires autrichien, qui est venu voir l'ambassadeur ce matin (m'a confirmé) que, selon lui, comme selon les membres bien informés du Corps diplomatique, les conseils de modération de l'Ambassadeur, bien que donnés en son nom propre, et non d'une manière officielle, avait fait pencher la balance.

Viénot, le Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, qui a déjeuné avec moi aujourd'hui, m'a dit qu'il était présent au Conseil (6) et que les paroles opportunes de l'Ambassadeur avaient été des plus utiles. Il a ajouté cependant, qu'ils n'étaient pas encore sortis du bois (7). La réponse quelque peu équivoque du Gouvernement italien a provoqué une grande inquiétude, non seulement au sein du Cabinet, mais parmi les députés en général. Une nouvelle demande d'interpellation a été déposée pour cette semaine, et Vincent Auriol, le Ministre des Finances, qui, jusque-là était indécis, est maintenant passé nettement du côté des partisans de l'intervention au profit du Gouvernement de Madrid.

L. Blum fait une dernière concession au Gouvernement espagnol.

PRO W 8676/62/41 in FO 371 20.530

A ce moment-là, la seule livraison que nous puissions

faire était une livraison d'armes de chasse prises sur une tête de fabrication, et remplacées, nombre pour nombre, en queue de fabrication, pour la France. Il y avait 13 avions disponibles ; ils étaient à Pau, et Léon Blum nous avait donné instruction de les livrer, mais de les faire piloter par des Espagnols. Nous ne voulions pas que des pilotes militaires français, les seuls qui pouvaient manier ces avions de chasse, aillent jusqu'en Espagne. Léon Blum a fait durer la discussion de ce Conseil jusqu'à ce que je puisse lui annoncer que le dernier avion venait de décoller de Pau. Cela a été très long.

J. Moch CR SALB 26 avril 1967, p. 9

Et le Conseil des Ministres décide le 8 août la non-intervention unilatérale.

Delbos l'apprend aux principaux ambassadeurs.

Après avoir constaté l'accueil encourageant réservé dans différentes capitales aux propositions dont il a pris l'initiative concernant les affaires espagnoles, et escomptant qu'à bref délai un accord complet pourra être réalisé avec les principaux Gouvernements intéressés, le Gouvernement a décidé de confirmer dès maintenant sa décision du 25 juillet de ne pas autoriser les exportations d'armes et de fournitures pour l'Espagne, sans même maintenir la dérogation qu'il avait alors admise.

En faisant part d'urgence de cette décision au Gouvernement auprès de qui vous êtes accrédité, vous ne manquerez pas de souligner que la France accentue, par là, sa position de non-intervention, avec l'espoir que son exemple sera imité.

Mais il va de soi que si notre projet se heurtait, de la part de certains des principaux Gouvernements, à des objections qui ne pourraient être surmontées à bref délai, le Gouvernement français pourrait se trouver dans la nécessité d'examiner à nouveau l'ensemble de la situation.

Pour Londres :

la démarche faite auprès de moi hier par l'Ambassadeur d'Angleterre m'assure, au surplus, que la politique ainsi définie est en harmonie avec les préoccupations du Gouvernement britannique. Vous voudrez bien souligner que notre décision fait à ce Gouvernement un devoir encore plus pressant de donner à notre initiative son plein appui diplomatique.

Télégrammes du 9 août - DDF n° 111

La frontière est fermée.

Conformément à la décision prise le 8 août en Conseil des Ministres, l'exportation, à destination de l'Espagne et de ses possessions, du matériel de guerre spécifié dans la liste annexée au décret du 3 septembre 1935,

doit être, jusqu'à nouvel ordre, interdite sans exception.

Je vous serais obligé de rectifier, en conséquence, les instructions que mon télégramme n° 11 du 3 août vous demandait d'adresser aux bureaux des douanes.

Télégramme de Delbos à Auriol
9 août - DDF n° 112

archives-socialistes.fr

II. - L'APPLICATION ET LES EFFETS DE LA NON-INTERVENTION

A) *L'ACTION DIPLOMATIQUE*

1 - *Le ralliement des pays à la non-intervention*

L'Angleterre, après de simples réserves, se rallie aisément.

Lord Halifax suggère :

1° Le Gouvernement français renouvellerait auprès des puissances intéressées, mais cette fois sous la forme d'une lettre qu'il leur adresserait immédiatement, les propositions contenues dans son projet de déclaration... Cette lettre... mentionnerait en outre le fait que des échanges de vues se poursuivront afin de permettre l'étude et l'adoption de mesures ultérieures plus complètes.

Cette solution permettrait au Gouvernement français de maintenir intégralement le point de vue dont s'inspire son projet, tout en laissant aux autres Etats une certaine latitude...

...Les représentants diplomatiques anglais déclareraient aux Gouvernements en question que le Gouvernement de Sa Majesté est, pour sa part, prêt et désireux d'adopter une attitude analogue, et qu'il agira ainsi dès qu'il apparaîtra que les autres Gouvernements adopteront la même attitude. En vue toutefois d'éviter tout malentendu ultérieur, il y aurait lieu de préciser que les propositions contenues dans le projet français de déclaration présentent, notamment au point de vue administratif, certaines difficultés, et ceci plus particulièrement en ce qui concerne le contrôle des armes etc. transitant par le Royaume-Uni.

Abstraction faite de ces considérations, le Gouvernement de Sa Majesté, en ce qui le concerne, mettra en vigueur les dispositions de ce projet dans toute la mesure où les pouvoirs légaux dont il dispose lui permettront de le faire.

Télégramme de Cambon à Delbos
10 août - DDF n° 116

Son attitude reste guidée par le souci de ne pas s'engager, afin de préserver ses intérêts quelle que soit l'issue du conflit.

Résumé des conclusions et recommandations contenues dans le rapport des chefs du sous-comité de l'Etat Major britannique (extraits) :

Conclusions :

1) Notre intérêt, dans la présente crise espagnole, est le maintien :

a) de l'intégrité du territoire espagnol et de ses possessions,
b) de relations avec tout Gouvernement espagnol qui pourrait surgir de ce conflit, de sorte qu'il nous assure d'une neutralité bienveillante dans le cas où nous serions engagés dans une guerre européenne.

CR Conseil de Cabinet britannique
2 sept 1936 - PRO (Cab. 85-56)

Le Gouvernement britannique semble surtout redouter une excessive intervention italienne, l'atteinte aux intérêts anglais étant, toutefois, soigneusement mesurée.

2) Une intervention ouverte de l'Italie, pour soutenir les insurgés en Espagne, précipiterait une grave crise internationale ;
3) L'occupation de toute partie du territoire espagnol se ferait au détriment des intérêts britanniques ;
4) L'occupation par les Italiens d'une partie quelconque du Maroc espagnol, en particulier de Ceuta, serait une menace pour les intérêts vitaux britanniques ;
5) L'occupation par les Italiens des îles Baléares, Canaries ou du Rio de Oro, est hautement indésirable du point de vue des intérêts britanniques, mais ne peut être considérée comme une menace vitale...

Ibidem

Mais il pense que le meilleur moyen d'éviter l'action italienne est de ménager l'Italie.

Recommandations :

1) Le principe qui devrait guider toute action de la part du Gouvernement de Sa Majesté est que le plus important est d'éviter toute mesure qui, sans atteindre son but, tendrait surtout à éloigner un peu plus l'Italie.
2) Nous devons faire pression pour la conclusion la plus rapide possible d'un pacte de non-intervention en Espagne...
3) Si un accord général ne peut être obtenu, nous devrions prier la France de ne donner à l'Italie aucune raison d'intervenir.

Ibidem

Et la proposition française devient une proposition franco-anglaise.

Annexe II DDF n° 150 du 15 août

Toutefois, tout en poussant la France à développer la politique de non-intervention, le Foreign Office entend préparer l'avenir, c'est-à-dire la vraisemblable victoire de Franco, qu'il faut donc ménager.

Dès le 10 août, Malkin, assistant du Sous-Secrétaire d'Etat, rédige un mémorandum concernant l'éventuelle reconnaissance des insurgés comme belligérants. Il note :

1) que la révolte est importante et n'est pas en voie d'être rapidement réprimée ;

2) que les insurgés sont en possession d'une partie considérable du territoire espagnol.

(...) J'en conclus que nous devrions avoir le droit de reconnaître les insurgés comme belligérants et d'adopter une attitude définitive de neutralité des deux côtés, si nous pouvions montrer que la situation, à Gibraltar, ou ailleurs, est telle que la protection de nos intérêts nécessite, ou à tout le moins justifie, une telle action de notre part...

PRO W 8563/62/41 *in* FO 371 20.530

De Margerie relève, dans une note au Consul français à Tanger, dont la copie est transmise au Foreign Office, l'inconséquence d'une telle attitude :

Tout Gouvernement, qui reconnaîtrait la qualité de belligérant aux insurgés, leur accorderait un avantage dont le droit n'offre pas d'exemple. Les Etats du Sud, qui ont été reconnus belligérants par la France et par l'Angleterre pendant la guerre de Sécession, tendaient à proclamer l'indépendance d'une partie du territoire national, et non pas à renverser purement et simplement le Gouvernement légal. Reconnaître aux insurgés la qualité de belligérants, comporterait l'obligation pour le Gouvernement de traiter sur le même pied les deux partis.

Ibidem

Cette note entraîne le commentaire significatif de Lord Seymour :

Je pense que le mieux, pour le moment, est d'en dire le moins possible aux Français.

Ibidem

Mais l'Allemagne et l'Italie font traîner leur réponse.

L'Italie prend prétexte du problème des volontaires :

L'Italie accepte intégralement le texte français, mais demande l'adjonction d'une disposition disant l'interdiction par les Gouvernements signataires, sur leur territoire respectif, des souscriptions publiques et du recrutement des volontaires destinés à venir en aide à l'un ou l'autre des deux partis en lutte.

Télégramme de A. François-Poncet le 11 août

DDF n° 123

L'Allemagne prend prétexte, d'abord des avions allemands tombés aux mains des républicains.

(M. Dieckhoff) ...m'a dit que (la réponse de l'Allemagne) se trouvait retardée par l'incident des avions allemands séquestrés à Madrid. Deux ou trois de ces avions ont été déjà restitués. Mais les autorités madrilènes en auraient gardé un, au sujet duquel des pourparlers sont en cours.

Télégramme de F. Poncet le 11 août

DDF n° 124

L'Ambassadeur français confirme le 13 août que les Allemands cherchent à gagner du temps.

Tout se passe cependant comme si l'Allemagne cherchait à gagner du temps, ou du moins, comme si des facteurs qu'elle tient cachés pesaient sur sa détermination.

DDF n° 136

Les Allemands subordonnent leur accord à la restitution des avions.

Le Gouvernement allemand accepte les conditions de l'accord de non-intervention, mais subordonne la mise en vigueur des mesures précitées aux conditions suivantes :

a) L'avion de transport allemand qui est encore détenu à Madrid par le Gouvernement espagnol sera restitué (...)

Note de von Neurath à l'Ambassade de France à Berlin - AW 31

C'est ensuite l'affaire du « Kameroun »

Un vapeur allemand, le « Kameroun » a été arrêté en haute mer, en vue du port de Cadix, par un navire gouvernemental, qui l'a visité et obligé à rebrousser chemin vers Gênes.

L'Allemagne a déjà protesté... Le traitement infligé au « Kameroun » a donc un caractère particulièrement sérieux. Il ne disposera certainement pas Hitler à la conciliation...

Télégramme de A. François-Poncet le 19 août
DDF n° 171

Et, le lendemain :

L'affaire de l'avion séquestré disparaît pour le moment derrière l'incident du « Kameroun ». M. von Neurath a fait savoir à M. Dieckhoff que, dans les conditions actuelles, il était encore plus difficile qu'avant à l'Allemagne d'envisager des concessions et de se rendre à nos instances.

DDF n° 177

Les deux puissances fascistes se décident quand il leur apparaît que la non-intervention ne changera rien à leur aide et même qu'elle semble nécessaire pour sauver la rébellion.

...Le Gouvernement italien — et c'est ce qui l'a décidé — s'est demandé si le parti gouvernemental n'avait pas autant de chances que le parti du général Franco de profiter des nouveaux délais qui seraient apportés à la conclusion du pacte de non-intervention. M. Bastianini, Sous-Secrétaire d'Etat italien, m'a rapporté qu'on avait dit à l'Ambassadeur d'Italie à Berlin qu'un nouveau sursis profiterait au parti gouvernemental, et l'argument l'avait frappé.

Télégramme du Chargé d'Affaires allemand à Rome - Plessen à von Neurath le 14 août - AW 28

L'Ambassadeur François-Poncet confirme, en montrant ici encore qu'il subsiste des divergences entre le Ministre des Affaires

Etrangères et le parti nazi :

La Wilhelmstrasse serait désireuse de s'associer à la déclaration de neutralité suggérée par la France, tandis que le Chancelier s'accrocherait à l'histoire de l'avion séquestré pour gagner du temps, laisser le Gouvernement de Madrid s'effondrer et la XIe Olympiade s'achever.

Il y a certainement, dans l'entourage du Führer, des gens qui estiment qu'une déclaration de neutralité favoriserait en Espagne la cause du communisme ; qui soulignent et font souligner, par leur presse, la conduite prétendûment équivoque de la France, et qui pensent que, dans quelques jours, la situation aura probablement pris un autre aspect.

DDF n° 138 du 13 août

Le Portugal suit, après de sérieuses réserves.

En me communiquant hier le texte du décret pris par le Gouvernement portugais, prohibant l'exportation et le transit du matériel de guerre, M. Monteiro m'a fait remarquer que le décret entre dès à présent en vigueur, mais que, de ses dispositions, ainsi d'ailleurs que des termes de la note d'adhésion du 21 de ce mois, il résulte qu'il sera suspendu dès que les conditions prescrites à l'article 3 ne seront plus observées, ou que quelques-uns des faits mentionnés à l'article 2 seront constatés.

Rapport de l'Ambassadeur français
à Lisbonne - DDF n° 216, 29 août

La Russie se rallie, après avoir regretté que le texte ne reconnaisse pas le bon droit du Gouvernement républicain et demande qu'au moins on s'abstienne de toute considération générale dans le préambule.

(Le Gouvernement soviétique)... part du point de vue suivant :

Si des considérations générales sont formulées, il est impossible de ne pas y établir, à l'avantage d'un Gouvernement légal, issu de la volonté populaire, une distinction juridique et morale entre les deux parties en présence. Mais, en même temps, le Gouvernement soviétique se rend compte qu'un texte où figurerait une telle distinction ne serait pas susceptible de recueillir l'adhésion des Gouvernements dont les sympathies vont aux insurgés.

Télégramme de Payart, Chargé d'Affaires
de France à Moscou, le 9 août
DDF n° 113

Moscou hésite encore et Payart confirme la perplexité du Gouvernement soviétique.

Le temps qu'il met à élaborer sa réponse témoigne de sa perplexité. Il paraît hésiter à adopter la procédure suggérée dans vos communications, et craindre que son utilisation, éventuellement décisive, par d'autres puis-

sances n'aboutisse à créer de dangereuses équivoques.

DDF n° 156 du 17 août

L'Union Soviétique signe la déclaration le 23 août.

Les États-Unis pratiquent un neutralisme que renforce l'approche des élections.

> Notre initiative est trop conforme aux déclarations pacifiques faites en maintes circonstances par le Secrétaire d'Etat, pour qu'elle ne soit pas reçue ici avec faveur (...).
>
> Mais que cette attitude puisse se traduire par une adhésion des Etats-Unis à une déclaration collective des puissances européennes, serait contraire à la politique d'isolement du Gouvernement américain, politique dictée par une opinion publique dont vous connaissez l'état d'esprit. L'apposition d'une signature au bas d'une telle déclaration serait interprétée comme une immixtion dans les problèmes européens, et M. Cordell Hull a eu bien soin de me marquer que son gouvernement entendait se tenir à l'écart de l'affaire espagnole.
>
> Télégramme de Henry, Chargé d'Affaires français à Washington
> DDF n° 127 du 11 août

Les autres puissances se rallient.

La France se montre très active et souligne son propre respect de la non-intervention :

> Veuillez signaler au Gouvernement italien, qu'en vertu d'instructions données dès le 1er août aux autorités françaises de la frontière espagnole, les Français, comme les étrangers, ne sont autorisés à quitter notre territoire que s'ils sont porteurs de passeports réguliers, à l'exclusion de titres collectifs et à condition de ne circuler sur notre territoire et de n'en sortir avec aucune arme.
>
> Aucun recrutement collectif de Français n'est effectué sur notre territoire. Seules ont pu partir quelques personnes à titre individuel, et en nombre très réduit. En ce qui concerne les Espagnols, qui ne sauraient, pas plus qu'aucun autre étranger, être retenus en France, ils ne peuvent sortir de France que dans les conditions déjà indiquées, munis de pièces régulières, et sans qu'il y ait recrutement.
>
> Télégramme de Delbos à de Chambrun
> DDF n° 149 du 15 août

Elle manifeste des réticences à paraître défendre le Gouvernement républicain :

Dans l'affaire des méthodes de guerre :

Le Gouvernement anglais a été averti de la possibilité d'emploi de gaz toxiques par les insurgés :

> Mon collègue britannique... m'a dit qu'en nous bornant à faire une démarche auprès des insurgés nous

risquions, à son avis, de susciter chez eux du ressentiment. Je suis donc d'accord avec l'Ambassadeur d'Angleterre pour estimer que, si l'on juge convenable de faire entendre un avertissement diplomatique et international contre l'usage de gaz dans la guerre civile d'Espagne (...), il importe de rédiger cet avertissement de manière à ne pas jeter spécialement le soupçon sur l'un des deux partis en lutte, à moins que l'on ne possède la preuve que l'un des adversaires a pris, ou va prendre, l'initiative de recourir à cette arme.

Rapport de l'Ambassadeur à Madrid, Herbette, le 8 septembre - DDF n° 237

Dans l'affaire des ambassades :

A propos des difficultés rencontrées à Madrid ou à Saint-Sébastien par les missions diplomatiques.

Surtout, elle pousse à la formation du Comité de non-intervention : c'est encore une initiative française :

(...) le Gouvernement français verrait intérêt à ce que (...) chaque Gouvernement (...) autorise son représentant dans une capitale européenne déterminée, à participer aux travaux d'un comité chargé de réunir toutes informations sur les mesures prises, ainsi que d'examiner et de résoudre en pratique les points particuliers se rattachant à l'application des dispositions convenues.

Télégramme de Delbos le 25 août DDF n° 199

2 - *La formation du Comité de Londres*

La première réunion a lieu le 9 septembre.

Rapport de Corbin - 9 sept. DDF n° 242
Thomas, I, p. 393

Très vite il se révèle limité dans ses attributions.

Les Anglais précisent leurs intentions à son égard :

En réalité, la politique britannique est guidée par deux soucis : neutralité — donc soutien à la politique de non-intervention, mais aussi, compte tenu des progrès de Franco, donner à celui-ci des gages de bienveillance... avant sa victoire.

Commentant un long rapport du Comité de Défense impériale, Schuckburgh note le 26 août :

...les chefs de l'Etat-Major sont catégoriques sur un point fondamental : en cas de guerre avec une puissance européenne, il serait essentiel que l'Espagne ait à notre égard un comportement amical ou, au pis-aller, rigoureusement neutre. Une Espagne hostile serait un danger à la fois pour nos communications à travers la Méditerranée, et pour la route de l'Atlantique... Or, si Franco l'emporte, il y a (...) au moins une possibilité de le voir établir une alliance offensive et défensive avec l'Italie, en récompense de l'aide qu'il a reçue.

PRO W 7908/62/41 *in* FO 371 20.535

Londres paraît sensible à l'argument présenté par le marquis Merry del Val, représentant officieux du Gouvernement insurgé.

Si, en raison des machinations d'autres Gouvernements, le Gouvernement de Burgos se trouvait dans une situation difficile, il pourrait être conduit à resserrer ses relations avec les Gouvernements qui lui (sont) favorables.

PRO W 11263/62/41 in FO 371 20.538

Et Eden note le 30 août :

Nous sommes dans une position particulièrement forte pour intervenir car nous sommes reconnus pour être plus neutres que toute autre puissance, et parce qu'un compromis est dans notre intérêt national.

PRO W 10351/62/41 *in* FO 371 20.537

Le fondement de cette attitude se trouve explicité un peu plus tard, le 25 septembre, dans cette note de l'un des principaux rsponsables du Foreign Office pour les affaires d'Espagne, W.H.M. Pollock. (PRO W 12454/62/41 *in* FO 371 20.540).

Je pense que nos chances de retrouver notre influence en Espagne (...) sont considérables, compte tenu de ce que la révolution espagnole, à la différence des révolutions fasciste et nazie, aura été avant tout la victoire des militaires qui, traditionnellement, ont les yeux tournés vers le Royaume-Uni et la France, plutôt que vers l'Allemagne et l'Italie.

Nos chances seront toutefois grandement facilitées :

1° Si nous prenons rapidement nos dispositions pour témoigner des sentiments plus amicaux envers le général Franco et son Gouvernement ;

2° Si nous sommes capables d'être, économiquement et financièrement, utiles au Gouvernement espagnol.

Il est donc dans l'intérêt britannique qu'un militaire libéral (1) l'emporte, plutôt qu'un dictateur fasciste :

a) afin de neutraliser l'influence italienne et allemande,

b) afin de stabiliser la situation intérieure.

Ciano a donné à Grandi, Ambassadeur italien à Londres, des instructions pour une action platonique.

Note du Directeur du Département juridique, Gaus, à Berlin :

Le Chargé d'Affaires italien m'a fait part, de son côté, d'instructions secrètes adressées à Grandi, l'invitant à donner, autant que possible, un caractère purement platonique à toute l'activité du Comité.

AW 49 le 5 septembre

Et Ribbentrop parle du « Comité d'intervention ».

Mémoires p. 71

Bismarck, qui représente l'Allemagne au Comité, juge Français et Anglais.

Il conclut ses impressions de la première séance :

La séance d'aujourd'hui a laissé l'impression qu'il importe moins aux puissances principalement intéressées au Comité, la France et l'Angleterre, de faire immédiatement œuvre pratique, que d'apaiser les esprits

dans les partis de gauche des deux pays, par le fait de la création du Comité. En particulier, j'ai eu le sentiment, à l'occasion d'un entretien que j'ai eu aujourd'hui avec Vansittart à un autre projet, que le Gouvernement britannique espère que la création du Comité contribuera à améliorer la situation du Président du Conseil français à l'intérieur...

AW 54, le 9 septembre

Et, plus tard, le Chargé d'Affaires allemand à Londres, Woermann, note à l'adresse de von Neurath :

Je sais, par les déclarations qui m'ont été faites de hautes personnalités anglaises, que le Gouvernement anglais voit précisément dans le Comité de l'embargo, un moyen utile pour prévenir les risques de conflit, et c'est pourquoi il encourage le plus possible l'activité dilatoire de ce Comité. En même temps, l'existence du Comité sert de couverture commode au Gouvernement vis-à-vis de la pression parlementaire.

AW 85, le 27 novembre

De fait, les Anglais n'interviennent au Comité que lorsque leurs intérêts directs en Méditerranée semblent menacés. Ainsi, Lord Plymouth proteste contre l'atterrissage d'avions italiens à Majorque, lors de la séance du 23 octobre.

Thomas, tome 1, p. 395

Et le Foreign Office semble bien confirmer les impressions du Chargé d'Affaires allemand. Le Directeur du Southern Department répond, le 24 novembre, aux critiques d'un de ses collègues :

M. Collier prend le Comité de non-intervention plus au sérieux que je ne supposais que quiconque le ferait Je pensais qu'il était généralement admis que c'était, pour une bonne part, de la mystification, mais une mystification très utile.

PRO W 16.391/9549 *in* FO 371 20.586

Corbin lui-même confirme le rôle limité du Comité dans un télégramme du 10 octobre :

La séance tenue hier par le Comité a donné l'occasion d'aborder, pour la première fois, des cas concrets de manquements présumés à l'accord de non-intervention. Cette discussion illustre les difficultés qui se présentent lorsque le Comité entre dans le vif de sa tâche. Les délégations mises en cause se répandent en protestations véhémentes, et ripostent en prenant à partie les Gouvernements qui ont introduit une plainte contre elles, tout comme si elles étaient l'objet d'un procédé véritablement inamical.

Ce qui ressort, d'autre part, de ce débat, c'est que le Comité doit vite en arriver à constater les limites de son action dans des discussions de cet ordre. Dans la majorité des cas, il se trouvera en présence d'affirmations contradictoires, sans être en mesure, faute de preuves décisives, de se prononcer dans un sens

ou dans un autre. C'est évidemment pour parer à cette difficulté que le délégué soviétique a proposé l'envoi d'une commission d'enquête au Portugal. Cette suggestion, qui se heurtera de toute manière à un refus péremptoire du Gouvernement portugais, n'a pas de chance d'être accueillie par le Comité, la plupart des membres estimant qu'ils n'ont pas le droit de porter cette atteinte à la souveraineté d'un Etat étranger.

DDF n° 332

B. *LA NON-INTERVENTION RESTE INAPPLIQUEE*

1. *Faiblement par la France*

Le Gouvernement français, contrairement aux dictatures, respectait les engagements de la non-intervention. Il a rigoureusement évité toute intervention directe, se contentant d'éviter de faire du zèle... (2).

L. Blum, *Le Populaire,* 25 juin 1938

Après la fermeture de la frontière, Delbos interdit le transit.

(Dépêche Auriol, Ministre des Finances)
le 7 septembre, DDF n° 236

Mais quelques hommes organisent l'aide aux républicains (3).

Nous avons décidé de livrer d'abord quelques avions. Je dois dire que ces avions ne provenaient pas de l'Armée de l'Air ; c'était des Potez ; nous avons livré ensuite quelques escadrilles de Devoitine. Ensuite est venu ce que l'on a appelé la non-intervention atténuée, ou relâchée ; à ce moment-là les livraisons d'armes étaient une affaire entre Jules Moch et moi ; un troisième personnage, Cusin, était mêlé à cette affaire, ainsi qu'un quatrième... (qui) était Jean Moulin...

Je considère, pour ma part, que, si les circonstances avaient été différentes, et si nous avions pu continuer à livrer des armes, nous n'aurions pas risqué ce que beaucoup craignaient, ce que Léon Blum craignait : une intervention allemande plus forte qu'elle n'a été, parce que, à ce moment-là, l'aviation allemande était beaucoup moins forte...

Cot in *Colloque* p. 358-9

(...) Après l'interdiction de l'intervention officielle, nous avons fait ce que nous avons pu pour l'Espagne. On a appelé, je crois, notre action « la non-intervention relâchée » ; c'était presque de la contrebande désintéressée. Léon Blum était au courant, bien entendu. Nous avons d'abord utilisé les tiers pays. Il y a eu les ventes à la Lithuanie, qui était alors une république indépendante. Il y a eu, surtout, des transactions avec le Mexique, qui était prêt à homologuer toutes les

commandes de l'Espagne révolutionnaire. Il y a eu, enfin, cette livraison des avions de chasse de Pau, qui nous a fait prolonger le Conseil de Cabinet du 7 août... Il y a eu, encore, les aventures de l'avion de notre Attaché de l'Air à Madrid ; je ne me souviens plus combien de moteurs et de cellules il a successivement usés, car il se trouvait que ces cellules et ces moteurs étaient les mêmes que ceux des escadrilles espagnoles..

J. Moch in *Colloque* p. 370-71

Mais les diplomates français ne croient pas à la résistance républicaine.

Il paraît difficile que ce Gouvernement, qui bâtit avec acharnement sur du sable mouvant, puisse arriver à offrir à l'offensive des militaires, que l'on dit prochaine, une résistance sérieuse. Tout porte à croire que Madrid, lassé de son effort, résigné à son destin, s'effondrera après quelques combats et après une dernière panique. La bataille finale va donc s'engager. A moins d'un miracle, parce que Madrid n'a pas la volonté de résister jusqu'au bout, toutes les probabilités sont en faveur de sa chute. Avec une armée qui tient, on peut renverser une situation tactique et stratégique désespérée ; mais un retournement psychologique en plein combat est chose plus difficile. La situation est désespérée, non pas parce que les militaires sont à 40 km de Madrid, mais parce que ni le peuple de Madrid, ni les militaires, ne semblent vouloir lutter.

Dépêche du lieutenant-colonel Morel,
Attaché militaire à Madrid
14 octobre - DDF n° 350

La politique française ne peut, à l'heure actuelle, faire abstraction d'un possible triomphe du général Franco dans l'ensemble de l'Espagne. Pour des raisons multiples, ce Gouvernement n'inclinera pas de notre côté, et un long effort sera nécessaire pour réduire son hostilité : tâche délicate mais exécutable en raison de l'étroite pénétration des intérêts. L'Espagne, pas plus que Franco, n'a, à la longue, intérêt à l'existence, de l'autre côté des Pyrénées, d'un Gouvernement qui lui demeurerait hostile.

Note du Ministère, 31 octobre -
à propos de l'éventuelle constitution
d'une République Catalane indépendante
DDF n° 430

La chute d'Irun souligne la faiblesse de l'aide française.

Nous avons été, nous, de bonne foi. Pendant des mois et des mois, nous avons loyalement observé les engagements que nous avions pris. La meilleure preuve en est que nous avons laissé prendre Irun à notre fron-

tière, alors que quelques milliers de fusils eussent suffi à l'empêcher.

L. Blum (débat à la Chambre des Députés - janvier 1939)

...à Irun, il aurait fallu deux batteries d'artillerie du côté républicain pour empêcher que l'on ne rompe le front ; et ces canons n'ont pas été exportés...

M. Cusin - témoignage inédit

2. *Très largement, au contraire, par l'Italie et l'Allemagne*

Le dimanche 3 août, déjà, le Consul américain de Séville constate l'arrivée de matériel allemand.

USD 1936 - vol. 2 - 481

Le Consul allemand de Séville lui-même, réclame plus de discrétion de la part des soldats allemands en Espagne.

Les Allemands qui sont venus à Séville pour livrer certain matériel à l'Espagne ont été, bien entendu, immédiatement identifiés sans équivoque aucune, du fait de leurs uniformes blancs et de leurs casquettes « Olympia ».

En conclusion de l'entretien que j'ai eu avec lui, M. Lindner a dû reconnaître ce fait et avouer que ces manifestations ne faisaient naturellement qu'attirer davantage l'attention du public et des correspondants de presse étrangers, dont certains, bien entendu, ont accès au terrain d'aviation ; ce que font ici nos gens se passe donc au grand jour... Dans ces conditions, il y a longtemps déjà qu'il n'est plus possible de garder secrète notre entreprise.

AW 27 du 11 août

D'une manière générale, l'importance de l'intervention allemande et italienne en faveur de Franco est connue aussi bien en France qu'en Angleterre :

— rapport d'Herbette à Delbos le 6 octobre - DDF n° 316 ;
— cf aussi les différentes notes insistant auprès des Anglais, afin qu'ils obtiennent du Portugal qu'il respecte la non-intervention ;
— Herbette rapporte à Delbos les propos de l'Ambassadeur anglais en Espagne, Sir Henry Chilton :

...Mon interlocuteur a répondu que l'Allemagne et l'Italie donneraient certainement toute espèce d'assistance au général Franco, car « elles ne se gênent plus du tout pour lui expédier ouvertement du matériel et même des hommes ».

DDF n° 405 le 24 octobre

Le 17 août, le Chargé d'Affaires britannique à Rome, ayant rapporté une entrevue avec le Comte Ciano, le Foreign Office commente :

Le Comte Ciano a l'aplomb de donner à M. Ingram les assurances les plus formelles et les plus catégoriques, que ni le Gouvernement italien, ni aucun Italien, n'a

conclu de marché quelconque avec le général Franco. Comme nous savons, sans l'ombre d'un doute, que les deux termes de cette affirmation sont faux, nous savons quelle importance attacher aux affirmations du Comte Ciano en général.

PRO W 8980/62/41 *in* FO 371 20.530

Le 18 novembre l'Allemagne reconnaît le Gouvernement de Franco.

La Wilhelmstrasse a, pourtant, agi avec prudence, pendant toute une période, à l'égard d'une reconnaissance diplomatique de Franco.

Le 3 octobre, Dieckhoff demandait au Chargé d'Affaires à Lisbonne, du Moulin, de se rendre en Espagne pour exprimer verbalement à Franco, les remerciements du Führer pour les vœux adressés par le Chef du nouveau Gouvernement de Burgos :

...Prière de déclarer, lorsque vous vous acquitterez de cette mission, que le Führer a voulu éviter de répondre télégraphiquement ou par écrit au télégramme, par crainte que l'étranger n'y voie une reconnaissance du Gouvernement nationaliste. Or, dans les circonstances présentes, cette reconnaissance compromettrait notre travail en Espagne, et ne servirait donc ni les intérêts de Franco ni les nôtres.

Nous avons prié Rome d'agir de la même façon, et nous avons l'intention de ne proclamer une reconnaissance *de facto* que lorsque les troupes nationalistes auront occupé Madrid.

AW 60

Le 27 octobre, la prise de Madrid semble proche, et von Neurath adresse un télégramme à l'Ambassade allemande à Rome :

Les progrès militaires des nationalistes en Espagne ont été si rapides qu'on peut escompter la prise de Madrid au cours de cette semaine ou de la semaine prochaine.

Nous ferions donc bien, conformément à ce qui vient d'être convenu à Berlin, de préparer la procédure que nous comptons adopter pour reconnaître le Gouvernement de Franco, d'accord avec celle de l'Italie.

Après la prise de Madrid, nous avons l'intention de faire dire au général Franco, probablement par l'intermédiaire de notre Légation à Lisbonne, que nous le reconnaissons de fait.

Notre représentation diplomatique auprès de l'ancien Gouvernement de Madrid serait probablement ensuite retirée discrètement...

AW 67

Von Neurath insiste dans une nouvelle note à son Ambassadeur à Rome le 30 octobre :

La prise rapide de Madrid a, politiquement, une portée décisive parce qu'elle sera suivie de la reconnaissance du Gouvernement blanc par l'Allemagne et par l'Italie et parce qu'elle seule justifiera des mesures de soutien

efficace.

AW 71

La résistance de Madrid « résistance à peine explicable du strict point de vue militaire » (AW 74) — et l'afflux d'armes soviétiques — conduisent l'Allemagne et l'Italie à reconnaître Franco le 18 novembre, afin de fournir une aide plus importante.

...Depuis trois jours, les informations d'Espagne représentaient la position des rebelles devant Madrid comme sensiblement améliorée, de telle sorte qu'on peut se demander, aujourd'hui, si le geste de l'Allemagne, concerté avec l'Italie, vient de la conviction que le général Franco a gagné la partie, ou du désir de lui donner un encouragement et un appui, pour qu'il la gagne. De toute façon, il est probable que la reconnaissance du Gouvernement nationaliste permettra aux Allemands et aux Italiens de fournir à (celui-ci) un secours efficace, soit en l'aidant directement, soit en empêchant les Russes d'aider ses adversaires.

(Télégramme de François-Poncet à Delbos)
18 novembre - DDF n° 502

C. *ATTITUDE DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL*

Le Gouvernement renouvelle ses demandes d'armes et définit sa position sur la non-intervention dès le 10 août, mettant en cause l'inefficacité de la non-intervention, et son caractère unilatéral en faveur de la rébellion.

Ce n'est pas sans surprise et amertume que mon Gouvernement constate la nécessité dans laquelle il se trouve de rappeler avec force que la situation actuelle de l'Espagne ne pourrait être aucunement assimilée à un conflit d'ordre international. Il s'agit d'une question strictement intérieure, créée par la révolte d'une partie de l'armée que le Gouvernement s'apprête, par ses propres moyens, à réprimer en rétablissant ainsi la normalité. C'est pourquoi, il ne pourrait laisser passer, sans formuler la réserve la plus formelle, l'interprétation du principe de la non-intervention donnée dans le communiqué, et consistant à suspendre les exportations d'armes au Gouvernement espagnol. La suspension de l'exportation d'armes au Gouvernement espagnol, juste au moment où il en a spécialement besoin, pour rétablir la normalité juridique dans son propre territoire, loin d'être conforme au principe de la non-intervention, constitue une intervention très effective dans les affaires intérieures de l'Espagne.

En effet, elle pourrait avoir comme résultat de faire durer les circonstances anormales actuelles plus longtemps que si mon Gouvernement n'était pas privé,

par cette mesure, des moyens d'action qu'il aurait pu normalement se procurer en France, sans recourir à aucune mesure d'exception.

La non-intervention, de l'avis de mon Gouvernement, exigerait, au contraire, le maintien strict et scrupuleux du régime normal des relations de tout ordre avec le Gouvernement espagnol. Tout changement à ce régime constituerait, sans aucun doute, une intervention carac-
(...) constituerait, sans aucun doute, une intervention caractérisée, puisqu'il serait de nature à modifier le cours que la situation actuelle aurait suivi si le régime changé.

Dépêche d'Alvaro de Albornoz,
Ambassadeur d'Espagne à Paris,
à Delbos - DDF n° 120

Et le leader socialiste, Indelacio Prieto, manifeste son amertume:

Le leader socialiste se plaint, à ce sujet, de l'attitude de la France « dont la fameuse formule de neutralité a eu pour résultat pratique d'empêcher les pays amis de l'Espagne de remplir leur devoir de solidarité envers le Gouvernement légitime, et de favoriser l'appui que donnent aux insurgés les puissances qui sympathisent avec eux » — ce qu'il considère comme une maladresse diplomatique de la part de la France.

Télégramme de M. Bonjean, Chargé
d'Affaires de France à Madrid,
le 30 août - DDF n° 219

Le 25 septembre, devant la Société des Nations, le Ministre espagnol des Affaires Etrangères, Alvarez del Vayo, exprime la protestation de son Gouvernement.

Le Gouvernement espagnol... demande la levée de l'embargo institué sur l'exportation d'armes destinées au Gouvernement espagnol, et l'interdiction rigoureuse de la fourniture de matériel de guerre aux rebelles... Je rends hommage au noble et généreux but qui a inspiré l'initiative de non-intervention, mais je dois aussi, avec une profonde amertume, en constater les résultats désastreux, aussi bien pour mon pays que pour l'avenir de la collaboration internationale. La monstruosité juridique de la formule de non-intervention saute aux yeux. Elle met, comme je l'ai dit, sur le même plan le Gouvernement légitime de mon pays et les rebelles...

...Juridiquement, la non-intervention, telle qu'elle a été appliquée dans le cas de l'Espagne, représente une innovation aux règles traditionnelles en vigueur du droit international, en tant qu'elle signifie le refus de moyens d'action à un Gouvernement légitime.

Mais peut-on continuer à la désigner comme un accord de non-intervention ? La non-intervention devrait consister à ignorer absolument la situation intérieure

d'un pays et à conserver aux accords commerciaux antérieurement conclus leur valeur juridique normale. Nous accepterions une politique rigoureuse de non-intervention. Nous n'avons demandé à personne ni intervention, ni aide. Mais quand le régime normal des relations commerciales avec l'Espagne se trouve soudain interrompu, quand les contrats conclus avec le Gouvernement espagnol, avant le soulèvement, sont annulés, qu'il nous soit permis de déclarer, une fois de plus, que cette politique de non-intervention a été faite uniquement au détriment du Gouvernement et, par conséquent, au profit des rebelles.

Dans la pratique, ce qu'on appelle la non-intervention se traduit par une intervention effective, directe et positive, en faveur des rebelles...

La lutte serait déjà décidée dans ses grandes lignes si (...) le peuple espagnol ne s'était pas vu obligé de faire front à une autre agression, beaucoup plus vaste et étendue...

Alvarez del Vayo, *L'Espagne accuse*

D. *LA BATAILLE DE MADRID*

La bataille de Madrid marque une étape importante dans l'évolution de la politique de non-intervention.

La Grande-Bretagne — tout en poursuivant officiellement la non-intervention — se prépare à reconnaître Franco, dont la victoire ne fait pas de doute à ses yeux. Dès le mois de septembre, plusieurs collaborateurs du Foreign Office proposent une reconnaissance de fait de Franco et, le 11 octobre, W.H.M. Pollock affirme qu'il :

> est trop tard pour se contenter d'une simple affirmation de neutralité entre les deux camps.
>
> PRO W 14.173/62/41 *in* F.O. 371 20.544

Le 21 octobre, Eden conseille au Cabinet de reconnaître les insurgés comme belligérants, en cas de prise de Madrid. Un projet est rédigé par le Foreign Office :

> ...les forces des insurgés occupent effectivement d'importantes régions, incluant plusieurs provinces dans le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest du pays, de même que dans la zone du Maroc espagnol et les territoires d'Outre-Mer. Bien que le Gouvernement de Sa Majesté ne considère pas que la situation présente justifie la reconnaissance de ce Gouvernement comme Gouvernement de l'Espagne, il est néanmoins tenu de prendre acte du fait que de larges zones sont maintenant sous le contrôle effectif des insurgés. Le Gouvernement propose donc d'entrer en relations de fait avec le Gouvernement provisoire, dans les régions que ce dernier

effectivement contrôle, comme pouvant être nécessaire à la protection réelle des intérêts britanniques.

PRO W 14.173/62/41 *in* FO 371 20.544

Cette volonté de ménager Franco conduit le Foreign Office à refuser la proposition de son Consul à Madrid, de condamner les bombardements de la ville par les insurgés :

Je ne pense pas, déclare Mounsey, assistant du Sous-Secrétaire d'Etat, le 4 novembre, que, dans la situation actuelle, il soit judicieux que les puissances étrangères fassent un geste ou manifestent une partialité quelconque pour l'un ou l'autre camp, même sur des bases humanitaires.

PRO W 15.040/62/41 *in* FO 371 20.546

Ce qu'approuve Eden :

Oui, nous ne pouvons rien faire de plus pour le moment.

Ibidem

Le Gouvernement français est, pour sa part, hostile à cette curieuse conception de la neutralité. Corbin a téléphoné le 30 octobre au Sous-Secrétaire d'Etat, Vansittart, qui avait suggéré qu'un Ambassadeur soit maintenu à Madrid, dans le cas où Franco s'emparerait de la ville. Vansittart rapporte l'entretien :

Corbin m'a dit que son Gouvernement n'appréciait pas la procédure que nous leur avons proposée. Il n'aime pas l'expression « Gouvernement provisoire ». Il ne pense pas qu'il puisse y avoir deux Gouvernements, l'un à Madrid, l'autre à Barcelone. Le Gouvernement français pense que, si le général Franco entre dans la capitale, un Consul français suffira à la protection des intérêts français. M. Corbin ajoute que, si une autre action devait être entreprise, elle le serait plus tard.

PRO W 14.762/62/41 *in* FO 371 20.544

Le 31 octobre, le Gouvernement français a donné ses instructions à son Chargé d'Affaires à Madrid :

A partir du moment où la capitale serait occupée, la présence à Madrid d'un agent du cadre diplomatique, précédemment Chargé d'Affaires auprès du Gouvernement espagnol, pourrait être mal interprétée.

En conséquence, je vous serais obligé de remettre à M. Neuville (4), à son arrivée, et suivant les formes administratives habituelles, les services de l'Ambassade et de rejoindre directement Paris, aussitôt après avoir adressé à M. del Vayo une lettre, dont le texte vous est transmis, et dont les termes permettront à M. Neuville, le jour où la ville serait occupée, de ne conserver que le caractère consulaire...

PRO W 15.510/62/41 *in* FO 371 20.547

Le Sous-Secrétaire d'Etat britannique, Vansittart, apprécie peu ces instructions :

Le nouveau régime s'appuiera, de toutes façons, beaucoup sur l'Italie et l'Allemagne, et le Gouvernement

français donnera une nouvelle impulsion à cette attitude, en éloignant dès maintenant son représentant diplomatique, à l'entrée de Franco.
Si nous n'observons pas un comportement plus raisonnable, envers le général Franco, nous le retrouverons dans la poche des dictateurs, plus énergiques, et la Méditerranée sera embouteillée la prochaine fois que nous serons mêlés à un conflit. Cette imprévoyance timorée est difficile à comprendre, et plus difficile à pardonner.

Ibidem

L'échec de Franco devant Madrid conduit la Grande-Bretagne à annuler ses projets de reconnaissance de facto *des insurgés :*

Le réexamen par le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni de son attitude envers les compétiteurs dans le combat espagnol, à la lumière de la reconnaissance *de jure* de l'administration du général Franco par les Gouvernements allemand et italien (...) a montré l'inopportunité de toute nouvelle démarche du Gouvernement de Sa Majesté pour la reconnaissance du régime du général Franco, même sur une base de fait. Dans ces conditions, le Gouvernement de Sa Majesté ne donnera pas effet à la décision communiquée dans un télégramme cité en référence (5), mais continuera pour le moment, à ne pas accorder les droits de belligérants en mer à l'un ou à l'autre camp.

Nouvelle circulaire aux Dominions le 25/11
PRO W 16.520/62/41 *in* FO 371 20.550

Le Gouvernement anglais, constatant en fait qu'aucun des deux camps ne semble capable de l'emporter, rapidement, revient à une stricte observation de neutralité, insiste sur le renforcement du contrôle des fournitures d'armes, propose une médiation franco-anglaise.
Dès lors il ne s'agit plus que de « gérer » la non-intervention en s'efforçant de la justifier et de la réactiver par de vaines initiatives.

archives-socialistes.fr

LA NON-INTERVENTION RELACHÉE

Léon Blum a toujours et pleinement assumé la responsabilité de la politique de non-intervention. Non seulement dans la période du Front Populaire et quand il exerçait le pouvoir, mais, au-delà des critiques et des échecs, jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.

En témoignent un certain nombre d'articles écrits dans *Le Populaire* en 1938 et en 1945. Léon Blum confirme sa fidélité aux choix effectués dès juillet 1936 : la non-intervention était, à ses yeux, la seule politique possible.

Il est particulièrement significatif qu'en juin 1938, peu après sa seconde expérience du pouvoir, il continue à analyser avec lucidité les conséquences de la non-intervention, y compris dans ses aspects négatifs. Il confirme que la non-intervention fut loyalement et scrupuleusement respectée par le Gouvernement.

« Jamais des troupes françaises, encadrées par des officiers français, n'ont opéré en Espagne ; jamais des armes ou des munitions n'ont été cédées par l'armée française ou des établissements nationaux aux républicains espagnols ; jamais l'exportation en Espagne de matériels de guerre produits par l'industrie française, fût-ce par l'industrie privée, n'a été autorisée » (1).

Ainsi, reconnaît Blum, la non-intervention a gêné le Gouvernement espagnol... « Pour obtenir cet accord et pour en assurer l'efficacité (le Gouvernement français) a volontairement renoncé à l'usage de la liberté commerciale en ce qui touche les matériels de guerre. Il a privé le Gouvernement régulier de l'Espagne de cette même liberté » (2).

Mais, ayant ainsi nettement reconnu les effets de la non-intervention, Léon Blum va présenter ce qu'il estime être la contrepartie de son choix... « Le Gouvernement a donc respecté scrupuleusement la signature donnée pour tout ce qui dépendait de lui. Mais, pour le surplus, il s'est désintéressé de l'exécution des accords ; il a cessé, si l'on me passe l'expression, de faire du zèle. Là où régnait une curiosité vigilante, soupçonneuse, inquisitoriale, il a laissé s'installer une certaine neutralité indifférente. Pour tout exprimer en une seule formule, il s'est « refusé à remplacer le contrôle international supprimé du fait des dictatures totalitaires par un contrôle national » (1).

Achevant son argumentation, il conclut : « Ainsi, l'alternative posée devant le Gouvernement français reste à mes yeux toujours la même : ou bien la dénonciation

en droit, ou bien le relâchement en fait » (3).

Ces textes constituent la doctrine de la « non-intervention relâchée » qui tend à prouver que Léon Blum, déchiré par l'impossibilité dans laquelle il s'est trouvé, en tant que chef du gouvernement, de pratiquer la politique d'aide à l'Espagne qu'il aurait souhaitée en tant que socialiste, s'est efforcé d'en pallier les inconvénients les plus graves.

En 1945, Léon Blum précise la nature de cette contrepartie de la non-intervention juridique... « Nous avons fourni des armes sans le dire et surtout, nos disponibilités d'alors étant bien faibles, nous en avons fait passer. Nous avons pratiqué la « non-intervention relâchée », ce qui veut dire que nous avons organisé presque officiellement la contrebande. Cette organisation a fonctionné pendant toute la durée du gouvernement de Front Populaire et lui a même survécu assez longuement » (4).

Depuis, cette présentation de la « non-intervention relâchée » a été maintes fois reprise, entre autres lors du Colloque de 1965 consacré à « Léon Blum, chef de gouvernement », par Daniel Mayer qui fut l'initiateur de l'entretien qui fait l'objet de cette publication.

Au cours de cet entretien, Daniel Mayer confirme : « Il y avait d'un côté l'aspect formel et juridique d'une décision passionnément discutée, la non-intervention, et de l'autre côté des témoignages (...) qui prouvent que cette non-intervention officielle n'a pas été appliquée » (5).

Il nous semble que cette thèse mérite d'être nuancée au moins sur un plan chronologique.

Il faut d'abord souligner que l'expression elle-même n'apparaît que tardivement : en 1938, Léon Blum évoque le « relâchement en fait » (1) et en 1945 seulement il parle de non-intervention relâchée.

Certes la théorisation d'une politique est souvent postérieure à sa mise en pratique, et de surcroît la nature même de cette politique ne justifiait pas qu'elle fût publiquement définie.

Aussi est-ce bien au niveau de sa pratique surtout que nous entendons souligner son évolution, tout en montrant que sa conception elle-même a connu des variations liées à la politique même de la non-intervention.

Des textes cités ci-dessus et du témoignage de Gaston Cusin présenté ci-dessous, il ressort une définition assez rigoureuse de la non-intervention relâchée : il s'agit de l'organisation clandestine de livraisons d'armes et de munitions en faveur de l'Espagne républicaine avec la complicité d'un certain nombre de membres du gouvernement et de l'administration sous la responsabilité de Léon Blum lui-même.

Or l'examen des événements nous paraît montrer que toute aide apportée de France au gouvernement de

Madrid ne ressort pas directement de la non-intervention relâchée. Certes, pour des hommes comme Pierre Cot, Gaston Cusin, Jules Moch, il y a continuité dans l'attitude et l'action en faveur de l'Espagne républicaine. Le mécanisme de la non-intervention relâchée, en quelque sorte, est prêt à fonctionner dès le mois d'août 1936 et le restera jusqu'à la fin du conflit. Mais, c'est le moins qu'on puisse dire, les conditions, la nature et l'importance de cette aide ont singulièrement évolué.

Pour préciser notre pensée, il nous paraît qu'il existe non seulement un hiatus chronologique, mais aussi une différence de nature entre la période qui, du 19 juillet au 8 août, précède la décision de non-intervention, et le printemps 1937 où se met véritablement en place la non-intervention relâchée.

1° *Du 19 juillet au 8 août.*

Cette période est évoquée dans la première partie des textes que nous publions, et a fait l'objet de plusieurs témoignages concordants (6). Elle correspond à la mise en place de la non-intervention elle-même. La décision d'aider ouvertement l'Espagne au reçu de la demande de Giral est très vite rapportée. On passe donc à une étape de semi-clandestinité qui prend fin avec le Conseil de Cabinet du 7 août qui décide la non-intervention. La hâte avec laquelle ont lieu les expéditions d'avions au cours même de ce Conseil, avant que ne soit adoptée la proposition de Léon Blum, prouve bien que ce dernier est décidé à respecter la non-intervention. Le chef du gouvernement précise lui-même la situation : « ...Etait-il possible pour nous d'aider le gouvernement légal de l'Espagne sans qu'Hitler et Mussolini aidassent la rébellion ? C'est ce que nous aurions voulu ; c'est ce que j'ai tenté entre le 20 juillet et le 8 août. Mais il fallait le secret et, sans parler des imprudences commises, le secret a été trahi par l'attaché militaire de l'Ambassade d'Espagne » (4).

2° *A partir du 8 août,* le gouvernement français applique rigoureusement la non-intervention et contrôle étroitement les frontières.

Cette attitude correspond d'abord à la volonté de Léon Blum de respecter la non-intervention.

Pourtant, de la part de l'Allemagne et de l'Italie, la non-intervention reste lettre morte. H. Thomas, parmi d'autres, a dressé un bilan de l'aide apportée à Franco, en se basant entre autres sur les archives de la Wilhelmstrasse (7). A l'automne 1936, les Allemands ont 10 000 hommes en Espagne : militaires, civils, personnel instructeur ; les Italiens nettement plus (ils atteignent 50 000 hommes, chiffre maximum, au milieu de 1937).

Le gouvernement français ne pouvait ignorer cette aide.

Déjà l'atterrissage forcé des avions italiens au Maroc

espagnol le 30 juillet avait montré l'importance de l'organisation de l'aide à Franco aux débuts même du conflit, Mais d'autres témoignages se sont ajoutés : ceux des consuls de différents pays évoquant l'arrivée d'hommes et de matériel allemand et italien.

Le 3 août, le consul américain à Séville constatait l'arrivée de matériel allemand (8), et le consul allemand dans la même ville était amené à réclamer plus de discrétion de la part des soldats allemands débarquant en Espagne (9).

Les Anglais étaient également tenus au courant par leurs représentants des livraisons d'armes et de l'arrivée de soldats italiens et allemands.

Léon Blum et le gouvernement connaissaient l'existence de ce trafic. La publication récente (10) d'une lettre adressée au chef du gouvernement par Vincent Auriol le 12 août 1936 apporte une confirmation dépourvue d'ambiguïté :

« ...Depuis vendredi dernier (11), j'ai l'impression que, par ses ajournements, l'Italie manœuvre. Je sais qu'elle continue d'aider le général Franco. Par des postes de douane, j'apprends qu'en contrebande des munitions arrivent aux insurgés. » Et il ajoute : « Il est temps que la diplomatie soit active pour obtenir demain, ou après-demain, avec l'Angleterre, l'organisation précise de cette neutralité par un contrôle formel dans les postes espagnols et les divers postes-frontières. »

Ce texte nous semble témoigner de la lucidité de Blum à l'égard des conséquences, pour l'Espagne républicaine, de la non-intervention, mais en même temps des limites du choix dans lequel s'est enfermé le Président du Conseil :

— ou bien il continue à aider l'Espagne comme il l'a spontanément envisagé dès le 20 juillet et c'est, selon lui, courir le risque d'une escalade conduisant à la guerre européenne ;
— ou bien il s'efforce de pallier cette menace par un effort diplomatique pour lier les autres puissances par un accord de non-intervention susceptible de circonscrire le conflit, au risque de favoriser la rébellion espagnole.

Il serait d'un autre propos de mettre en question la manière dont Blum pose ce dilemme et de se demander à la fois pourquoi il l'a défini en ces termes et si un autre choix était possible. Il ne s'agit ici que de constater qu'ayant opté pour la non-intervention, Léon Blum doit alors la justifier malgré les preuves de ses échecs. C'est pourquoi, dans ses discours et dans ses écrits, sur le moment et plus tard, il insistera sur la différence entre ce qui s'est produit avant et après la ratification de la non-intervention par l'Allemagne et l'Italie. A Luna-Park,

le 6 septembre, il déclare devant les militants socialistes de la Seine : « Il n'existe pas, à ma connaissance, une seule preuve ni même une seule présomption solide que, depuis la promulgation des mesures d'exécution par les différents gouvernements, aucun d'eux ait violé les engagements qu'il a souscrits. Je répète, s'il le faut, et en pesant chacun de mes mots, ce que je viens de dire » (12).

Or ces preuves existent déjà. Blum le reconnaît, mais il veut distinguer l'existence de l'aide à Franco et les preuves de cette aide. Dans l'article, déjà cité, du 24 juin 1938 dans *Le Populaire*, il insiste bien : « Dès le début de la guerre civile d'Espagne, les dictatures totalitaires sont intervenues en faveur des généraux rebelles. Leur intervention n'était pas encore publique ; elle était certaine » (2).

Plus loin, Léon Blum situe « vers le milieu de l'an dernier », donc au milieu du printemps 1937, le moment où « les yeux les plus crédules et les esprits les plus optimistes ont dû s'ouvrir devant l'évidence ».

Il est pourtant désormais notoire, depuis plusieurs mois, que l'aide en faveur de Franco se développe. Fin septembre, le représentant de Madrid à la SDN a donné des preuves. Et les rapports des propres autorités françaises et anglaises le confirment.

C'est Herbette lui-même qui fait état auprès de Delbos, le 6 octobre, du rapport rédigé par l'Attaché Militaire français, insistant sur les « services décisifs, tant pour le transport des troupes et du matériel qu'au cours des combats » rendus par « les avions et les aviateurs fournis par l'Allemagne et par l'Italie au parti militaire espagnol » (13)

Dans un autre rapport (14), le commandant Bizard a souligné « la supériorité que l'aviation du général Franco, dont le matériel et le personnel venaient principalement d'Allemagne et d'Italie, a marquée sur l'aviation gouvernementale qui s'était surtout procurée des appareils en France ».

Quelques jours plus tard, Herbette encore rapporte les propos de l'Ambassadeur anglais, Sir Henry Chilton : « ...Mon interlocuteur a répondu que l'Allemagne et l'Italie donneraient certainement toute espèce d'assistance au général Franco, car elles ne se gênent plus du tout pour leur expédier ouvertement du matériel et même des hommes » (15).

Pourtant, durant toute cette période et pour l'essentiel, la non-intervention est respectée par le gouvernement français et les diverses autorités au contrôle des frontières.

Léon Blum l'a reconnu pour la chute d'Irun, début septembre : la non-intervention a été effective : « la meilleure preuve en est que nous avons laissé prendre

Irun à notre frontière, alors que quelques milliers de fusils auraient suffi à l'empêcher » (16).

Ce qu'a confirmé Gaston Cusin (17) : « Il était possible de livrer au gouvernement espagnol une commande d'armes, et notamment des canons de 75 commandés antérieurement au putsch dans le cadre d'un accord régulier et qui allaient sortir. C'était très important, car dès la première phase de la guerre d'Espagne, la coupure entre la Catalogne d'une part, le Pays Basque et les Asturies d'autre part, a séparé complètement en deux les républicains. Et cela s'est fait au moment de la bataille d'Irun.

« A Irun, il aurait fallu deux batteries d'artillerie du côté républicain pour empêcher que l'on ne rompe le front, et ces canons n'ont pas été exportés. »

Rien ne permet de penser qu'il y ait eu de changement d'attitude au cours des mois qui suivent.

Par contre, l'aide à l'Espagne républicaine s'est développée à l'automne, mais à partir de deux autres pôles :

D'une part le recrutement de volontaires sous la responsabilité essentielle du parti communiste français et du Komintern. Certes le passage des frontières implique des complicités gouvernementales mais si, à cette occasion, se tisse le réseau mis en place en particulier par Gaston Cusin, on ne peut parler d'organisation de la non-intervention relâchée au sens où nous l'avons définie plus haut.

D'autre part surtout, le passage clandestin d'armes et de munitions qui constituera l'aspect essentiel de la non-intervention relâchée n'a pratiquement pas lieu d'être à ce moment-là. En effet, pendant toute la durée de la guerre, la majeure partie des armes viennent de l'Union Soviétique. Ce sont elles qui seront l'objet d'un transit à travers la frontière franco-espagnole. Jules Moch le confirme lors du colloque : « ...le transit (n'a) jamais été interdit du temps du gouvernement de Front Populaire... Je parle (...) du transit des armes fournies par l'URSS qui avait déclaré qu'elle n'en livrerait que dans les ports français de la Mer du Nord ; car elle ne voulait pas prendre le risque d'aller à Marseille ou dans les ports de la Méditerranée ».

Or, en réalité, pendant plusieurs mois, pratiquement d'octobre 1936 à janvier 1937, les convois soviétiques transitent directement par la Méditerranée. Si l'on se réfère à l'évaluation faite d'après les renseignements de l'Attaché Militaire allemand à Ankara (18) et que confirment pour l'essentiel les sources britanniques, on constate que, durant cette période, 26 navires soviétiques ont été recensés.

Or trois navires soviétiques repérés en septembre représentaient une charge de 500 tonnes de matériel de

guerre et 1 000 tonnes de munitions. En octobre ont été acheminés : 25 avions, 66 canons, 58 tanks, 240 camions, 2 150 tonnes de matériel de guerre et 4 850 tonnes de munitions.

D'après les sources nationalistes (19), le total des expéditions de matériel soviétique de toute nature, du 20 octobre au 20 novembre 1936, s'élevait à 100 000 fusils, 3 milliards de cartouches, 1 500 mitrailleuses, 6 000 obus, 300 bombardiers, 200 obusiers, 75 canons anti-aériens, 20 000 bombes incendiaires et 25 000 bombes explosives.

Quelles que soient les réserves que l'on pourrait faire sur la précision de ces renseignements, cela nous donne une idée de l'ampleur du manque à gagner par suite de l'arrêt des transports soviétiques, compte tenu néanmoins du maintien du transit en Méditerranée sous pavillon espagnol.

C'est donc à partir du moment où s'arrêtent les livraisons directes d'armes par les bateaux soviétiques que va réellement se développer la non-intervention relâchée. Gaston Cusin le confirme : « Pendant très longtemps, (nos) opérations ne furent pas massives parce que les Russes, seuls capables de faire de grosses interventions, envoyaient directement des bateaux de la Mer Noire à travers la Méditerranée, et ils débarquaient à Valence, à Barcelone, jusqu'au moment où les sous-marins allemands ont commencé à couler les bateaux, comme le « Komsomolsk ». Tout s'est arrêté à ce moment-là : les Russes ont refusé les envois. Ils ont demandé que la marine anglaise et la marine française assurent la couverture et les Français et les Anglais n'ont pas voulu » (20).

Le « Komsomolsk » a été coulé le 23 décembre (21). C'est un moment décisif qui prélude à l'arrêt des convois soviétiques en Méditerranée. On ne peut évidemment fixer de date précise à la mise en place de cette troisième phase de la non-intervention relâchée, mais il nous paraît significatif que, le 13 mai 1937, soient déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de la Seine les statuts portant création de la « Compagnie France-Navigation » dont le rôle est précisément rendu nécessaire par l'arrêt des envois directs de matériel soviétique. Créée à l'initiative du parti communiste, cette compagnie correspond à une étape nouvelle dans le transit d'armes et de matériels divers en direction de l'Espagne et, parce qu'elle nécessite maintes complicités officielles, s'inscrit très directement dans le cadre de la non-intervention relâchée.

Les témoignages de G. Gosnat (22) et de G. Cusin se complètent : les navires de « France-Navigation » ont, pendant une première période, débarqué dans des ports espagnols en se détournant de leur objectif officiel qui devait être une liaison régulière avec l'Afrique du Nord. Mais la multiplication des interventions de navires et

sous-marins italiens ou allemands en Méditerranée, puis le contrôle organisé dès le printemps 1937, par le Comité de Londres, ont conduit les organisateurs à décharger les marchandises ou les hommes acheminés depuis Mourmansk dans des ports français : Le Havre, Rouen, Bordeaux. Le relais était alors pris par les chemins de fer, en direction surtout de la Tour de Carol.

C'est sur cette phase de la non-intervention relâchée que porte essentiellement le témoignage de Gaston Cusin.

Responsable important du Syndicat des douanes, Gaston Cusin a occupé, dans les différents ministères du Front Populaire, des fonctions officielles lui permettant de contrôler le service des douanes qui est au cœur du dispositif assurant la non-intervention relâchée.

Sous-chef de Cabinet de Vincent Auriol (les douanes dépendant du Ministère des Finances) dans le premier ministère Blum, il devient Chef de Cabinet de Brunet, nommé lui-même, à la demande de Blum, Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances lorsque ce ministère est confié à G. Bonnet dans le Cabinet Chautemps.

Dans le second ministère Chautemps, le radical Marchandeau étant nommé aux Finances, G. Cusin conserve les mêmes fonctions, auprès cette fois de Max Hymans qui joue lui-même auprès du ministre le rôle qu'exerçait précédemment Brunet.

G. Cusin passe ensuite au Cabinet de Pierre Cot, puis, après le second ministère Blum, est nommé par Marchandeau, directeur de l'Imprimerie Nationale, poste où il poursuit la mission qui lui était confiée.

Son rôle actif se situe donc tout au long de la guerre d'Espagne.

TEMOIGNAGES RECUEILLIS

M. Gaston CUSIN. — L'important, c'est d'essayer de faire une synthèse, et c'est pourquoi je pensais au livre de Thomas (1), qui est une synthèse, un essai de synthèse et, pour quelqu'un qui aborde les études espagnoles, je crois que c'est le meilleur livre en édition française. Ensuite, il faut corriger tous les témoignages, mais je crois que, comme position, l'analyse est bonne du point de vue psychologique et historique ; c'est une position du problème qui, à l'origine, paraît objective. Voilà ce que je veux dire ; ensuite, sur chacun des points, je crois que la meilleure méthode est celle que l'on appelle méthode d'approche. Quelles sont les questions que vous posez ?

M. ALVAREZ del VAYO. — Je voudrais rappeler pour commencer qu'à trois reprises au moins pendant la guerre d'Espagne, on peut dire que si la politique de non-intervention n'avait pas joué contre nous, nous aurions gagné la guerre.

C'est d'abord la bataille de l'Ebre (2), bataille de grande importance et très intéressante à tous points de vue. Quand on a pensé à cette opération, les experts soviétiques, appelés à donner leur opinion au conseil de guerre, composé du Président du Conseil Negrin (3), de moi-même en tant que Vice-Président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères et du Chef d'Etat-Major (4) (il n'y avait pas d'autres membres de ce Cabinet ni de représentants militaires des autres armes), se sont prononcés contre. Ils pensaient que ce serait une bataille très difficile et que les risques étaient très grands. Mais Negrin, qui n'a jamais été le subordonné de quiconque, avait une position nationale très indépendante. Il a donné les raisons pour lesquelles, à son avis, on devait tenter cette opération.

A la fin, les experts soviétiques ont dit : « Monsieur le Président du Conseil, après vous avoir écouté, nous ferons tout, de notre côté, pour que l'opération réussisse. »

On a passé l'Ebre ; cette opération a provoqué une impression extraordinaire partout à l'étranger ; elle a démoralisé, dans les premiers jours, l'armée franquiste ; nous nous sommes trouvés à un moment où le cours de la guerre pouvait changer. Mais nous avons manqué de souffle : nous n'avions pas assez de moyens de transport, d'armes de guerre parce que nous ne pouvions en recevoir alors que l'ennemi en recevait, lui, comme chacun le sait, parce qu'il ne respectait pas la non-intervention. A ce moment nous aurions pu gagner la guerre, ou au moins en changer le cours.

M. Daniel MAYER. — C'était à quelle date ?

M. ALVAREZ del VAYO. — C'était au printemps 1938 (5).

La deuxième illustration des méfaits de la non-intervention, c'est la bataille de Catalogne, à la fin de la guerre (6).

Avant qu'ait commencé l'offensive franquiste contre la Catalogne, j'ai participé à une réunion, près de Barcelone, de chefs militaires avec le Président Negrin, au cours de laquelle nous avons étudié à fond la situation de l'armée républicaine en Catalogne, au point de vue de l'armement. Le général Rojo (un chef extraordinaire, très intéressant, car cet homme d'origine conservatrice, profondément catholique, s'est montré loyal envers la Constitution, la parole donnée, et très clairvoyant, très énergique dans les derniers mois de la guerre) a exposé la situation au point de vue des armements.

Nous avions besoin, pour défendre la Catalogne, d'une partie considérable des armes qui se trouvaient en France et qui s'y trouvaient bloquées. A la suite de cette réunion, je suis allé à Paris. J'ai tenté, vainement pendant quelques jours, de voir le Ministre de la Guerre Daladier. Il y avait en fait deux courants dans le Gouvernement français à ce moment, c'est-à-dire à la fin de 1938, début 1939. Une tendance très favorable à la République espagnole ; elle était représentée par Mandel. Il est remarquable que Mandel, l'ancien Chef de Cabinet de Clemenceau, ait été, dans ce Ministère, le meilleur défenseur de la cause républicaine ; quand je suis allé le remercier de tout ce qu'il avait fait, il m'a dit : « j'éprouve un grand respect pour vous et votre difficile combat, mais je dois vous dire que c'est la France que je défends ».

L'autre tendance, à l'opposé de Mandel, était représentée par G. Bonnet qui pratiquait une politique de sabotage actif contre la République espagnole et qui retenait les convois d'armes. Je dois dire que pendant qu'il s'est trouvé au Quai d'Orsay et moi-même aux Affaires Etrangères en Espagne, nous avons eu des heurts très violents. Il est parvenu à empêcher le départ de ces armes qui, du point de vue d'un militaire tel que le général Rojo, qui était un militaire de carrière et non un milicien, c'est-à-dire d'un point de vue professionnel, auraient suffi pour défendre la Catalogne. On aurait pu en tout cas tenir encore quelques mois en Catalogne.

Vous voyez, il ne s'agit pas d'une théorie mais de la vérité même, de l'expérience et de faits qui montrent que la politique de non-intervention a lié les mains de l'armée républicaine, parfois en empêchant d'obtenir tous les résultats d'initiatives heureuses (comme pour la bataille de l'Ebre), parfois en empêchant de sortir d'une situation difficile (comme ce fut le cas en Catalogne).

M. Daniel BLUMÉ. — Vous avez parlé de la bataille de l'Ebre en 38 mais, dans les premiers temps de la guerre d'Espagne, c'est-à-dire au mois d'août 36, est-ce que le Gouvernement espagnol pensait pouvoir vaincre la rébellion seul ?

M. ALVAREZ del VAYO. — Oui, je vais répondre à cette question qui est très importante. Vous savez, aux premiers jours de la guerre, la rébellion franquiste avait échoué en un point capital : Madrid (7). A partir de cet échec nous avons eu la possibilité d'armer les ouvriers et de créer les premières milices

républicaines ; c'est un des grands mérites du chef socialiste Largo Caballero (qui était, à ce moment-là, secrétaire de l'Union Générale des Travailleurs) d'avoir pensé, à la première heure, à armer les ouvriers. C'est ce qui a permis de gagner la première bataille de Madrid, autour de la caserne de la Montana où les rebelles étaient très forts. La prise de la caserne de la Montana a donné aux républicains un avantage qui nous a permis de penser que nous pourrions, avec nos propres forces, gagner, bien que la plus grande partie de l'aviation soit passée du côté franquiste ainsi que la plupart des structures de l'Etat.

Car il y avait la contre-partie populaire, la création, dès le premier appel, des milices républicaines. Il est très significatif, à mes yeux, que ces milices aient été formées, pour la majeure partie, par des paysans venus d'Andalousie et d'Estramadure ; ces paysans n'avaient alors aucune raison d'être très enthousiastes en faveur de la République, car la réforme agraire avait été tentée timidement alors qu'il n'y avait pas de socialistes (les socialistes ne sont entrés dans le gouvernement que le 4 septembre) et des paysans s'étaient révoltés contre le Gouvernement républicain.

Mais lorsque ces paysans, quelquefois analphabètes, mais avec une merveilleuse intuition politique, se sont vus devant l'alternative : dictature fasciste ou République, ils se sont enrôlés dans les milices républicaines. Ils avaient aussi (et c'est quelque chose qui frappait beaucoup les étrangers qui visitaient l'Espagne) une conception mondiale de la guerre d'Espagne. On ne défendait pas seulement l'Espagne, mais on luttait contre le fascisme international qui avait choisi l'Espagne comme champ de bataille.

Alors, pour répondre concrètement à votre question, nous avons effectivement pensé que nous pouvions gagner la guerre par nous-mêmes. A une condition : étant le Gouvernement légitime de l'Espagne, nous pensions avoir le droit et la possibilité d'acheter des avions où nous le voulions.

Alors nous avons tout essayé et là, il faut dire, même si c'est une digression, quelques mots sur le problème de l'envoi de l'or en Russie, qui est resté inemployé pendant toute la guerre d'Espagne et même pendant la période de l'émigration des Républicains, jusqu'à présent (8).

Nous avions besoin d'acheter des armes et nous en avions le droit en tant que Gouvernement légitime d'Espagne. A un moment, lors de la bataille autour de la caserne de la Montana, à Madrid, nous avons craint que l'or ne tombe entre les mains des franquistes. Ensuite nous avons redouté les provocations. Nous avons donc cherché à placer cet or dans un endroit sûr qui permette des transactions strictement commerciales, pour l'achat d'armes.

Nous avons tout essayé : la Banque de France, la Banque d'Angleterre, la Banque des USA, les banques officielles, mais cela n'a rien donné. Il ne restait que deux possibilités pour le Gouvernement espagnol : envoyer l'or au Mexique (mais c'était très loin et donc une opération difficile) ou en URSS. Finalement

le Gouvernement l'a envoyé en URSS où il a constitué un dépôt qui lui permettait, quand il voulait acheter des armes, au Caire ou n'importe où, de faire transférer à la banque officielle centrale de l'URSS les quantités d'argent nécessaires à la couverture de cette opération militaire.

S'il n'y avait pas eu la non-intervention nous aurions remplacé les avions manquants ; nous aurions eu les armes si nécessaires pour la lutte à la Montana, des mitrailleuses, des armes courtes. Nous aurions eu surtout des moyens de transports et des troupes équipées. Il n'était pas nécessaire de recourir à l'aide de quelqu'un.

Il faut établir la chronologie de la guerre, dire que c'est seulement après l'intervention d'Hitler et de Mussolini en Espagne que nous avons accepté le principe de l'aide de notre côté et que sont venues les Brigades Internationales qui ont joué un si grand rôle.

Sans doute nous pensions que la lutte serait très dure, mais que nous réussirions tant la riposte populaire était extraordinaire.

M. Daniel BLUMÉ. — Votre opinion, en somme, sur la non-intervention, n'a pas changé depuis la guerre ; donc, ce que vous avez dit, les discours que vous avez prononcés à la SDN...

M. ALVAREZ del VAYO. — Cela tient toujours. Mais je peux le compléter par une observation personnelle : je suis entré dans le gouvernement le 7 septembre 1936, je venais du front et je suis allé directement à une réunion du nouveau gouvernement (car la situation était très inquiétante à cause du travail de la « Cinquième Colonne » (9)).

Caballero, le nouveau Président du Conseil, nous a dit à tous : « il faut aller directement à chaque ministère et procéder à la transmission des pouvoirs ». Quand je suis entré au Ministère des Affaires Etrangères (M. Auguste Barcia était jusque-là titulaire de ce Ministère), la première question que j'ai posée au Secrétaire général du Ministère a été : « Est-ce que le traité de non-intervention est signé ? » Il me répondit : « Oui, il est signé. » Il n'était plus possible d'agir ; mais je dois dire une chose : s'il n'avait pas été signé, je ne l'aurais pas signé, moi ! Il y aurait eu un autre ministre des Affaires Etrangères qui l'aurait signé, mais pas moi. Parce que j'avais beaucoup suivi toute cette politique de capitulation totale des puissances occidentales.

M. Daniel MAYER. — Vous voulez dire la non-intervention signée par l'Espagne ?

M. ALVAREZ del VAYO. — On a demandé l'accord de l'Espagne pour signer ; on l'a demandé à Paris.

M. Daniel MAYER. — Et l'Espagne avait donc donné son accord ?

M. ALVAREZ del VAYO. — Oui ! Avec des réserves, des protestations. C'est Fernando de Los Rios...

M. Gaston CUSIN. — Je dirais plus à notre charge... Vous avez dit qu'il y a trois occasions dans lesquelles la non-intervention a joué contre l'Espagne. Je vais en ajouter une quatrième : c'est tout à fait au début : il était possible de livrer au Gouver-

nement espagnol une commande d'armes, et notamment des canons de 75, commandés antérieurement au putsch dans le cadre d'un accord régulier, et qui allaient sortir. C'était très important, car, dès la première phase de la guerre d'Espagne, la coupure entre la Catalogne d'une part, le Pays Basque et les Asturies d'autre part, a séparé complètement en deux les Républicains. Et cela s'est fait au moment de la bataille d'Irun. A Irun, il aurait fallu deux batteries d'artillerie du côté républicain pour empêcher qu'on rompe le front ; et ces canons n'ont pas été exportés parce qu'il s'est produit un incident déterminant, qui a servi d'alibi longtemps pour tous ceux qui invoquaient les dangers de complications internationales : il y avait, à l'Ambassade d'Espagne, un fonctionnaire qui, au moment où l'on a voulu faire cette opération, est passé du côté des franquistes. Ce devait être l'attaché militaire (10). L'opération que j'avais contrôlée n'appelant plus aucune réserve de l'Administration, j'ai été convoqué chez Daladier qui m'a dit : « Cela ne marche plus parce que les Espagnols républicains ne veulent plus de nos exportations ». Et ceux qui ne voulaient plus des exportations n'étaient pas à Madrid, mais sur place, à Paris. L'attaché militaire disait : « Nous n'avons plus besoin de ces canons. » Cela a duré quarante-huit heures, durant lesquelles Daladier, qui n'avait pas envie d'intervenir, et qui s'était fait faire violence au Conseil des Ministres, a dit : « Dans ce cas-là, je ne bouge pas ; pourquoi leur donner les choses dont ils ne veulent pas ? » Et cela a duré quarante-huit heures pendant lesquelles, non seulement cet attaché militaire est passé chez les franquistes, mais a fait une déclaration à la presse. Dès lors, Daladier s'est affolé : « Vous voyez, nous ne pouvons plus faire cette opération ».

Voilà un premier cas où l'esprit de la non-intervention a joué contre le Gouvernement républicain espagnol, avant même d'être imposée par un accord international.

Madame Cletta MAYER. — C'était en effet avant la non-intervention.

M. Daniel MAYER. — C'était la trahison de l'attaché militaire espagnol avant le 8 août.

M. ALVAREZ del VAYO. — A ce moment-là, l'élément principal du côté espagnol républicain était Fernando de Los Rios, qui n'était pas l'ambassadeur, mais qui en faisait fonction, désigné par le gouvernement général et le ministre des Affaires Etrangères, Augusto Barcia. Fernando de Los Rios acquit la conviction personnelle que la non-intervention était inévitable à cause de la position de l'Angleterre et que, puisque c'était inévitable, il fallait, non que le Gouvernement espagnol donne son approbation, mais n'empêche pas la politique de non-intervention. Il la considérait comme un acte inamical, qui était contraire à l'esprit des relations antérieures entre la France et l'Espagne, et qui violait délibérément les accords précis entre les deux pays, qui permettaient au gouvernement d'exiger des livraisons régulièrement payées. On ne l'a pas fait, car le commencement de la guerre imposa des préoccupations plus urgentes. Après, il y eut

le gouvernement Caballero, beaucoup plus énergique. Mais, au début, il y a eu, dans la façon de mener la guerre, une certaine faiblesse, parce que, à ce moment, le gouvernement était constitué par des républicains ; il n'y avait ni socialistes, ni communistes.

M. Gaston CUSIN. — A propos de la position de G. Bonnet, je peux apporter un témoignage très précis : quand on a fait le deuxième gouvernement de Front Populaire avec G. Bonnet, il était entendu avec lui que la non-intervention ne jouerait pas, et qu'on continuerait à apporter une aide clandestine à l'Espagne (c'était le gouvernement Daladier (11), G. Bonnet étant au Ministère des Finances). Il a donc été entendu, au moment même de la formation du gouvernement, à Matignon, que je resterais rue de Rivoli, où j'avais servi Vincent Auriol, mais en qualité de directeur de cabinet d'un sous-secrétariat socialiste, qui devait être auprès de G. Bonnet, celui-ci n'étant pas encore désigné. Mais la preuve que la République espagnole était réellement la préoccupation qui s'imposait impérativement à Léon Blum, c'est bien que le secrétaire d'Etat socialiste n'était même pas désigné, alors que moi j'étais certain d'être directeur de cabinet. J'avais le poste interministériel téléphonique qui me permettait d'être en relations directes avec les Affaires Etrangères, Matignon et la Défense Nationale, et il était convenu qu'on me donnerait une « couverture ». Je ne savais absolument pas qui c'était, mais je n'ai pas quitté Rivoli.

Au moment de la formation de ce gouvernement, on avait donné comme impératif de la coopération socialiste, la possibilité de continuer l'aide clandestine et Blum avait demandé à Chautemps d'imposer à Bonnet un sous-secrétaire d'Etat socialiste qui puisse me « couvrir ». Aux yeux des Socialistes, ulcérés par la condamnation de leur politique financière, on ne pouvait justifier cette combinaison, car on ne pouvait parler ouvertement de l'intervention en faveur de l'Espagne : on n'avait aucun intérêt politique, au lendemain de la chute du Gouvernement Blum-Auriol sur des questions financières, d'avoir un sous-secrétaire d'Etat socialiste qui paraisse couvrir la politique de G. Bonnet ; ce devait être René Brunet, et pour des raisons qu'il soupçonnait à peine. Les socialistes, au Parti, ont trouvé contradictoire qu'on ait l'air de couvrir la politique de G. Bonnet au lendemain du jour où ses amis venaient de provoquer la chute de Blum. Ils n'y ont rien compris. Mais René Brunet, malgré leurs critiques sévères, a été effectivement désigné le lendemain de la constitution du nouveau gouvernement, sur la photo traditionnelle duquel il ne figure pas. A ce moment-là, il ne savait pas ce que je faisais, sauf de façon générale ; mais je ne lui rendais absolument pas compte.

M. Daniel MAYER. — Mais Brunet a été très munichois, et ne devait donc pas être très favorable à une aide massive ?

M. Gaston CUSIN. — R. Brunet, qui était un juriste de réputation internationale très averti des affaires, apparaissait, contradictoirement, dans ces opérations — sans que j'aie jamais

voulu me faire une conviction — soit inspiré de la littérature dangereuse de romans policiers, soit attaché à des considérations financières restées pour moi obscures. Il ne faut pas oublier que Brunet était l'ami, était professionnellement lié avec le docteur Funk (12). Le Dr Funk et R. Brunet avaient, je crois, été deux avocats de l'affaire des bons hongrois (13). J'étais dans une position très difficile, car j'étais auprès d'un homme sur lequel je ne pouvais absolument pas compter, d'autant moins que je ne le laissais pas s'insérer dans les opérations commerciales qui l'auraient intéressé. Mais j'étais absolument couvert du côté de Chautemps, et je dois dire qu'à cette époque la répartition décidée des services entre le Ministre et le Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Finances était telle que la Direction générale des Douanes dépendait de moi. Je traitais directement avec le Directeur général des Douanes, qui s'appelait Hyon, sans que G. Bonnet intervienne jamais. C'était une entente entre Chautemps et Blum, strictement respectée jusqu'à la fin de la guerre. Je suis donc resté là, après avec Hymans, qui m'a couvert lorsqu'il a remplacé Brunet dans le deuxième ministère Chautemps. Hymans a été très coopératif ; il était très « interventionniste » dans les affaires d'Espagne, de même qu'il devait être dans la Résistance le premier à recevoir un parachutage anglais. Puis, il y a eu le deuxième ministère Blum. Et c'est alors qu'a eu lieu la visite de Negrin et de del Vayo. Paul-Boncour était aux Affaires étrangères. Le jour de la création du Ministère, del Vayo et Negrin sont venus à Matignon. Nous avons tenu une conférence dramatique. En une matinée, les échanges d'informations ont abouti à des décisions qui engageaient résolument notre action internationale. Il a été convenu avec Paul-Boncour que nous ouvririons explicitement les frontières, pour répondre au coup de poker d'Hitler qui venait d'entrer à Vienne. Nous avons été jusqu'à jeter les bases d'une entente militaire, aux termes de laquelle, en cas de conflit avec l'Allemagne, avec l'Axe, nous écraserions la révolte franquiste très rapidement ; l'armée républicaine espagnole garderait ensuite la frontière des Alpes contre l'Italie, pour garantir ainsi notre contrôle sur la Méditerranée. Darlan (14) et Noguès (15) étaient tout à fait d'accord.

M. Daniel MAYER. — L'Anschluss a eu lieu le 11 mars 1938, et Blum est entré en fonctions le 17.

M. Gaston CUSIN. — Ce sont ces préoccupations, justifiées par la gravité de la situation internationale, qui devaient seules provoquer la chute voulue de Blum devant le Sénat. J'atteste que Léon Blum et G. Boris, en gardant le silence sur ce point, ont profondément déconcerté, à cette occasion, l'équipe de techniciens financiers que nous formions autour d'Auriol. Nous étions sûrs de faire prévaloir, pour la première fois, même auprès de Caillaux, une politique financière reposant sur des préoccupations économiques, seule susceptible d'assurer l'effort d'armement.

Mais Blum, très justement, plaçait alors au second plan nos préoccupations financières, qui répondaient un peu tard au vœu

du premier gouvernement socialiste homogène. Il demandait, en un bref article, les pleins pouvoirs pour « tomber » à gauche et permettre d'urgence, de Thorez à Kerillis (16), le rassemblement national devant l'hitlérisme. Pour sauver la face et laisser un testament socialiste, le cabinet d'Auriol, que je dirigeais, se rassemblait pendant toute la nuit pour rédiger, en l'absence des collaborateurs de Blum, une longue déclaration ministérielle, assortie de mesures techniques précises, dont le Président acceptait au matin le texte cohérent, négocié par Ludovic Tron auprès de Caillaux, en y ajoutant, pour exciter le Sénat à l'abattre sans délai, un projet d'impôt sur le capital.

Aujourd'hui encore, on ignore tout de ces débats entre les collaborateurs les plus intimes de Blum et d'Auriol, et des historiens de bonne foi, après les polémistes, ont pu ainsi critiquer des projets financiers dont l'incohérence dans leur présentation au Sénat avait été voulue par Léon Blum, dépouillé de tout esprit de parti.

M. Daniel MAYER. — De Thorez à Reynaud, c'était alors la formule officielle.

M. Gaston CUSIN. — Le seul souci de Léon Blum était de provoquer la possibilité d'un gouvernement d'union nationale, ce qui n'a pu se faire. Mais, à cette époque, nous avons poussé très loin les négociations avec les Espagnols. Il était entendu que, si le gouvernement restait, on donnerait tous les moyens d'intervention pour écraser la révolte franquiste, pour permettre aux républicains de reconstituer leur armée et de protéger les Alpes. Nous aurions pu ainsi couvrir l'Est et le Nord. Les militaires étaient tout à fait d'accord avec nous.

M. Daniel MAYER. — Il est intéressant de noter que lorsque Léon Blum s'est présenté devant la Chambre, toute l'interpellation de Flandin (17), qui était le principal adversaire, a porté sur la guerre d'Espagne, et particulièrement sur le rôle qu'entendait jouer le gouvernement L. Blum à l'égard de la guerre d'Espagne. Flandin craignait — contrairement à P. Reynaud, qui était favorable à une certaine forme d'aide au Gouvernement espagnol — un renversement de la tendance neutraliste.

M. Gaston CUSIN. — Quant à Paul Reynaud, je dois attester qu'il était à fond pour l'intervention, ainsi que Mandel. Son directeur G. Palewski, jouait résolument le jeu. Par contre, Bouthilier (18), qu'appuyaient Leca et Devaux (19), obsédés par la menace communiste, était contre. Il y avait une coupure dans le Cabinet. Quand on avait besoin de quelque chose, il fallait aller voir Palewski et pas les autres. Quand je donnais des instructions aux Douanes, je passais par Palewski.

M. Daniel MAYER. — Voulez-vous préciser quel genre d'instructions vous donniez ?

M. Daniel BLUMÉ. — Dans le premier ministère, vous occupiez quelles fonctions ?

M. Gaston CUSIN. — J'étais sous-chef de Cabinet chez Auriol, puis chef de Cabinet chez R. Brunet ; après le ministère Marchandeau, j'étais au Cabinet de P. Cot avec Jean Moulin.

Quand P. Cot n'a plus eu de portefeuille, j'ai été nommé par Marchandeau directeur de l'Imprimerie Nationale.

M. Daniel MAYER. — En ce temps-là y avait-il des livraisons ?

M. ALVAREZ del VAYO. — Vous nous avez aidés énormément. Negrin et moi, nous parlions beaucoup de vous.

M. Gaston CUSIN. — Il y avait alors auprès de Negrin quelqu'un dont le destin a été sévère. C'était « Pierre » qu'on retrouva sous son nom, Geroe, comme Président du Gouvernement hongrois. Il coordonnait l'aide soviétique avec notre action.

M. Daniel MAYER. — Il faudrait quand même que tu donnes un peu plus de précisions : parce qu'il y a, d'un côté, l'aspect formel et juridique d'une décision passionnément discutée, la non-intervention, et, de l'autre côté, des témoignages dont tu fournis peut-être l'essentiel, et qui prouvent que cette non-intervention formelle n'a pas été appliquée.

M. ALVAREZ del VAYO. — Depuis le premier discours que j'ai prononcé à la SDN, en septembre 1936, j'ai dit que j'étais contre la non-intervention et, en second lieu que, même si on acceptait la non-intervention par une formule d'émergence, pour sauver la paix, elle était inopérante. Après ce premier discours, j'ai rencontré Eden et Delbos, d'abord séparément, puis ensemble. Et tous deux m'ont dit : « votre travail, à présent, c'est de nous apporter la preuve irréfutable de la violation de la non-intervention » : c'est l'origine du Livre Blanc, dans lequel nous avons consigné toute la documentation italienne, les directives de Mussolini trouvées par chance après la bataille de Guadalajara. Je suis allé, avec ce Livre Blanc à la SDN à Genève, j'ai insisté publiquement et en privé, avec les ministres des Affaires Etrangères de France et du Royaume-Uni, sur la nécessité, sur le vu de ces preuves irréfutables, de réviser toute la politique de non-intervention. Ce fut un moment capital, car on avait prouvé, de façon définitive, plus que durant tout le reste de la guerre, l'arrivée des bateaux chargés de matériel de guerre allemand : il y avait contre chaque appareil républicain quatre ou cinq appareils ennemis. A la fin, la disproportion entre l'armement allemand et italien, et l'armement républicain espagnol, était énorme. Malgré tout, cette situation dramatique n'avait pas abattu toute résistance. C'est encore un motif de discussion après trente ans d'émigration : après la fin de la bataille de Catalogne, pourquoi le déplacement du gouvernement républicain dans la zone centrale n'a-t-il pas été décidé ? Cela M. Thomas le connaît mal.

Nous nous sommes réunis à Toulouse après que 500 000 Espagnols sont venus en France, et il y a eu une grande discussion au Conseil des Ministres entre deux tendances : une tendance favorable pour aller au Front Central, et une tendance opposée. La première était représentée seulement par le ministre communiste Uribe et moi. Negrin, qui présidait le Conseil, et tous les autres, étaient contre, car ils pensaient que c'était une prolongation des souffrances. Nous étions convaincus, Uribe et moi-même, malgré tout, qu'avec les éléments que nous avions dans la

zone centrale, on pouvait tenir jusqu'au commencement de la guerre mondiale que je prévoyais certaine. Nous n'avions jamais joué la carte de la guerre mondiale (on aurait pu provoquer des incidents internationaux très graves pendant la guerre). Nous étions, sur le plan international, d'une correction très stricte. Mais j'étais convaincu que l'on pouvait résister là pendant des mois, même après avoir perdu Madrid. L'expérience de la Résistance pendant la deuxième guerre mondiale donna raison à ces positions. On pouvait tenir dans les montagnes, y mener une guerilla. A la fin de ce Conseil, l'appareil régulier d'Air France nous a conduits à Alicante, où nous avons trouvé des éléments défaitistes. Politiquement, la situation était pourrie, les dirigeants déconsidérés. C'était la conséquence des positions politiques prises dès le commencement de la guerre ; même isolés de tous, sans l'aide de personne, sur la base du peuple, des masses espagnoles, on aurait gagné la guerre.

La politique de non-intervention a joué entièrement contre nous. Après, il y a eu une espèce d'appendice de la politique de non-intervention que Thomas traite très superficiellement. C'est la manœuvre des agents britanniques et américains quand nous étions dans la zone centrale, pour précipiter le coup de Casado. Vraiment, il y a eu non-intervention à l'envers constamment contre nous. Il y a un livre d'un professeur américain à l'Université de Columbia, d'origine italienne, Paolo Pucco, qui est très bien informé. Il faudra aussi avoir le livre de la brigade Lincoln ; le chef est un communiste américain.

M. Daniel MAYER. — Mais la contre-partie de l'aspect juridique de la non-intervention, c'est quand même ce que Cusin devrait nous dire.

M. Gaston CUSIN. — Les opérations clandestines se sont déroulées, avec des intensités diverses, d'abord avec le soutien de Vincent Auriol, qui était à fond pour l'intervention. Il faudrait retrouver une lettre de Vincent Auriol à Léon Blum (21), lettre personnelle, dans laquelle il annonçait, sans faire d'opposition publique à la décision ministérielle, ce que serait la non-intervention si elle était appliquée rigoureusement. Mais, toutes les fois qu'il y a eu des changements de gouvernement, Blum s'est préoccupé de maintenir l'appareil clandestin qui permettait de faire de l'intervention ; il fonctionnait essentiellement autour de moi. Dès le lendemain du 8 août, les gens protestaient contre la non-intervention — Marceau-Pivert (22), les communistes, la CGT. Il y a eu les Meetings du Vel d'Hiv, de Luna-Park. Dès que la décision a été prise, L. Blum a convoqué Thorez, Duclos et Gitton, — qui devait prendre sous l'occupation un rôle de collaborateur vite payé de sa vie, et que j'ai dénoncé dès cette période comme un agent sans scrupule, — travaillant alors pour le Deuxième bureau. Je représentais le Syndicat des Douanes, et Blum a dit à Thorez et à Duclos : « c'est Cusin qui va s'occuper de cela ». A dater de ce moment-là, je suis entré en relations avec l'Ambassade espagnole, où se trouvaient Asua (23) et Marti Esteve, qui représentaient le

Gouvernement espagnol à la commission d'achat, et Calvino, qui, pendant toute la guerre, a géré ces affaires. Il a, après la défaite, géré scrupuleusement les fonds, dont il a envoyé une part pour le gouvernement réfugié au Mexique ; il a fait fructifier le reste dans une affaire d'import-export dont tous les bénéfices vont aux mutilés de guerre d'Espagne. J'ai été appelé, dès le lendemain, rue de Grenelle, chez les Soviétiques. Dès ce moment-là, je n'ai plus eu aucune relation avec le Parti Communiste, si ce n'est avec Dutilleul, son trésorier. J'avais, comme correspondant à Madrid « Pierre » (Geroe). Un autre « Pierre » (24) servait à Paris de « plaque tournante » pour le Komintern, qui avait pris la responsabilité de l'aide aux républicains, tandis que le Gouvernement soviétique, comme les autres, était censé respecter la non-intervention. C'était très simple : « Pierre » et son ami « Paul » qui ne manquaient jamais d'appliquer strictement mes instructions, dirigeaient sans les discuter les bateaux vers les ports de mon choix. Je pouvais alors disposer, privilège très rare à cette époque, pour un directeur, d'un poste téléphonique en liaison protégée d'écoutes avec les ministres.

C'est de là que je pouvais demeurer en contact étroit avec Hymans, Daladier, les Etats Majors et les Affaires Etrangères, et la Sûreté nationale, où Moitessier naviguait avec un calme de marin sur sa passerelle entre les complots fascistes les plus graves.

Je donnais les indications nécessaires. Il avait été créé et sélectionné, en accord avec Neumeyer du Syndicat des Douanes, une brigade nationale de contrôle de la fraude. M. Hyon, à l'autorité et à l'intégrité incontestées, avait été nommé par Auriol, directeur général. Hyon avait pris, comme chef de Cabinet, un de mes camarades savoyards, Burnod, très qualifié, convaincu de l'intérêt national de l'intervention. Les douanes étaient, jusqu'alors, organisées le long des frontières. Mais il n'y avait aucun service pour faire des recherches sur le territoire. Du point de vue fiscal, il fallait faire des recherches non seulement aux frontières, mais à l'arrière. On a donc créé une brigade qui s'appelait Service de renseignements sur les fraudes. On l'avait « triée sur le volet ». Par la suite, tous ces agents ont été dans la Résistance. Je les ai placés dès 1941 au contact du réseau Buckmaster. Ils ont travaillé jusqu'au bout... Ils étaient devenus de véritables professionnels. Toutes les fois que nous avions des « opérations » à faire, on détachait, en accord avec la Direction des Douanes, du personnel sûr ; on le puisait dans la brigade spéciale et on lui donnait sa mission. On a ainsi renforcé ou remplacé le personnel en service à la Tour de Carol ou à Cerbère. J'étais en relations avec le général Colson, qui commandait le 4e Bureau au Ministère de la Guerre ; avec le général Decamps, qui était Directeur du Cabinet de Daladier, et avec Jacomet, le Secrétaire général de la Guerre, qui contrôlait tout l'armement en France. Jacomet était très prudent. Il fallait des décisions en Conseil des Ministres pour qu'il agisse. Dans la pratique, on n'a pas envoyé de matériel français, sauf Cot. Nous

ne disposions pas de matériel en quantité suffisante. Cot a fait de gros efforts en envoyant des appareils très valables, et en faisant aussi des opérations qui consistaient à envoyer en Espagne les Morane 416 en mission temporaire au moment des batailles, avec des équipages triés sur le volet, des gens comme Cuffault, de Marmier, Saint-Exupéry. Je prenais des contacts avec eux pour convoyer des appareils. J'avais donc cette liaison directe avec l'Ambassade soviétique, avec des professionnels. Il fallait, d'une part, choisir les bureaux des douanes sur lesquels on faisait les opérations, et, d'autre part, les transitaires qui faisaient les opérations de dédouanement. A l'origine, nous avions comme transitaire un ami de Neumeyer, qui s'appelait Prophète, et qui avait été autrefois un fonctionnaire des Douanes. Il avait quitté l'Administration pour se mettre à la tête d'une affaire de transit. Nous faisions donc des opérations avec des gens que nous connaissions personnellement. A la Sûreté nationale, il y avait un homme des plus efficaces, c'était le Secrétaire général : Moitessier. Chaque fois que nous montions de grosses opérations avec les Douanes, c'était très « calé », parce qu'il fallait réaliser l'accord avec Colson puis avec la police sur place, c'est-à-dire avec le Préfet local, ensuite avec les chemins de fer, pour l'acheminement, et enfin avec les militaires pour couvrir l'opération en cas de coup dur.

M. Daniel MAYER. — Qu'appeliez-vous « opérations » : l'envoi, le transport ?

M. Gaston CUSIN. — Oui, il arrivait un bateau de marchandises quelque part au Havre ou ailleurs et, quand il arrivait au port, il fallait le déclarer, le décharger. On le déchargeait en déclarant qu'il s'agissait de machines à coudre, de meubles, de charrues... En réalité, c'était des armes.

Pendant très longtemps, ces opérations ne furent pas massives, parce que les Russes, seuls capables de faire de grosses interventions, envoyaient directement des bateaux de la Mer Noire à travers la Méditerranée, et il débarquaient à Valence, à Barcelone, jusqu'au moment où les sous-marins allemands ont commencé à couler les bateaux comme le « Komsomolsk » (25). Tout s'est arrêté à ce moment-là : les Russes ont refusé les envois. Ils ont demandé que la marine anglaise et la marine française assurent la couverture, et les Français et les Anglais n'ont pas voulu. A partir de ce moment-là, il y a eu un arrêt des expéditions, sauf en ce qui concerne les explosifs, que l'on pouvait envoyer sous prétexte de les utiliser dans les mines. On en recevait d'Europe centrale, notamment de Hongrie ; et d'Allemagne même. Evidemment, les Allemands ne savaient pas où ils allaient ; ces marchandises arrivaient à la frontière de l'est en chemin de fer, ou en bateau venant des ports esthoniens. Ils sont venus de Bergen, en Norvège, par la suite. On avait des gens sur place. On avait comme complice « l'Union des gens de mer », qui avait à sa tête un militant socialiste danois du réseau de Pierre et Paul. Quand nous avions des difficultés en cours de route, quand les consuls allemands ou italiens qui étaient à Riga

ou à Bergen voyaient partir les bateaux, il fallait faire des opérations extraordinaires. Les agents de la non-intervention signalaient que tel bateau transportait des armes. C'était vrai. Alors, on l'arrêtait, par exemple à Copenhague ; on déchargeait le bateau ; on chargeait à la place des caisses de riz ou de lait condensé. Je connaissais, en effet, à l'avance les dénonciations, car je recevais toutes les dépêches du Comité de non-intervention, centralisées à Londres ; c'était Laugier (26) qui me les donnait ; plus tard ce fût Rochat (27). Je recevais donc les informations des espions allemands ou italiens. Selon que le bateau était plus ou moins menacé, on prenait des décisions très délicates. Le bateau devait, par exemple, aller de Bergen au Havre ; alors les agents italiens ou allemands l'attendaient au Havre... et nous l'envoyions à Bordeaux ; ...ou bien, en cours de route, on changeait le chargement. Il fallait, pour cela, avoir la complicité des douanes, des cheminots, des marins, des préfets et des militaires. Une fois, par exemple, il nous est arrivé à Bordeaux de décharger, pendant la nuit, un bateau d'obus, des caisses s'ouvrant accidentellement devant des journalistes. De Kérillis avait immédiatement signalé cela, tandis que le train filait à destination de Cerbère. En cours de route, on a pris la décision de faire vérifier le chargement de ce train (on savait très bien ce qu'il y avait dedans) par les militaires, pour répondre aux accusations de la presse. On l'a envoyé à l'arsenal de Toulouse, dont le général commandant de la région avait des instructions de Colson. On n'a pas trouvé de caisses d'obus dans ce train ; effectivement, quand on a sorti les caisses, il y avait des biscuits, des capotes militaires. On avait gardé les obus jusqu'au prochain convoi. On a fait quelques opérations de ce genre avec le fameux Margaret Rosa, par exemple, signalé par les espions allemands. Il était effectivement chargé de munitions. Entre le départ de Soulac et l'arrivée à Cerbère, on a gardé le train à La Nouvelle pendant quatre jours, et on a déchargé les caisses une à une, en les remplaçant par d'autres portant les mêmes marques. Quand le train est passé à la Tour de Carol, la commission a constaté qu'il y avait du lait condensé. Dans ces opérations très compliquées, il fallait beaucoup de discrétion et de courage pour les fonctionnaires responsables. Il faut citer deux préfets qui se sont signalés jusqu'au bout : Bodenant (28), qui était préfet de la Gironde, et Didkowski (29), préfet de Perpignan. Doublet, aujourd'hui préfet à Paris, était chef de cabinet de Bodenant à Bordeaux. Je le réveillais souvent à 2 h pour lui dire qu'il y avait des bateaux en vue. Laporte (actuellement préfet régional à Marseille) était chef de cabinet de Didkowski. Moitessier, au sommet, était secrétaire général de la Sûreté ; si bien que, s'il y avait un ennui quelconque, on en était avisé de suite.

Toutes les informations de la police étaient centralisées à la Sûreté nationale. Après la fermeture de la Méditerranée, on a fait de très importantes opérations. Il faut dire, contrairement à ce que pense del Vayo, que G. Bonnet était informé, car L. Blum était allé le voir, notamment au moment de la bataille de l'Ebre.

C'est arrivé trop tard, del Vayo a raison. Les avions étaient en caisses ; on n'a pas pu les monter ; c'était des I 16, les «Moschka»; on avait envoyé 300 de ces avions soviétiques qui ont arrêté l'offensive allemande sur Moscou. Il y avait même un prototype de I 17, au moment de l'exode de Catalogne, que l'on est allé chercher en Espagne pour ne pas le laisser tomber entre les mains des franquistes. On l'a entreposé à Sète pendant deux ou trois mois — ce qui avait fait l'objet des représentations de l'Ambassade soviétique, qui réclamait à cors et à cris le prototype. A cette époque-là, on a fait des opérations massives avec de nombreux bateaux. Dans cette deuxième phase, le Komintern avait monté une compagnie « France-Navigation », à la tête de laquelle se trouvait Gosnat (30). Ces grosses opérations étaient faites par des accords gouvernementaux entre les Espagnols et les Russes, avec l'or espagnol qui était en gage chez les Soviétiques. En ce qui concerne cet or, longtemps retenu sous embargo à La Rochelle, c'est P. Reynaud qui a imposé la restitution. A ce moment-là, la Banque de France demandait que l'or soit bloqué. Il y avait une campagne très violente à cet effet.

Il faut, enfin, rappeler les dernières semaines d'action clandestine quand le front de Catalogne fût enfoncé. Les Espagnols nous ont demandé qu'on envoie très rapidement 100 mitrailleuses pour les donner aux unités qui combattaient encore, notamment aux hommes des Brigades, pour tenter de retarder l'offensive franquiste, en créant des bouchons. C'est Mandel qui les a données. J'étais chez P. Reynaud, Calvino m'avant transmis la demande du gouvernement espagnol, que Daladier ne voulait pas satisfaire, malgré mon insistance. P. Reynaud a décroché son téléphone interministériel, et dit à Mandel : « Vous allez recevoir un de mes amis ; vous n'avez pas besoin de lui demander son nom ; il va vous demander quelque chose qu'il faut lui donner tout de suite. » Chez Mandel, au Ministère des Colonies alors, il y avait Salan, qui était capitaine au 2e bureau. Nous avons mis sur pieds la combinaison suivante : l'arsenal de l'armée coloniale à cette époque était à Vincennes ; on a chargé 100 mitrailleuses sur des camions conduits par des militaires. On les a fait traverser Paris et, à la sortie, il y avait des chauffeurs qui étaient en uniforme. On a fait la relève et les camions sont partis.

M. Daniel MAYER. — Avez-vous une idée de ce que vous avez livré ?

M. Gaston CUSIN. — Plusieurs centaines de bateaux.

M. Daniel BLUMÉ. — Les bateaux débarquaient dans un port français ?

M. Gaston CUSIN. — On les envoyait en transit, et cela passait par chemin de fer. Il y avait deux sortes d'opérations. A la fin, quand on était pressé, on les envoyait directement en Espagne par chemin de fer (tous les ports de l'Atlantique étaient aux mains de Franco). On faisait donc des opérations qui consistaient à décharger ces marchandises, et à les mettre sous plomb en transit. Une marchandise expédiée en transit n'est pas obligatoirement vérifiée. On plombe les wagons, et on les ouvre à

l'arrivée. A la fin, on avait simplement enlevé les agents des douanes à la Tour de Carol, et on les avait remplacés par notre brigade spéciale. Il y avait notamment Dorval (qui a été fusillé en 1942). R. Bizot en était le « patron ». Un jour, l'aviation franquiste a bombardé la Tour de Carol, en France. Ce sont nos amis qui sont montés sur la locomotive et qui ont emmené le train en Espagne, pour qu'il n'explose pas en France, tandis qu'on proclamait la non-intervention. Ce sont eux aussi qui sont allés rechercher en Espagne les prototypes de canons anti-chars que nous avions essayés contre les chars italiens. Ces hommes étaient « gonflés à bloc » ; ils l'ont d'ailleurs prouvé dans la Résistance. C'est cette équipe, qui, pendant toute la guerre, a couvert le transit de Genève à Cerbère, des appareils de bord d'origine suisse destinés aux avions anglais.

Pendant la première période, on était plus timide ; on faisait un autre genre d'opérations.

M. Daniel BLUMÉ. — Je voulais vous demander s'il y avait eu une évolution?

M. Gaston CUSIN. — Bien sûr.. Au début, lorsqu'on recevait des marchandises précieuses, on les envoyait à Marseille. Christofol (31), du Syndicat des Douanes, était sur place avec Bourgade, un gars de chez nous. On envoyait donc les marchandises à Marseille ou à Sète et, là, on les chargeait sur des bateaux à destination du Mexique ou de l'Arabie Séoudite. Les bateaux allaient jusqu'à Barcelone, débarquaient les marchandises, et revenaient. Il n'y avait qu'un seul ennui : ces bateaux étaient censés aller au Mexique, et revenaient quatre ou cinq jours après... Alors, on provoquait des enquêtes à longueur de journée. Pour faciliter les choses, nous avions au Mexique un ami de Laugier, qui était consul à Vera Cruz. Il renvoyait les attestations d'arrivée. Ça, c'était la première phase. Nous avons eu beaucoup d'ennuis parce que la rotation des bateaux était beaucoup trop rapide pour que cela puisse longtemps passer inaperçu. On prenait des précautions extraordinaires. Mais les marins bavardaient. Je connaissais toutes les fuites ; j'avais tous les rapports de police. J'ai eu, une fois, la naïveté de dire à mon correspondant, qui faisait chaque jour la liaison avec les Russes : « Attention, vous avez des marins qui ont raconté qu'ils étaient allés à Barcelone ». Je lui ai montré le rapport de police. « Oh ! a-t-il dit, ils ne bavarderont plus... » Effectivement, les bavards ont fait un voyage... on ne les a jamais revus. A la suite de cela, on a pris des précautions beaucoup plus humaines, qui consistaient, lorsque les équipages rentraient à Sète, à les mettre dans des autocars, et à les envoyer à Clermont-Ferrand, à Valence ou ailleurs, pour se distraire dans des hôtels discrets. Cela n'avait que l'inconvénient de coûter cher. On les ramenait la veille du jour où ils devaient reprendre le bateau.

Mais à la fin, au moment de la bataille de l'Ebre, on y est allé carrément, après avoir averti G. Bonnet, par rames de 100 wagons, qui allaient directement de Bordeaux à la Tour de Carol. Vous avez des listes de matériel dans le livre de M. Thomas, qui vous montreront les expéditions repérées par les Allemands

au cours d'un mois ou deux. C'est déjà symptomatique avec des listes partielles. On recevait des marchandises au Havre, à Honfleur ou à Bordeaux, et parfois à Dunkerque, les bateaux venant de la Baltique. De Dunkerque, on faisait des envois sur Pantin, où nous avions un entrepôt dirigé par Swery ; aussi à La Nouvelle, et puis Marseille. Cela fonctionnait comme une horloge. On recevait les avis de départ des bateaux. Par radio, en cours de route, on leur indiquait les ports d'arrivée, où les gens douteux avaient été écartés.

M. Daniel BLUMÉ. — En dehors des problèmes d'organisation, qui ont pu accélérer ou retarder votre travail, y a-t-il eu des répercussions politiques ?

M. Gaston CUSIN. — Non, parce que les gens ignoraient ce que nous faisions.

M. Daniel BLUMÉ. — Il n'y a pas loin, en fait, entre la pratique de non-intervention, et votre intervention ?

M. Gaston CUSIN. — Nous voulions surtout qu'on n'en parle pas. Nous étions des clandestins purs. Le gouvernement se faisait eng... par le P.C. sous prétexte qu'il ne faisait rien. Marceau-Pivert se déchaînait aussi à longueur de journée. Il mettait 4 revolvers 7.65 dans un camion, avec une pancarte tricolore, et il se faisait arrêter par les douaniers... c'est tout ! Son action était très utile, en détournant l'attention de nous.

Mme Cletta MAYER. — C'était le prix de la réussite et, en même temps, maintenant c'est la contre-partie que tout le monde l'ignore. On ne pouvait pas savoir : sans cela vous n'auriez pas pu réussir.

M. Gaston CUSIN. — Il faut aussi rappeler la politique qu'ont faite P. Cot et Jean Moulin en assurant, durant toute la guerre, avec Bossoutrot le pilotage des avions, en cours d'exportation, puis dans la bataille, avec Malraux. Nous avons toujours fait des choses d'apparence légale. On ne pouvait faire autrement. On pouvait cacher toujours la nature de la marchandise, mais les règlements du Transit International font que l'on ne peut pas interdire les sorties de marchandises en transit. Au moment de la chute de Bilbao (32), deux brigades de Basques se sont enfuies de la ville encerclée et, sur des bateaux de pêche, ils sont venus à Bordeaux (la marine était républicaine, ils ne risquaient rien). D'après les règlements internationaux, une troupe qui arrive doit se présenter en armes, sinon on peut la refouler : mais les gens qui sont en armes, doivent être internés. Nous avons reçu ces brigades. Elles ont laissé les armes sur les bateaux, et nous les avons refoulées en Espagne, conformément au droit international, mais à Cerbère, pour renforcer le front Est. Pour nous, il n'y avait pas légalement d'Espagne franquiste. L'Espagne était républicaine. Les gens de droite poussaient de hauts cris mais, d'après les règlements internationaux, nous avions le droit pour nous.

Mme Cletta MAYER. — Pendant combien d'années ?

M. Gaston CUSIN. — Pendant trois ans, jusqu'au bout.

CONSIDÉRATIONS RÉTROSPECTIVES ET RÉSERVES DE G. CUSIN

Des années ont passé après la remarquable synthèse de Hugh Thomas, dont l'ouvrage sur la « Guerre d'Espagne » fait toujours autorité. Depuis, des acteurs ont confronté leurs informations dans des dialogues et des colloques ; certains ont aussi versé aux archives des documents inédits.

C'est l'heure où l'historien, au terme d'un travail de bénédictin, doit pouvoir conclure avec l'approbation des rares témoins qui rassemblent encore des souvenirs.

Et, cependant, les passions ne sont pas éteintes qui risquent sous le flash de l'actualité d'éblouir le lecteur sans éclairer la vérité.

Le dialogue entre Alvarez del Vayo, dernier ministre des Affaires Etrangères de la République espagnole, et Gaston Cusin, responsable français de l'action administrative en faveur du Gouvernement légal de Madrid, s'il établit, contradictoirement, des actions et des faits mal connus, doit être interprété toujours avec le souci d'en mesurer la portée et la préoccupation d'en éclairer la scène sous son vrai jour. Telle est, sans doute, la pensée des rares témoins survivants en ouvrant ce dossier. Leur première crainte est de voir la recherche des leçons de l'histoire conduire à des transpositions aventureuses pour déformer les mobiles des responsables de l'époque et méconnaître les conditions fondamentales de leurs décisions. Une telle démarche des pamphlétaires aveugles ou de propagandistes engagés se heurterait bien vite à des contradictions. Il faut rappeler, par exemple, que :

— jusqu'au 4 septembre 1936, le Gouvernement du Front Populaire, aux prises avec l'armée révoltée, ne comprenait ni socialistes, ni communistes et que, cependant, il ne pouvait pas faire confiance à ses diplomates,
— en France, l'unité du Front Populaire s'était faite dans la rue, au lendemain du 12 février 1934, puis dans les syndicats, avant de s'imposer aux partis dans une action électorale,
— avec son plan et son optique dirigiste, la CGT soulevait l'inquiétude du premier gouvernement socialiste et, en préconisant la dévaluation, l'opposition de tous les parlementaires, sauf de Paul Reynaud,
— Darlan, Noguès et Rochat assumaient leurs fonctions sans pressentir la poignée de main de Montoire,
— Roosevelt, ami de la République espagnole, préférait, sans le savoir, Léon Blum à de Gaulle, tandis que Churchill ne voyait pas dans les Républicains, qu'il exécrait, l'image de la résistance française, ni dans la destruction de Guernica, le prélude du Blitz de Londres.

On sait, maintenant, avec del Vayo et G. Cusin, que l'ambassadeur socialiste à Londres de Los Rios ne pouvait, aux yeux de Daladier, suppléer dans son mandat Cardenas qui refusait, à Paris, l'envoi des armes vainement attendues à Irun. Même au lendemain de ce témoignage qui date déjà et tout au long de la chronologie de ses discours et de ses articles a pu demeurer l'image d'un Léon Blum balloté entre sa crédulité coupable et ses intentions sans suite.

Jean Lacouture, qui vient de consacrer un très beau livre à la mémoire de Léon Blum, malgré l'affection qu'il lui manifeste, doute encore qu'il ait pris toutes ses responsabilités pour aider l'Espagne.

La révélation posthume d'une lettre de Vincent Auriol en date du 12 août 1936 prouve maintenant sans équivoque que Léon Blum, demeuré Président du Conseil sur la seule prière instante du Gouvernement espagnol, en souscrivant, comme tous les chefs d'Etat — sans exception — à la politique de non-intervention, n'a « jamais assisté impuissant à un jeu de dupes ». Si on en doutait, on sait aussi maintenant que, dès le même jour, Léon Blum écrivait à G. Cusin pour lui demander de se concerter avec Thorez et Duclos, qui devaient aussitôt établir un premier contact avec Jules Cerreti, alias Pierre Allard, qui fut la clef de voûte de l'aide soviétique. Léon Blum n'était sûrement pas « de ces optimistes aux yeux crédules dont les yeux se sont ouverts à l'évidence au printemps 1937 ».

Il assumait toutes ses responsabilités de chef du Gouvernement confirmé dans sa mission et il décidait la mise en place immédiate d'un dispositif douanier complexe en liaison avec tous les services civils et militaires intéressés.

Dans le même moment, le convoyage de matériels aériens, le recrutement de pilotes, qui échappaient plus aisément aux contraintes administratives, étaient résolument organisés par Pierre Cot assisté de Jean Moulin.

On a beaucoup épilogué sur le volume des matériels de guerre expédiés ainsi vers l'Espagne, durant cette guerre, pour constater que le premier gouvernement du Front Populaire n'avait pas la première place dans les statistiques douanières ou dans les informations recueillies par les observateurs consulaires attachés à la non-intervention.

C'est oublier tout simplement qu'en l'état de notre industrie d'armement, les envois massifs nécessaires à la création de formations militaires conventionnelles ne pouvaient venir que de l'URSS. Ils ont, à l'origine, incontestablement sauvé Madrid.

Mais, dès le début de 1937, après les torpillages en Méditerranée, c'est partant de l'Arctique et de la Baltique que ces cargaisons, débarquées dans nos ports, ont été acheminées à travers la France vers leur destination.

Dès lors, c'est sur la coopération française que devaient reposer entièrement le transport par mer, effectué sous notre pavillon, le transit par fer et par route, enfin l'acheminement au-delà de la frontière. Mais, il faut souligner que là ne se limite

pas, avec la chute de son gouvernement, la responsabilité assumée par Léon Blum, dont on a, avec légèreté, apprécié l'action à la seule lecture de ses articles dans *Le Populaire* ou dans la diffusion de ses discours.

Paradoxalement, c'est après avoir quitté la Présidence du Gouvernement qu'il a, personnellement, joué le plus grand rôle dans l'acheminement de l'aide à l'Espagne. Lui seul, en effet, pouvait par sa volonté, sa vigilance et son autorité personnelle imposer à tous ses successeurs le maintien du dispositif mis en place et « la couverture » de ses interventions quotidiennes.

Ainsi, plus de trois cents cargaisons ont été, sans incident diplomatique, manipulées à travers les filets de la non-intervention.

Avec le recul, on demeure frappé, au regard des attitudes prises successivement par les acteurs de la scène politique, de la lucidité de la continuité et du courage de l'action de Léon Blum. Du congrès de Tours à la « seconde scission du Parti Socialiste », après Munich, le chef de parti, fidèle à son idéal, n'a-t-il pas, en homme d'Etat, fait prévaloir la Nation ? Telle était la préoccupation essentielle de son second gouvernement, associant les impératifs du réarmement avec la remise en ordre financière et la relance économique, avant de répondre à la montée des périls en se sacrifiant à l'espoir d'une « union de Thorez à Kerillis ». Et pourtant, lorsqu'au Procès de Riom, ouvert à l'instigation de l'occupant, il se levait, tel Dimitrov, en accusateur, de son banc d'accusé, au mépris de sa vie, le Front Populaire ne s'était pas retrouvé uni dans la Résistance. Il est encore aujourd'hui difficile de le comprendre toujours, sinon de l'aimer... « à l'échelle humaine ».

⁂

Gaston Cusin a été le témoin privilégié des responsabilités délibérément prises par Léon Blum, et avec lui, par Vincent Auriol, Pierre Cot et Jules Moch dans leur action quotidienne tout au long de la guerre d'Espagne.

Il se devait, avec le recul des années de faire ce bilan. Il reflète l'opinion d'un syndicaliste, délégué par la CGT au Cabinet de Vincent Auriol pour y suivre initialement l'élaboration du projet de nationalisation de la Banque de France, voté le 25 juillet 1936 ; mais que sa vocation douanière a aussitôt précipité dans la grande aventure de la guerre d'Espagne.

COMPOSITION PARTIELLE DES GOUVERNEMENTS FRANÇAIS

situant les responsabilités des ministres cités dans les textes (1)

MINISTERE BLUM - 4 juin 1936 - 21 juin 1937

Présidence du Conseil : Léon BLUM, député S.F.I.O.
Défense Nationale et Vice-Présidence du Conseil : Edouard DALADIER, député radical-socialiste (R.S.)
Ministre d'Etat : Camille CHAUTEMPS, sénateur R.S.
Ministre d'Etat : Paul FAURE, ancien député, Secrétaire général de la S.F.I.O.
Affaires Etrangères : Yvon DELBOS, député R.S.
Air : Pierre COT, député R.S.
Finances : Vincent AURIOL, député S.F.I.O.
Education Nationale : Jean ZAY, député R.S.
Secrétaire général de la Présidence du Conseil : Jules MOCH, S.F.I.O.

MINISTERE CHAUTEMPS - 21 juin 1937 - 13 janvier 1938

Présidence du Conseil : Camille CHAUTEMPS
Vice-Présidence : Léon BLUM
Ministre d'Etat : Paul FAURE
Affaires Etrangères : Yvon DELBOS
Justice : Vincent AURIOL
Guerre : Edouard DALADIER
Air : Pierre COT
Finances : Georges BONNET, député R.S.
Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances : René BRUNET, S.F.I.O.
Commerce (chargé de l'Exposition) : Max HYMANS, député S.F.I.O.

SECOND MINISTERE CHAUTEMPS - 17 janvier - 10 mars 1938

Présidence du Conseil : Camille CHAUTEMPS
Vice-Présidence du Conseil
et Défense Nationale : Edouard DALADIER
Ministre d'Etat chargé de coordonner l'action économique et financière : Georges BONNET
Affaires Etrangères : Yvon DELBOS
Finances : Paul MARCHANDEAU, député R.S.

(1) La liste complète des ministères se trouve dans l'ouvrage de E. BONNEFOUS : « Histoire de la IIIe République », Tomes V et VI.

Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances : Max HYMANS
Commerce et Industrie : Pierre COT
Air : Guy LA CHAMBRE, député R.S.

SECOND MINISTERE BLUM - 10 mars - 8 avril 1938

Présidence du Conseil et Trésor : Léon BLUM
Vice-Présidence, Défense Nationale et Guerre : Edouard DALADIER
Affaires Etrangères : Joseph PAUL-BONCOUR, sénateur SFIO
Air : Guy LA CHAMBRE
Commerce : Pierre COT
Travaux Publics : Jules MOCH

MINISTERE DALADIER - 10 avril 1938

Présidence du Conseil,
Défense Nationale et Guerre : Edouard DALADIER
Vice-Présidence et Coordination des
Services de la Présidence du Conseil : Camille CHAUTEMPS
Finances : Paul MARCHANDEAU
Air : Guy LA CHAMBRE
Colonies : Georges MANDEL, député

archives-socialistes.fr

ORGANIGRAMME PARTIEL DU FOREIGN OFFICE

(Secteurs et personnels cités dans cette étude) (1)

Secrétaire d'Etat : EDEN (Sir Anthony)
Sous-Secrétaire d'Etat : VANSITTART (Sir Robert Gilbert)
Sous-Secrétaires d'Etat pour le Parlement :
STANHOPE (et, à compter du 1er septembre 1936 *Lord PLYMOUTH*)
CRANBORNE
WALLACE
CADOGAN
OLIPHANT (à compter du 1er octobre 1936)
Assistants sous-secrétaires d'Etat :
OLIPHANT, MOUNSEY, SARGENT, CRAIGIE, SMITH, BUTLER, MALKIN, BECKETT, FITZ-MAURICE, SHEARMAN
Conseillers : SEYMOUR, *ORDE, MALTBY BLAND,* PETERSON, *CAMPBELL, RENDEL, STRANG, COLLIER, SCOTT, O'MAILEY, LEEPER, ASHTON-GWATKIN,* WIGRAM, *HARVEY*
A compter du 2 octobre 1936 : *ROBERTS*
1er janvier 1937 : *STEVENSON*
Secrétaires : POLLOCK, HANKEY.
Département Central : Section France
Directeur : WIGRAM
Employés : BAXTER, PEROWNE, ALLEN, LAWFORT, REIMBOLD
Département Ouest et Société des Nations :
Directeur : SEYMOUR
SDN : LEIGH-SMITH
Principaux chefs de service : MAKINS
SCHUCKBURGH (Espagne)
MACLEAN

(1) Etat pour 1936. Les noms des personnels toujours en place en 1937 sont nommés en italiques.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages consacrés à la non-intervention

Il ne s'agit pas ici de présenter une bibliographie de la non-intervention, mais seulement de recenser les ouvrages que nous avons cités. Nous avons surtout voulu permettre à quiconque voudrait se documenter sur la question de trouver le plus facilement possible la plupart des documents connus. Nous avons donc privilégié quelques livres pour la commodité de leur accès et la quantité de textes qu'ils reproduisent sans pour autant porter de jugement sur leur valeur historique. Dans le cours du texte, nous nous référons à ces ouvrages, soit par le nom d'auteur, soit par une abréviation que nous indiquons ici après le titre.

Nous nous sommes particulièrement référés à trois ouvrages :

Léon Blum, chef de gouvernement (1936-1937), Actes du colloque tenu en 1965. Paris, A. Colin, 1967. *Colloque*

LEFRANC G., *Histoire du Front Populaire,* Paris, Payot, 1965.

THOMAS H., *Histoire de la guerre d'Espagne,* 2 tomes (Collection du Livre de Poche historique), Paris, Laffont, 1967

et, bien sûr, à l'*Œuvre de Léon Blum* (Paris, A. Michel, 1954-1966), particulièrement aux tomes consacrés aux périodes 1928-1934 et 1934-1937. Dans ce dernier volume se trouvent rassemblés plusieurs articles parus en 1938, 1939 et 1945 dans *Le Populaire.*

2. Autres ouvrages cités

COT Pierre, *Le procès de la République,* New York, Ed. de la Maison Française, 1944, 2 volumes.

CRAIG G., GILBERT F., *The Diplomats,* Boston, 1953.

DREIFORT J., *Yvon Delbos at the Quai d'Orsay. French Foreign Policy during the Popular Front 1936-1938,* The University Press of Kansas, 1973.

(Les) événements survenus en France, 1933-1945 (Rapport de la commission de l'Assemblée Nationale). Témoignages. Vol. I, Paris, Presses Universitaires de France, 1951. *Comm. enquête.*

MOCH Jules, *Rencontre avec Léon Blum,* Paris 1968. *Front Populaire,* Paris, 1971.

Les relations franco-britanniques de 1935 à 1936. Actes du colloque franco-britannique tenu à Londres, octobre 1971, et Paris, septembre 1972. Paris, Ed. du CNRS, 1975. *Colloque franco-britannique.*

Société des Amis de Léon Blum. Comptes rendus des séances. Non publiées. CR SALB

VAYO, Alvarez del. *L'Espagne accuse.* Paris, 1936.

ZAY Jean. *Souvenirs et solitude.* Paris, Laffont, 1946.

3. Documents d'archives

Les archives secrètes de la Wilhelmstrasse. Vol. 3. L'Allemagne et la guerre civile espagnole 1936-1939. Paris, 1946. AW

Documents diplomatiques français 1932-1939. 2ème série. Tome III : 19 juillet-19 novembre 1936. Tome IV : 20 novembre 1936-19 février 1937. Paris, 1966-1967. DDF

The Foreign Relations of the United States (Archives du département d'Etat). 1936, II et 1937, I. Washington, 1952-1954. USD

Archives britanniques. Les archives du Foreign Office n'ont pas été publiées. Leur intérêt réside, outre le texte lui-même, dans les commentaires, souvent manuscrits, portés en marge ou à la fin du document par les secrétaires du département concerné, puis par les secrétaires et assistants du secrétaire d'Etat auquel ils sont destinés et qui souvent ajoute lui-même sa propre conclusion.

Ces archives peuvent être consultées à l'annexe du Public Record Office, Portugal Street à Londres. Elles sont réunies en volumes portant la référence FO suivie d'un numéro.

Nous avons pour le présent recueil utilisé deux séries de documents :

— d'une part les comptes rendus de réunion de Cabinet répertoriés sous la mention CAB, suivie du numéro du volume et de l'indication chronologique de la réunion dans l'année ;

— d'autre part, les archives du Foreign Office, classées par département, dont le code est une lettre (W pour Western, C pour Central, par exemple) ; cette lettre est suivie du numéro d'ordre du document, puis de deux codes numériques successifs, celui de la série (par exemple 62 : politique générale, 9549 : travaux du comité) et celui du pays (41 pour l'Espagne), que nous ne reproduisons pas chaque fois.

NOTES

Présentation

(1) Le texte n'a pu être relu par Alvarez del Vayo, aussi, pour la clarté de la lecture, avons-nous pris la liberté de retranscrire les passages que l'enregistrement d'une discussion spontanée laissait parfois peu compréhensibles. De même quelques rares coupures ont été effectuées à propos de remarques qui n'étaient pas en rapport direct avec le sujet. Nous ne pensons pas avoir modifié en quoi que ce soit la pensée de l'ancien ministre espagnol. Le texte de l'enregistrement est déposé dans son état primitif au fonds Léon Blum de la Fondation des Sciences Politiques. M. Gaston Cusin, par contre, ayant revu son texte, a pu ajouter quelques remarques rétrospectives que nous publions dans ce même Cahier.

(2) Nous présentons en annexe la bibliographie des ouvrages auxquels nous faisons référence sous forme abrégée dans ce Cahier, ainsi que les références détaillées des documents d'archives que nous citons. Quelques documents britanniques ont été publiés par l'historien américain John DREIFORT dans son livre *Yvon Delbos at the Quai d'Orsay* et repris par Jean LACOUTURE dans son ouvrage consacré à *Léon Blum*, Paris, Le Seuil, 1977.

A propos de la genèse de la non-intervention : remarques sur le rôle de la Grande-Bretagne

(1) PRO W 5693 du 23 juin in FO 371 20522. Pour les noms propres, cf. l'organigramme partiel du Foreign Office en annexe.

(2) Un exemple limite est sans doute celui du Consul de Vigo, Oxley, dont les rapports sont dignes des plus belles pages de l'anthologie anti-rouge. Les commentateurs du Foreign Office font d'ailleurs quelques réserves sur les excès de ce représentant britannique dont l'enthousiasme pro-franquiste se transformera, au fil des mois, et face aux réalités de la guerre menée par les nationalistes, en une aversion qui sera source d'incidents homériques avec les autorités de Burgos.

(3) Ce passage est fondé pour une part sur la communication faite par le doyen Renouvin au cours du Colloque franco-britannique. Aux sources qu'il a exploitées, nous ajoutons plusieurs documents du Foreign Office.

(4) DDF 2e série, Tome III n° 301.

(5) Débats au Conseil des Ministres du 6 juillet 1936, CAB 23-84 50 (36).

(6) L'ambassadeur britannique à Paris Clerk a transmis, dès l'annonce de la formation du gouvernement, un rapport très succinct sur Delbos et s'attire de la part d'Eden une ferme invitation à mieux s'informer. Manifestement, Londres attendait et sans doute espérait la nomination au Quai d'Orsay de Paul-Boncourt ou Herriot. Le personnel politique du Front Populaire est nouveau pour les Britanniques ; les archives du Foreign Office contiennent les comptes rendus d'entretiens avec P. Reynaud et Herriot, à l'opinion desquels ils portent, semble-t-il, grande attention.

(7) PRO C 3453 in FO 371 19 856. La demande d'un entretien Viénot-Eden avait été présentée par de Margerie, premier secrétaire à l'ambassade de France à Londres.

(8) « J'avais, écrit-il en 1962, le plus grand respect pour l'intelligence, l'intégrité et le courage de Blum, et notre amitié ne fut jamais troublée par de sérieuses divergences, ni même de petits

malentendus. »
(9) Conseil de Cabinet du 6 juillet, CAB 23-84 (50).
(10) PRO C 4784 in FO 371 19908.
(11) CAB 23-84 53 (36).
(12) *Ibid.*
(13) PRO W 4919 in FO 371 20522.
(14) PRO W 6141 in *ibid.*
(15) PRO W 6753 21 juillet in FO 371 20523.
(16) PRO W 6754 22 juillet *ibid.*
(17) PRO W 6758 21 juillet *ibid.*
(18) Télégramme du secrétaire d'Etat pour les colonies PRO W 6754 in FO 371 20523.
(19) PRO W 6996 24 juillet in FO 371 20524. Le nom de la compagnie n'est pas cité.

Les origines de la non-intervention

(1) Jules Moch apporte son témoignage dans ses deux ouvrages consacrés au *Front Populaire* et à ses *Rencontres avec Léon Blum*. Certaines de ses remarques se retrouvent dans les comptes rendus de la Société des Amis de Léon Blum.
(2) Le ministre des Affaires Etrangères est à Londres avec Léon Blum. Coulondre est directeur adjoint des Affaires politiques au Quai d'Orsay.
(3) Directeur politique, chargé du secrétariat d'Etat à la Wilhelmstrasse.
(4) Celui-ci a déjà marqué sa réticence devant un communiqué à la presse le 24 : « Aucune livraison d'armes ne peut être faite à une puissance étrangère sans que le Quai d'Orsay ait été consulté. Or, les services des Affaires Etrangères n'ont été saisis d'aucune demande de cet ordre. » Cité par Renouvin, *Colloque* p. 332.
(5) Directeur des Affaires politiques au Ministère des Affaires Etrangères.
(6) Il s'agit, en fait, du Conseil de Cabinet qui s'est tenu le 7 août, précédant le Conseil des Ministres du 8 août, selon la confirmation de J. Moch.
(7) Robert Blum et Daniel Mayer nous ont affirmé avec force qu'il était impensable que Viénot ait pu, même en privé, faire état auprès d'un diplomate étranger de remarques faites au cours d'un Conseil des Ministres.

L'application et les effets de la non-intervention

(1) C'est-à-dire Franco.
(2) Voir plus loin notre analyse de la non-intervention relâchée.
(3) Voir plus loin le témoignage de G. Cusin.
(4) Consul à Madrid.
(5) Voir ci-dessus le projet en date du 21 octobre.

La non-intervention relâchée

(1) *Le Populaire* 25 juin 1938, *in Œuvre 1934-1937* p. 412.
(2) *Le Populaire* 24 juin 1938, *ibid.* p. 410.
(3) *Le Populaire* 29 juin 1938, *ibid.* p. 415.
(4) *Le Populaire* 15 octobre 1945, *ibid.* p. 417.
(5) Cf. ci-dessous *in* Témoignages.
(6) *Colloque*, rapport de Renouvin et témoignage de Jules Moch, *Le Front Populaire* et *Rencontres avec Léon Blum.*

(7) Thomas, pp. 447 sq.
(8) USD 1936 vol. 2 481.
(9) Voir p. 55.
(10) *Le Monde*, 26 novembre 1975.
(11) 7 août, jour du Conseil de Cabinet.
(12) *Œuvre* 1934-1937, p. 393.
(13) DDF III n° 316.
(14) *Ibid.*
(15) *Id.* n° 405, 24 octobre.
(16) Débat à la Chambre, janvier 1939.
(17) *Colloque* pp. 370-371.
(18) Reproduits par Thomas, Tome II, Annexes pp. 456-59.
(19) The International Brigades, cité par Thomas, Tome I p. 437.
(20) Voir ci-dessous.
(21) Thomas, Tome II p. 38, affirme que la responsabilité en revient à des sous-marins italiens.
(22) G. SORIA, *Guerre et révolution en Espagne,* tome III, p. 324. Paris, CDLP, 1976.

Témoignages recueillis

(1) Voir la bibliographie.
(2) La bataille de l'Ebre se déroule du 25 juillet au 23 septembre 1938. Les Républicains ont tenté une ultime offensive pour rétablir le contact entre la Catalogne et la région de Valence, isolées l'une de l'autre par l'occupation des régions de Tarragone et de Castellone par les Franquistes.
(3) Juan Negrin, ministre des Finances dans le gouvernement Caballero formé en septembre 1936 ; il succède à ce dernier en mai 1937.
(4) Le général Rojo.
(5) L'offensive des nationalistes, dirigée par Yague, a commencé le 10 mars et la mer a été atteinte le 14 juin. Mais la contre-offensive intervient en juillet.
(6) L'ultime offensive contre la Catalogne est lancée à la fin du mois de décembre 1938. Barcelone tombe aux mains de Yague le 26 janvier 1939.
(7) L'offensive franquiste contre Madrid a commencé le 7 novembre.
(8) Le Gouvernement espagnol a expédié le 25 octobre 1936 une grande partie des réserves de l'or espagnol de Carthagène à Odessa. Cet envoi a suscité maintes polémiques, certains prétendant que l'URSS avait voulu réaliser une bonne opération financière. Alvarez del Vayo justifie ici le double souci du Gouvernement républicain : payer les armes russes, et, d'autre part, éviter que l'or ne tombe entre les mains des Franquistes si Madrid était pris.
(9) H. Thomas rapporte l'hypothèse de l'origine de cette expression qui devait faire fortune : le général Mola, à qui des journalistes demandaient laquelle des quatre colonnes convergeant vers Madrid prendrait la ville, aurait répondu que ce serait « la cinquième colonne », formée des partisans clandestins à l'intérieur de la ville.
(10) En réalité, Gaston Cusin évoque simultanément deux faits : la bataille d'Irun qui se déroule dans les premiers jours de septembre 1936 et la trahison de l'attaché militaire espagnol Antoine Barroso qui a informé le journaliste de droite Henri de Kerillis de la demande d'armes présentée par le Gouvernement de Madrid à Léon Blum le 20 juillet.
(11) Il s'agit bien du gouvernement formé par Daladier en avril 1938 après la résignation du second gouvernement Léon Blum.

(12) Funk, avocat international, dignitaire nazi, succède en février 1938 à H. Schacht à la direction de l'Economie.

(13) Allusion à une opération d'emprunt sur le Fond agraire de Budapest, échafaudée en 1932 par Alexandre Stavisky.

(14) Darlan, vice-amiral et directeur du cabinet du ministre de la Marine Gasnier-Duparc.

(15) Noguès, Résident général au Maroc.

(16) Henri de Kerillis, éditorialiste de l'*Echo de Paris*, très hostile au Front Populaire et à l'Espagne républicaine.

(17) Pierre-Etienne Flandin, plusieurs fois ministre et Président du Conseil du 9 novembre 1934 au 31 mai 1935. Leader de l'Alliance démocratique, hostile à la gauche, il approuvera les accords de Munich, fera partie du gouvernement de Vichy en 1940 avant d'être remplacé par Darlan.

(18) Bouthilier, directeur du Budget, écarté en 1936 par Vincent Auriol. Adversaire du Front Populaire. En 1940, ministre dans le Cabinet Paul Reynaud, jouera un rôle déterminant avec Chautemps et Paul-Boncour en faveur de l'armistice.

(19) D. Leca, Inspecteur des Finances, est chef de cabinet de P. Marchandeau, ministre des Finances du gouvernement Daladier en 1938. G. Devaux, Inspecteur des Finances, est, à la même époque, sous-directeur de la Comptabilité publique. Dans la mouvance de Bouthilier, tous deux sont adversaires du Front Populaire et munichois.

(21) Cette lettre a été publiée par *Le Monde* le 26 novembre 1975.

(22) Marceau Pivert, attaché au cabinet de Léon Blum, était par ailleurs porte-parole de la Gauche Révolutionnaire au sein de la S.F.I.O.

(23) Jimenez de Asua a donné son témoignage sur son rôle auprès de l'ambassadeur espagnol à Paris, Alvaro de Albornoz, *Colloque* p. 409.

(24) Il s'agit de Giulio Cerreti, antifasciste italien émigré dans les années 20, entré au PCF où il est devenu membre du Comité Central en 1932, puis responsable en 1934 de la main-d'œuvre immigrée. Ses autres surnoms étaient « Allard » ou encore « Pierre », ce qui peut provoquer quelque confusion avec Geroe, militant communiste hongrois, collaborateur de Negrin, qui devait jouer un rôle important à la tête de son pays après la seconde guerre mondiale.

(25) Le 23 décembre 1936.

(26) Henri Laugier, directeur du cabinet d'Yvon Delbos. Engagé sans réserve pour l'aide à l'Espagne républicaine.

(27) Rochat, directeur du cabinet de Georges Bonnet aux Affaires Etrangères. Très coopératif pour l'aide à l'Espagne républicaine.

(28) Bodenant, préfet à Bordeaux, règle de nombreux incidents locaux auxquels donne lieu le transit vers La Tour de Carol ; assure l'accueil des ministères repliés après la débâcle de juin 1940 ainsi que les départs à l'étranger.

(29) Didowski, préfet à Perpignan, règle les incidents à Cerbère et à La Tour de Carol. Directeur du cabinet de Pomaret dans le premier ministère Pétain, assure le repli en zone sud, après l'armistice, de tous ceux qui veulent échapper à l'occupation. Soutient ensuite la Résistance comme préfet de Grenoble avant d'être déporté.

(30) Gosnat, actuellement membre du Comité Central du PCF, député d'Ivry-Vitry.

(31) Christofol, député communiste des Bouches-du-Rhône au lendemain de la guerre.

(32) Le 19 juin 1937.

L'ŒUVRE DE
LÉON BLUM

Tome I **Critique littéraire. Nouvelles Conversations de Goethe avec Eckermann. Premiers essais politiques et écrits de jeunesse (1891-1905)** ● *Tome II* **Du mariage ● Critique dramatique ● Stendhal et le beylisme ● Conclusions au Conseil d'État (1905-1914)** ● *Tome III* **L'entrée dans la politique active ● Le Congrès de Tours ● De Poincaré au Cartel des Gauches ● La Réforme gouvernementale (1914-1928)** ● *Tome IV* **Réparations et désarmement. Les problèmes de la paix. La montée des fascismes (1928-1934)** ● *Tome V* **Du 6 février au Front populaire. Les lois sociales de 1936. La Guerre d'Espagne (1934-1937)** ● *Tome VI* **La fin du Rassemblement populaire. De Munich à la guerre. Souvenirs sur « l'Affaire » (1937-1940)** ● *Tome VII* **Mémoires. La Prison. Le Procès. La Déportation. A l'échelle humaine (1940-1945)** ● *Tome VIII* **Naissance de la IVe République. La Vie du Parti et la doctrine socialiste (1945-1947)** ● *Tome IX* **La Fin des alliances. La Troisième Force. Politique européenne. Pour la justice (1947-1950)** ●

BULLETIN DE COMMANDE

Je soussigné (nom, raison sociale) .....

.....

demeurant .....

.....

vous prie de me faire parvenir

..... **ex. Collection complète, 9 volumes : 260, 00 F** (Franco de port)

ou ..... **ex. tome I** ..... **ex. tome IV** ..... **ex. tome VII**
..... **ex. tome II** ..... **ex. tome V** ..... **ex. tome VIII**
..... **ex. tome III** ..... **ex. tome VI** ..... **ex. tome IX**

Chaque volume de la collection : 33, 00 F (+ 5, 80 F de frais de port)

Mode d'expédition :

Mode de règlement : chèque bancaire ☐ chèque postal ☐ mandat-lettre ☐

..... le ..... 19 .....

Signature:

ÉDITIONS ALBIN MICHEL
22, rue Huyghens 75680 Paris Cedex 14

« Jean Jaurès »

Bulletin de la Société d'Etudes Jaurésiennes

n° 66 - Juillet-septembre 1977

— Trois textes sur l'élection de Jaurès à Carmaux en 1893, présentés par Georges LEFRANC
— Madeleine REBERIOUX : Automne jaurésien et printemps péguyste
— Géraldi LEROY : Péguy et Jaurès, la genèse d'un conflit (1899-1905)
— Jacques GIRAULT : Jaurès dans une commune de banlieue pendant et après la guerre de 1914-1918, l'exemple de Bobigny
— Bibliographie : Jaurès en Grèce, Jaurès et le Front Populaire, de Caillaux à Jaurès.

n° 67 - Octobre-décembre 1977

— Janos JEMNITZ : Jaurès vu par un menchévick russe et un syndicaliste révolutionnaire américain
— Jolyon HOWORTH : Un inédit de Vaillant sur Jaurès
— Une lettre de Jaurès à Caillaux, présentée par Jean-Claude ALLAIN
— Madeleine REBERIOUX : Jaurès vu par Yves Guyot, l'homme et l'écriture
— Glanes - Bibliographie.

Adhésions, abonnements, renseignements, spécimens . s'adresser à Jean-Pierre RIOUX, 25, rue Damrémont, 75018 Paris.

Le numéro 8 F — Abonnement annuel 30 F

Jean Lacouture

LÉON BLUM

"Un grand livre... La moisson de Jean Lacouture est superbe !"
Alain Duhamel / Le Monde

"Une magistrale biographie... Jean Lacouture a retrouvé le vrai visage de Léon Blum".
Marcel Péju / Le Point

"C'est le grand mérite de Jean Lacouture d'avoir retrouvé l'unité de cet homme contradictoire qui sut, d'une seule voix, dire non à la fois au capitalisme et au collectivisme. Un livre passionnant"
Le Nouvel Observateur



Un volume 600 pages.
Illustrations. 59 F

SEUIL

archives-socialistes.fr

SOCIETE DES AMIS DE LEON BLUM

Président : Robert VERDIER.

Siège social : Dominique HAMON, 9, rue des Tournelles, 94230 CACHAN.

COTISATIONS

Adhérent : 5 F par an. Membre fondateur : 20 F par an. Membre fondateur à vie : versement unique de 150 F.

Adresser la demande d'adhésion et un chèque à :

Catherine MALAMOUD, 7, rue de la Cité Universitaire, 75014 PARIS. - C.C.P. 17.037.94 F PARIS.

ABONNEMENT AUX CAHIERS LEON BLUM

L'abonnement aux Cahiers est indépendant de l'adhésion à la Société des Amis de Léon Blum.

Adresser la demande d'abonnement annuel (deux numéros) et un chèque de 20 F à

Catherine MALAMOUD, 7, rue de la Cité Universitaire, 75014 PARIS - C.C.P. 17.037.94 F PARIS.

Imprimerie des publications académiques
148, rue Amelot, 75011 Paris. D.L. 2e trim. 1978.

Le directeur de la publication : D. Hamon.

archives-socialistes.fr